
UNIV.OF
TORONTO
LIBRARY

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME QUATRIÈME.

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

EXPOSITION DES PRINCIPES

QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

Ouvrage qui a servi à l'instruction de Leurs Altesses Impériales, les Grands-Ducs NICOLAS et MICHEL.

Heinrich Friedrich von Storch

Par (Henri Storch,)

Conseiller d'Etat et Chevalier de l'Ordre de Ste. Anne, Instituteur de LL. AA. II. Membre des Académies de St. Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

Tome Quatrième

t. 4

St.-PÉTERSBOURG,

IMPRIMÉ CHEZ A. PLUCHART ET COMP.

1815.

SUITE DU LIVRE SIXIÈME.

DU CREDIT.

CHAPITRE XV.

Du Papier-Monnaie.

On réserve le nom de *papier-monnaie* à des billets que le Souverain ordonne de recevoir en payement, à la place du numéraire métallique. Quelles que soient la forme et l'origine de ces billets, qu'ils promettent un remboursement ou non, qu'ils soient émis par des particuliers ou par le gouvernement; dès que leur circulation n'est plus l'effet de la seule confiance, ils cessent d'être des billets de confiance et deviennent du papier-monnaie (1).

(1) L'émission du papier-monnaie étant plutôt une ressource de finance qu'une opération commerciale, j'ai hésité si je devois en parler dans l'Economie politique. Mais l'analogie trompeuse qui subsiste entre ce papier et les billets de confiance, m'a déterminé à placer leurs théories l'une à côté de l'autre, pour faire ressortir davantage les caractères qui les distinguent.

Cette intervention du gouvernement n'est pas le seul caractère qui distingue ces deux espèces de billets. Les billets de confiance ayant cours sans que le gouvernement s'en mêle, vous sentez bien, Messeigneurs, qu'il n'y auroit aucune nécessité d'ordonner la circulation du papier-monnaie, s'il ressembloit parfaitement aux billets de confiance. En effet, si l'autorité suprême se trouve engagée à soutenir la circulation du papier-monnaie, c'est qu'il lui manque communément quelqu'une de ces qualités essentielles qui constituent les billets de confiance et qui assurent leur crédit. Ceux-ci sont payables à vue, en monnaie d'or ou d'argent, et pour toute la valeur de leur montant: le papier-monnaie quelquefois n'est remboursable qu'à un terme plus ou moins éloigné ; ou il l'est en monnaies de billon et de cuivre, en terres et autres immeubles; ou bien il ne l'est que pour une partie de la valeur pour laquelle il a été créé; ou enfin, il n'est pas payable du tout. Quelquefois ces conditions sont énoncées; mais le plus souvent les billets promettent un remboursement à vue qui ne s'effectue pas. Parmi les différentes sortes de papier-monnaie qui circulent actuellement en Eu-

rope, la plupart sont des billets de confiance dégénérés, dont le gouvernement a suspendu le payement (1).

Vous voyez que l'autorité publique seule peut donner cours à un pareil papier. Elle y parvient par plusieurs mesures, dont l'effet est plus ou moins durable suivant la conduite qu'elle tient.

Et d'abord le gouvernement ordonne que le papier-monnaie sera valable en payement des ventes et des créances, tout comme le numéraire métallique. Cette mesure seule produit peu d'effet; car une loi positive peut bien faire qu'un papier de cette nature soit une offre valable pour les dettes antérieures à son émission, mais elle ne peut pas obliger une personne qui vend sa marchandise postérieurement à cette époque, à recevoir comme prix de cette marchandise une promesse vague à la place d'un payement effectif. Si la loi étoit exécutée avec la dernière rigueur, elle pourroit bien procurer au papier-monnaie une valeur proportionnée à la valeur des produits déjà existans; mais elle feroit presqu'entièrement cesser plusieurs

---

(1) Voyez le précis historique de ces banques, dans la Note XVI.

sortes de productions. On seroit bien forcé de vendre ce qu'on auroit déjà produit, mais on ne produiroit plus dans l'intention de vendre. C'est ce qu'on a vu en France pendant le règne du terrorisme, où tout producteur étoit forcé, sous peine de mort, d'accepter les assignats en payement de ses denrées, au taux que prescrivoit le *maximum*. La production s'arrêta, les marchés publics furent déserts, et la tyrannie se vit bientôt dans la nécessité de révoquer un décret dont elle se sentoit frappée elle-même.

Comme ce moyen violent tarit les sources de la production, il y a peu d'exemples qu'il ait été employé par un gouvernement stable et régulier. Pour la plupart, l'autorité publique se contente de l'effet spontané que la loi produit, et cet effet est toujours quelque chose. Un papier avec lequel on peut payer ses dettes, tire de cette circonstance même une sorte de valeur. Dans les échanges libres qu'on en fait, on ne consentira pas à donner pour rien un papier, sans valeur intrinsèque à la vérité, mais qui peut servir à mille personnes à s'acquitter d'une valeur réelle qu'elles doivent; et cette faculté peut avoir un effet très-prolongé, comme dans les baux à longs termes.

Ensuite le gouvernement ne reçoit pas seulement le papier-monnaie dans ses caisses; il ordonne même qu'une partie des impôts ou la totalité soit payée en papier-monnaie. Cette mesure est la plus efficace; elle seule suffit pour donner au papier la valeur de l'or et de l'argent. Si le gouvernement qui auroit émis ce papier, avoit soin d'en tenir toujours la quantité de quelque chose au-dessous de ce qui pourroit être employé à l'acquittement des contributions publiques, la demande en pourroit être telle qu'il gagnât même un agiot contre la monnaie courante.

Enfin, le gouvernement défend quelquefois sous les peines les plus graves l'usage du numéraire métallique, ou même de toute autre espèce de numéraire. Le besoin absolu de numéraire dans une société prospérante donne alors au papier-monnaie cette valeur échangeable qui est indépendante de toute valeur directe et individuelle, et dont nous avons considéré la nature au chapitre premier du Livre précédent. L'effet est à-peu-près le même quand le papier-monnaie, après avoir rempli tous les canaux de la circulation intérieure, et en avoir chassé tout le numéraire métallique, reste le seul véhicule de la

circulation. Bien que l'usage des monnaies d'or et d'argent ne fût pas défendu, dans ce cas ce seroit comme si cette défense existoit, et le papier-monnaie tiendroit une certaine valeur de la nécessité même dans laquelle on seroit de s'en servir.

Si le papier-monnaie n'étoit pas infiniment plus susceptible de dégénérer que les billets de confiance, il présenteroit les mêmes avantages: il est comme ceux-ci plus facile à garder et à transmettre que le numéraire métallique; il augmente la richesse nationale exactement de la même manière que les billets de confiance. Il a même quelques avantages sur ceux-ci: il ne demande aucun fonds, ou un fonds proportionnellement moindre pour le remboursement des billets; ainsi il dégage une partie plus considérable du numéraire métallique de son emploi de numéraire, pour l'ajouter aux fonds disponibles dont la nation peut se servir pour augmenter son industrie. Cependant, abstraction faite des inconvéniens auxquels une nation s'expose en se dépouillant de tout son numéraire métallique, ces avantages sont contrebalancés par tant de dangers, et par des dangers si graves et si difficiles à éviter, que cette invention funeste peut être

regardée comme le plus grand fléau des nations, et qu'il n'y a que la plus impérieuse nécessité qui puisse en justifier l'usage aux yeux de la raison.

Considérons d'abord le papier-monnaie restreint dans les bornes que lui prescrivent les besoins de la circulation, et conservant la valeur pour laquelle il a été créé: même dans cette supposition presque chimérique, il est plus que probable qu'il ne produira pas le même bien pour l'industrie, que les billets de confiance opèrent communément. L'autorité publique qui émet du papier-monnaie, ou la banque qu'elle autorise à en émettre, n'ont pas les mêmes considérations à garder dans l'emploi de ce papier, que les banques particulières qui font circuler des billets de confiance. Ces dernières ne peuvent émettre leurs billets qu'en prêtant sur de bonnes sûretés et à courtes échéances; et cette voie d'émission garantit en même tems l'emploi productif que l'emprunteur en fera. Le papier-monnaie, au contraire, peut être émis sans qu'on ait besoin de prendre ces précautions: le gouvernement peut le prêter à longs termes, sur hypothèque, sur des sûretés insuffisantes; il peut s'en servir pour récompenser des services réels ou imaginai-

res, pour faire aller des entreprises qui lui paroissent utiles, mais que l'intérêt privé n'auroit jamais conseillées; enfin il peut l'employer pour entreprendre des guerres qu'il auroit peut-être évitées sans cette ressource facile et ruineuse. En conséquence la valeur que le papier-monnaie ajoute à la richesse nationale, peut passer et passe effectivement dans tous les pays où il est introduit, pour une très-grande partie entre les mains de gens oisifs ou de ces classes de la société qui sont le plus portées à la prodigalité. Dans ce cas, loin de tourner au profit de la société et d'augmenter son capital, il l'appauvrit réellement; d'abord par la perte de son numéraire métallique, et puis en favorisant le luxe, la prodigalité et la fainéantise.

Si vous m'objectiez, Messeigneurs, que cet emploi est un abus, et que l'abus d'une chose ne détruit pas son utilité, je vous répondrois qu'en fait de papier-monnaie l'abus est presqu'inséparable de l'usage. Le gouvernement le plus sage, lorsqu'il crée un papier-monnaie, s'expose à devenir dissipateur, et cela sans le savoir et sans le vouloir. Ce n'est pas pour flatter ses passions qu'il multiplie le signe fictif des valeurs;

c'est pour vivifier l'industrie, pour avancer les lumières, pour embellir les villes, pour élever des monumens utiles. Cependant, ou il manque son but, ou il ne l'atteint qu'en faisant faire à la nation des sacrifices au-delà de toute proportion avec l'utilité qui en résulte. On prête des sommes immenses aux grands propriétaires pour améliorer la culture de leurs terres, et on leur fournit le moyen de dissiper le capital national en ruinant leur propre fortune; on avance des fonds aux négocians, aux manufacturiers, pour faire de nouvelles entreprises, et ces fonds sont perdus dans un pays où l'état des capitaux et de l'industrie se refuse encore à de pareilles entreprises, qui ne peuvent réussir que lorsqu'elles naissent d'elles-mêmes; on élève de beaux édifices, on transplante sur le sol natal les arts du raffinement et du luxe, tandis qu'on manque encore de bonnes routes, d'écoles primaires et d'artisans. Ainsi, même en voulant faire le bien, on l'empêche ou on le retarde: les capitaux que l'instinct infaillible de l'intérêt privé eût consacré aux genres de production les plus fructueux, sont en partie détournés vers d'autres emplois moins productifs, en partie livrés indirectement à la consommation.

Encore, qu'ils sont rares ces exemples, où l'émission du papier-monnaie n'est provoquée que par le désir, toujours louable, de favoriser le développement de la prospérité nationale! Le précis historique que je vais joindre à ce chapitre, vous prouvera, Messeigneurs, que le principal motif qui a fait introduire cette funeste invention dans presque tous les États de l'Europe, c'est l'embarras des finances causé par des guerres, quelquefois justes et nécessaires, mais souvent encore inutiles. Un gouvernement qui n'a d'autres ressources que sa recette ordinaire, son crédit et le dévouement de ses peuples, pèsera mûrement toutes les circonstances avant de se jeter dans une entreprise qui pourroit bien n'être pas en proportion avec ses moyens; tandis que l'extrême facilité qu'offre le papier-monnaie pour se procurer des ressources momentanées, fait souvent taire la voix de la raison et de la prudence pour n'écouter que celle des passions. Que de guerres eussent été évitées sans ce malheureux expédient! Que de sang et de larmes épargnés aux peuples, que de regrets aux princes!

Si ces suites déplorables accompagnent l'usage du papier-monnaie, même lorsque

son émission est proportionnée aux besoins de la circulation, vous pouvez aisément juger quels seront ses effets, lorsqu'il surpasse ce que le commerce peut en absorber. Or la tentation d'outrepasser cette limite est tellement irrésistible que l'histoire n'offre aucun exemple d'un papier-monnaie qui soit constamment resté en deçà. Lorsqu'une banque émet plus de billets de confiance que la circulation n'en peut absorber, l'inconvénient qui en résulte, retombe uniquement sur la banque, qui se voit obligée de se procurer à grands fraix le numéraire que lui enlèvent les demandes sans cesse renouvelées des porteurs de ses billets. La perte qu'une banque fait dans ce cas, la met dans la nécessité de retirer sur-le-champ une partie de ses billets de la circulation, et elle est une garantie pour le public que la banque se conduira à l'avenir avec plus de prudence. Au contraire, lorsqu'une émission de papier-monnaie excède le besoin de la circulation, comme l'autorité qui l'émet peut se dispenser d'acquitter ses billets ou s'en acquitter comme bon lui semble, l'inconvénient qui en est la suite, retombe principalement sur les porteurs de billets. Si le gouvernement s'en ressent, c'est comme consommateur;

les prix de toutes les marchandises haussant par la baisse du papier-monnaie avec lequel on les achète, cette circonstance fait que les revenus de l'État ne suffisent plus pour couvrir sa dépense. Or, comme ce déficit peut être momentanément comblé par une nouvelle émission de papier, l'inconvénient qui en résulte pour le gouvernement, au lieu de l'engager à retirer une partie de ses billets, devient au contraire un motif pour lui d'en augmenter la masse. Sans doute cet expédient, aussi facile que ruineux, ne peut se continuer longtems; mais quand la nécessité ordonne d'y mettre fin, c'est toujours trop tard; parvenu à ce terme, le mal est incurable.

Lorsque la banque qui émet le papier-monnaie, se trouve être une entreprise d'actionnaires, ceux-ci souffrent encore moins du discrédit de leur papier: la perte retombe entièrement sur les porteurs de billets, et le profit des entrepreneurs s'accroît par de nouvelles émissions, malgré la baisse toujours croissante du papier-monnaie. Supposons une banque établie avec un fonds d'un million en espèces, qui émet trois millions en billets qu'elle prête à 4 pour cent: elle retirera 12 pour cent de son capital, et, déduction faite

des frais d'administration que j'évalue à 2 pour cent, elle pourra distribuer à ses actionnaires un dividende de 10 pour cent: ainsi chaque action, de 1000 roubles par exemple, donnera un revenu de 100 roubles. Que, pour augmenter ses profits, la banque émette encore un million de papier; son dividende montera à 14 pour cent, et une action de 1000 roubles donnera 140 roubles de revenu. Admettons que ce quatrième million soit de trop dans la circulation, et que les billets, n'étant pas payés, ou ne l'étant pas régulièrement, perdent 4 pour cent: il est clair que tout porteur de ces billets perd 4 pour cent sur toute la valeur qu'il possède en billets, tandis que l'actionnaire de la banque, s'il reçoit son dividende en billets, ne perd que 4 pour cent de ce dividende. Les 140 roubles qu'il reçoit de la banque, ne lui vaudront que 134 roubles environ; mais cette légère perte est bien compensée par l'augmentation du dividende; car malgré la baisse du papier, son action lui rapporte 34 roubles de plus qu'elle ne lui rapportoit avant l'émission du quatrième million. Trouvant ainsi leur intérêt à augmenter la masse du papier-monnaie, les actionnaires n'hésitent pas à émettre un cinquième million, qui

porte leur dividende à 18 pour cent; conséquemment une action de 1000 roubles donne un revenu de 180 roubles. Supposons que cette opération fasse perdre aux billets jusqu'à 10 pour cent, et que ces 180 roubles ne vaillent que 162; cependant les actionnaires auront toujours gagné, car 162 roubles font évidemment plus que 134.

Le terme jusqu'où la banque peut augmenter ses profits par de nouvelles émissions en dépit de la baisse du papier, ce terme, dis-je, peut être fort éloigné. Supposons qu'elle ait émis un sixième million, et que cette augmentation de papier ait causé une baisse de 30 pour cent: alors il y auroit une perte effective pour les actionnaires. Ils retireroient bien 22 pour cent de leur capital, c'est-à-dire qu'une action de 1000 roubles donneroit un revenu de 220 roubles en papier; mais cette somme ne vaudroit que 154 roubles en espèces, et le dividende auroit diminué de 8 roubles, comparativement à ce qu'il avoit été lorsqu'il n'y avoit que cinq millions de billets en circulation. Ce seroit donc là le terme où la banque seroit déterminée par son propre intérêt à cesser toute nouvelle émission.

Vous avez reconnu, Messeigneurs, qu'il

est dans la nature du papier-monnaie de provoquer une multiplication démesurée : or la suite immanquable d'une pareille multiplication, c'est la baisse des billets. Considérons maintenant les effets qui résultent de la dépréciation du papier-monnaie relativement à l'industrie, au bien-être de la nation, aux revenus de l'Etat et à la morale publique, et rappelons-nous toujours que dans un pays où le papier-monnaie vient à baisser, il a déjà chassé de la circulation toutes les espèces sonnantes, qu'il y est le seul numéraire et par conséquent que ses effets se font sentir dans toute l'étendue du pays, comme dans toutes les classes de la société.

La stabilité, l'immutabilité de la valeur, est la qualité essentielle du numéraire. C'est pour avoir un numéraire fixe et invariable dans sa valeur, que tous les peuples de la terre se sont décidés à choisir les métaux précieux pour en faire la monnaie du monde commerçant. Si l'on avoit pu trouver une richesse dont la valeur fût plus constante et plus régulière, on auroit choisi celle-là pour en faire du numéraire. Cette qualité est tellement essentielle que pour éviter les variations résultantes du frai des monnaies, on a imaginé la monnaie de banque, invention

qui prouve combien il importe au commerce d'écarter tout ce qui pourroit produire les moindres oscillations dans la balance des valeurs. Or, tandis que les peuples accusent les métaux précieux d'en être une mesure imparfaite, ces métaux dont la valeur ne varie que de siècle en siècle d'une manière presqu'imperceptible ; tandis que le commerce médite et raffine les moyens de corriger même ces légères imperfections, ils voient cet étalon sûr et presqu'invariable remplacé par un numéraire fictif, sans valeur intrinsèque, et par conséquent exposé aux variations les plus brusques, les plus extraordinaires. Les maux qui en résultent sont effrayans: j'emprunterai, pour les tracer, la plume de *Simonde*, parce qu'il me seroit également impossible, et de mieux raisonner, et d'écrire avec plus de force, que cet excellent écrivain (1).

La perte que cause à une nation la dépréciation de son numéraire, ne doit point se calculer seulement sur la somme en circulation: elle est multipliée par tous les marchés que cette valeur idéale a dénaturés. Tandis que

---

(1) *Du papier-monnaie et des moyens de le supprimer*, p. 20, *suiv.*

le numéraire d'une nation ne fait qu'une petite partie de sa fortune, des richesses plus importantes pour l'Etat sont anéanties par la dégradation du papier. Toutes les richesses du pays, tous les produits de la terre, multipliés et transformés par l'industrie, sont distribués entre les habitans par le moyen du numéraire. Lorsqu'il subit des altérations, la fortune nationale toute entière est distribuée selon une fausse mesure; toutes les relations du Souverain avec ses sujets, toutes celles des particuliers entr'eux, sont altérées; chaque contrat se trouve violé; l'exécution de chaque convention entraîne après soi une injustice; chacun perd dans chacune de ses relations, et la fortune publique est détruite par la ruine des particuliers.

La qualité essentielle d'un numéraire, je le répète, c'est la stabilité, l'immutabilité de son prix, parce que toutes les transactions sont stipulées d'après cette fixité supposée. Le Souverain qui a établi des impôts, le propriétaire qui a mis sa terre en ferme ou qui a loué sa maison, le cultivateur qui a fixé le prix de ses denrées, le négociant, le manufacturier, qui a établi celui de ses marchandises, le fournisseur qui a passé des contrats,

l'homme qui depuis le plus haut jusqu'au plus bas rang est convenu d'une pension, d'une paie ou d'un salaire en récompense de son travail ou de son service, tous ont compté recevoir en numéraire une valeur fixe et invariable; tous, s'il s'écoule un certain tems entre la stipulation du contrat et son accomplissement, sont cruellement trompés lorsque le numéraire qu'on leur donne a changé de prix, tous sont ruinés, lorsqu'il baisse graduellement de valeur sans s'arrêter jamais à un point fixe.

De même que la rapide circulation du numéraire permet qu'il soit employé à payer des sommes infiniment supérieures à sa valeur totale, cette rapide circulation, pendant sa baisse, cause au peuple une perte fort supérieure à la masse totale du papier. Vous savez, Messeigneurs, qu'un billet de cent roubles peut servir à faire dans l'année cinquante payemens différens. Supposons que par un hasard singulier il serve autant de fois à payer un salaire, et que de l'année passée à cette année il y ait sur la valeur du papier une perte de 25 pour cent. Les cinquante salariés, au lieu de recevoir 5000 roubles, n'auroient reçu que la valeur de 3750. Leur perte cumulée, quoique mesurée par un

seul billet de 100 roubles, sera cependant de 1250 roubles. Ainsi il ne faut point croire qu'en estimant par exemple la masse totale du papier à 100 millions, lorsqu'il baisse de 25 pour cent, la perte totale de la nation soit tout juste 25 millions: elle peut être infiniment plus considérable; par exemple, si la rapidité de la circulation étoit égale à celle que nous venons de supposer, la perte nationale seroit de 50 fois 25 millions, c'est-à-dire de 1250 millions.

Il est vrai que dans chaque marché altéré par l'altération du numéraire, un des contractans gagne autant que l'autre perd. Dans notre exemple, si nous compensons la perte des uns par le gain des autres, il ne reste de déficit net que 25 roubles. C'est une valeur qui s'est anéantie sans tourner au profit de personne; mais le déplacement injuste qui en résulte est de 1225 roubles, car les salariés ont perdu cette somme que les payeurs de salaire ont gagnée. En général la perte nette que fait la nation par la dépréciation de son papier, est en raison directe de la masse de ce papier; mais la perte cumulée de tous les individus lésés, est en raison composée de la masse multipliée par la vitesse de sa circulation. La perte réelle,

chacun l'éprouve lorsque le papier baisse tandis que le porteur le garde en portefeuille. La lésion se fait sentir lorsque le papier baisse entre le moment où une dette est contractée et celui où elle est payée. L'un calcule sa perte au moment où il donne le papier, l'autre au moment où il le reçoit.

Ainsi, quoique dans les marchés conclus pendant la baisse du papier-monnaie un des contractans gagne autant que l'autre perd, cet état de choses est pourtant un très-grand mal; car outre que le Souverain ne doit point autoriser l'injustice et coopérer au malheur qui en résulte, il arrive le plus souvent que l'individu lésé perd son capital, et que l'autre compte ses gains parmi ses revenus, en sorte que le dernier dissipe ce que le premier auroit économisé. Il arrive encore plus souvent que le but d'une spéculation mercantile n'est plus l'augmentation de valeur que produit le commerce, mais le bénéfice du change; que le travail productif du commerçant cesse pour faire place à l'agiotage; que toute spéculation n'est plus qu'un jeu sur des valeurs incertaines; qu'enfin l'activité qui enrichit quelques individus, n'ajoute plus rien aux richesses de la société. Il arrive que le commerce devient impos-

sible, parce que tout crédit est détruit, parce que le tems, en s'écoulant, trompe tous les calculs. Celui qui achète des marchandises étrangères, et qui croit en les revendant avoir obtenu un bénéfice assez considérable, voit ce bénéfice changé en perte par la baisse du change, au moment où il doit payer le vendeur étranger. Celui qui négocie sur les marchandises du pays, ne sait jamais, lorsqu'il vend, s'il pourra racheter au même prix. Chacune des opérations du commerce peut cacher une perte sous l'apparence d'un gain; celui qui a conservé ses marchandises et fermé ses magasins, a peut-être plus gagné à la fin de l'année que celui qui a multiplié ses échanges, et qui sur chacun a cru faire un bénéfice; l'intérêt est en opposition avec l'activité, et le commerce est frappé de mort.

Les capitaux accumulés, et qui prêtés à intérêt animoient le commerce et l'industrie, s'évanouissent pour le capitaliste qui est remboursé en billets; le dissipateur s'acquitte envers son créancier avec des feuilles de papier, et le prêt devient un moyen de ruine. La seule manière de profiter de son bien, c'est d'en jouir, c'est de le dissiper. Il vaut mieux consommer soi-même que vendre à

perte, que prêter pour qu'on ne vous rembourse point, qu'accumuler pour ne retrouver plus ce qu'on auroit accumulé. La prodigalité et le désordre deviennent sagesse, les lois semblent d'accord avec les vices pour conspirer contre la fortune publique.

La dégradation du papier influe d'une manière plus ruineuse encore sur la morale publique. C'est une funeste habitude à donner à un peuple, que celle de manquer à ses engagemens sous l'égide de la loi; de ne payer qu'une partie de ce qu'on doit, en prétendant payer la totalité, de rechercher partout des profits usuraires pour compenser des pertes inattendues et excessives. C'est une funeste épreuve pour tous les fonctionnaires publics, pour tous les employés, que de réduire leur paie au dessous de l'étroit nécessaire, de les priver de tout moyen honnête de subsister, et d'accroître par les besoins les plus impérieux la tentation de la vénalité.

Cependant, lorsqu'une fois une dégradation progressive a commencé, plus elle avance, et plus elle devient ruineuse. Les billets sont tombés de 100 à 60, et du point où ils sont, ils tomberont encore. Pour les porteurs de ces billets la plus grande perte

est déjà faite; mais pour tous les revenus tant privés que publics, dont ils sont la commune mesure, leur perte à venir est la plus fatale. Celui auquel on rembourse, lorsque le papier vaut 30 pour cent, une dette contractée lorsqu'il valoit 60 pour cent, perd la moitié de son bien, et cependant le papier n'a perdu que 30 pour cent. Si plus tard il tombe de 30 pour cent à 20, une baisse de 10 pour cent causera une perte de 33 pour cent à tous les capitalistes et à l'Etat lui-même (1).

Le gouvernement en effet devient par la perception des impôts le plus important des créanciers nationaux, de même que par les dépenses qu'il est obligé de faire pour la so-

---

(1) Le calcul suivant servira à rendre plus sensible cette perte progressive.

Si les billets tombent	la baisse du papier	et la perte est
de 100 à 90,	est de 10 p. ct.	de 10 p. ct.
90 à 80	10	$11\frac{1}{9}$
80 à 70	10	$12\frac{1}{2}$
70 à 60	10	$14\frac{2}{7}$
60 à 50	10	$16\frac{2}{3}$
50 à 40	10	20
40 à 30	10	25
30 à 20	10	$33\frac{1}{3}$
20 à 10	10	50
10 à 0	10	100

ciété, il est le plus important des consommateurs. Quoiqu'il ne vende pas son papier pour acheter de l'argent, il éprouve toute la baisse de ce papier dans le renchérissement progressif de tout ce qui peut s'acheter ou se vendre. En effet tous les billets qui sortent de ses coffres sont employés immédiatement ou médiatement à l'achat de choses dont le prix a augmenté. Aucun équilibre ne peut s'établir entre les revenus et les dépenses de l'État; tous les payemens qu'il reçoit, sont en papier; tout ceux qu'il fait suivent la proportion de l'argent, en sorte qu'il supporte toujours toute la perte progressive des billets. Quand il augmenteroit sans cesse les impôts, la baisse continue du papier entre une loi fiscale et la suivante, suffiroit seule à le ruiner. Avec quelque rapidité qu'il suivît la perte de ses billets, il arriveroit toujours trop tard.

Que dire encore d'un état de finances tel qu'il ne serve que dans le bonheur, et que toutes les ressources se dissipent au moment de l'adversité? Un puissant Empire peut être exposé à des revers; il peut perdre des batailles, et trouver cependant encore dans le patriotisme de ses sujets, dans leur valeur et leur dévouement, des ressources pour

sauver son honneur et son indépendance. Mais que deviendra-t-il, si tous ses revenus peuvent être anéantis par une opinion populaire, si le découragement des banquiers, si la terreur, peut-être panique, peut-être simulée, des agioteurs, changent tout-à-coup en chiffons inutiles tous les produits des impôts qui ont coûté au peuple ses sueurs et ses larmes, si le trésor public est paralysé, et toutes les fortunes privées bouleversées en sorte que le zèle et le patriotisme des citoyens ne peuvent plus venir au secours de l'Etat?

Tels sont les maux qui vont à la suite du papier-monnaie. Ce n'est plus hélas! pour avertir les Souverains des dangers qu'ils courent en l'introduisant, qu'on les peint à leurs yeux, ces suites funestes; tous à leur tour en ont fait la triste expérience: c'est pour les engager par les motifs les plus puissans à mettre enfin un terme à ces maux. Lorsque les gouvernemens se seront convaincus, qu'une fois que le papier-monnaie est avili, rien ne sauroit le sauver de sa chûte totale, ils reconnoîtront que leur loyauté, que leur fidélité à remplir leurs engagemens les obligent à le supprimer. Ils sentiront que la vraie banqueroute, c'est de payer encore avec un

papier qui ne représente plus l'argent, et qui n'inspire plus de confiance; ils sentiront surtout qu'il y auroit une injustice criante, une violation de la foi publique, à multiplier davantage un papier qui excède déjà la proportion que le peuple peut supporter, ou à augmenter la circulation du billon de cuivre, qui n'est pas moins illusoire et moins ruineuse. Ils verront d'autre part qu'aussi longtems que le papier demeure en cours, quelques mesures qu'ils adoptent, il doit laisser un déficit que le ministère est forcé de combler avec de nouvelles émissions de papier. L'humanité, la justice, le soin de la morale publique, la sûreté des Etats, tous les motifs les plus respectables se réunissent donc pour engager les Souverains à délivrer leurs peuples d'un numéraire qui compromet si gravement les intérêts les plus sacrés de toute société politique (1).

Après avoir démontré par le raisonnement les funestes effets du papier-monnaie, je crois nécessaire de prouver par les faits que

---

(1) Ce n'est point à l'économie politique à discuter les moyens qui peuvent conduire à la suppression du papier-monnaie; cet objet appartient à la législation financière, et nous y reviendrons dans la suite de ce Cours.

je ne les ai nullement exagérés, et qu'une ruine progressive accompagne toujours et en tout pays les avantages éphémères que le gouvernement en retire. C'est ce que j'ai tâché de faire dans ce précis historique que je vous présente (1), et que je vous prie de lire avec attention. Il importe trop, Messeigneurs, de vous convaincre que le papier-monnaie, par une nécessité irrésistible, par une condition inhérente à sa nature même, doit se dégrader de plus en plus: or rien n'est plus propre à vous procurer cette conviction que l'histoire des différentes banques qui ont successivement été établies, soit en Europe, soit dans les autres parties du monde. Les passions, les préjugés, les sophismes peuvent s'élever contre le raisonnement: mais lorsque les faits parlent, le doute même disparoît.

(1) C'est la XVIe des Notes appartenant à cet Ouvrage.

CHAPITRE XVI.

Comment les billets-promesses diffèrent des billets de banque.

Maintenant, Messeigneurs, que vous connoissez la nature et les effets des papiers de crédit, il ne vous sera pas difficile de remarquer les caractères essentiels qui distinguent les *billets-promesses* des *billets de banque*. Tous les deux sont des titres pour réclamer un fonds, tous les deux peuvent être renfermés dans le même portefeuille; cependant ils sont d'une nature absolument distincte, et c'est pour les avoir confondus que l'on a élevé plusieurs systèmes faux, contradictoires ou dangereux sur la nature et les effets des créances. Il est donc important de bien saisir les caractères qui les différencient. Les voici.

1°. Les *billets de banque* sont ou payables à volonté en numéraire métallique par celui qui les a émis, comme les billets de confiance; ou ils sont recevables en payement dans tous les marchés, à la place du numéraire métallique, par tous ceux qui vi-

vent sous les mêmes lois, comme le papier-monnaie.

Les *papiers-promesses*, au contraire, quoiqu'ils puissent être négociés volontairement de part et d'autre, sont rarement payables à volonté, et ils ne sont jamais transmissibles en payement par un effet de la loi. Le débiteur de ces papiers n'est tenu de les réaliser qu'à un terme fixe, au jour où il a prévu que la circulation aura ramené dans sa caisse du numéraire disponible en quantité suffisante. Ces papiers doivent rester comme une valeur morte dans la main du créancier, et ce n'est qu'à leur échéance que celui-ci compte redemander à la circulation le capital qu'il y a versé. Jusque-là il faut qu'il demeure privé de la jouissance de ce capital. A la vérité, il peut se servir de cette valeur morte, et la fournir en échange de quelques autres valeurs à celui qui consentiroit à l'accepter; mais alors il s'en sert comme il feroit de toute autre propriété: ce n'est qu'un simple transport de créance; c'est un créancier mis à la place de l'autre. De telles opérations sont totalement étrangères à la circulation du numéraire, et ne suppléent à aucun des mouvemens qui lui sont nécessaires. Il faut que celui auquel se fait le

transport, ait en sa possession du numéraire parfaitement disponible, et dont il puisse se passer jusqu'à l'échéance du titre. Enfin tout porteur d'un effet de ce genre, soit qu'il l'ait reçu de la première main, soit qu'il le tienne d'une main subséquente, n'a pu l'acquérir sans abandonner pour un certain tems à la circulation le capital qui fait l'objet de la promesse.

2°. Les *billets de banque* font partie de la valeur totale du numéraire, dont ils représentent une fraction ; ainsi ils circulent avec le numéraire métallique, en sens contraire des marchandises.

Les *papiers-promesses*, au contraire, représentent une fraction de la valeur de la richesse mobiliaire dont ils font partie ; ainsi ils cheminent avec les marchandises en sens contraire du numéraire et le croisent dans sa circulation. On les crée et on les transmet, on les vend et on les achète, toujours en échange contre de l'argent ou des billets de banque, précisément comme toute autre marchandise.

3°. Les *billets de banque* ne portent point d'intérêt et ne donnent aucune rente ; ainsi chaque détenteur de ces billets est compressé de s'en défaire, autant qu'il le seroit

de se défaire du numéraire métallique (1). Ils sont désavantageux de garder en portefeuille, aussi bien que l'argent à garder en caisse; car un capital qui fructifieroit si on le prêtoit ou si on l'employoit à quelqu'entreprise industrielle, reste stérile aussi longtems qu'on le laisse chômer. Aussi les détenteurs de billets de banque s'empressent-ils de les faire circuler aussi rapidement qu'ils le peuvent, sous peine de perdre l'intérêt de leur capital. Ces papiers passent donc de main en main, pour faciliter les échanges, en sens contraire, soit des marchandises, soit des papiers-promesses.

La possession des *papiers-promesses* est au contraire toujours fructueuse: ils portent intérêt, ou ils donnent droit à un dividende; et lors même que cet intérêt ne paroit point exister, comme dans les lettres-de-change, leur porteur en a toujours acquis la propriété moyennant une bonification propor-

---

(1) Il existe une espèce de billets qui sont reçus dans le commerce comme numéraire, et qui portent en même tems intérêt comme les papiers-promesses. Tels étoient, par exemple, les *vales* d'Espagne et les billets de la première banque de Stockholm. Cette confusion de fait a surtout contribué à faire confondre ces deux espèces de papiers, mais elle n'empêche pas qu'il n'y ait une différence essentielle dans leur nature et dans leurs effets.

tionnée au délai auquel il doit se soumettre, et qui est connue sous le nom d'escompte. Aussi les papiers-promesses sont-ils conservés par le même propriétaire jusqu'au terme de leur remboursement. On est aussi empressé à les garder, qu'à se défaire des billets de banque. Quoiqu'on les échange quelquefois ou entr'elles ou contre des marchandises, ils ne forment cependant point partie de la circulation du numéraire; aussi retardent-ils moins son mouvement, qu'ils n'accélèrent sa marche en multipliant les valeurs à échanger.

Telle est la différence entre les papiers-promesses et les billets de banque. Il en résulte que la nature des premiers les rend absolument incapables de remplir les fonctions des autres. Cependant c'est encore aujourd'hui une des erreurs le plus généralement répandues, que la solidité d'un papier, c'est-à-dire la certitude qu'il sera acquitté, est la seule condition requise pour qu'il puisse faire office de monnaie; et qu'en conséquence le crédit hypothécaire suffisamment établi pourroit être la base d'une banque de circulation. Les personnes qui se laissent aller à cette fausse opinion, semblent oublier qu'il est de l'essence d'un billet de confiance, d'être convertible en numé-

raire métallique à toute minute, sans retard ni condition quelconque. Il ne suffit pas de la certitude parfaite qu'il le sera un jour; il faut qu'il en ait actuellement la faculté. Or c'est ce que ne sauroient faire les papiers-promesses, quelque bien garantis, quelque solidement hypothéqués qu'on les suppose, puisqu'ils ne peuvent être réalisés sans reprendre à la circulation les capitaux qu'ils lui ont prêtés. C'est bien moins la solidité du titre que la promptitude du recouvrement qui pourra rapprocher un papier des qualités nécessaires pour faire service de monnaie. Or de toutes les promesses, celles qui sont fondées sur le crédit hypothécaire sont celles dont le recouvrement, quoique le plus sûr, est aussi naturellement le plus éloigné. Celles fondées sur le crédit personnel, dont le recouvrement est en général plus prompt, offrent au contraire le moins de sûreté. Tous les essais qu'on a faits dans différens pays pour fonder des banques de circulation sur le crédit hypothécaire, ou pour remplacer le numéraire par des papiers-promesses, ont également échoué (1).

(1) Voyez l'histoire de l'*Ayr-Bank* au XIVe chapitre, et celle des assignats et mandats de France, dans la Note XVIe.

Le papier-monnaie n'étant point remboursable, il exige moins de précautions de la part du Souverain qui l'émet, que n'exigeroient des billets de confiance. Comme le Souverain n'a pas à craindre que ses billets lui reviennent pour être payés en numéraire métallique, il peut sans inconvénient les prêter à longs termes, pourvu que le recouvrement soit assuré. Presque tous les prêts que nos banques d'emprunt font aux particuliers, consistent en assignats et se font à long terme, sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour la banque d'assignats, c'est-à-dire pour l'établissement qui les émet.

Cependant, une chose digne de remarque c'est que, même dans un pays où tout le numéraire circulant se borne au papier-monnaie, les papiers-promesses ne peuvent point servir de numéraire, tant leur nature est contraire à cette fonction. Qui ne croiroit, par exemple, qu'en Russie des papiers-promesses de la plus grande solidité ne seroient reçus avec d'autant plus de facilité en guise de numéraire, qu'à leur échéance ils ne sont pas non plus remboursables en monnaie métallique, mais encore en papier, et qu'ils ont sur ce dernier l'avantage de porter un intérêt et d'être hypothéqués sur un gage nommé-

ment spécifié? Cependant l'expérience a prouvé le contraire. Comme ce fait fournit la preuve la plus convaincante de la différence qui subsiste entre ces deux espèces de billets, je crois utile de vous en faire connoître les détails.

En 1797, feu l'Empereur établit une *banque de secours* pour la noblesse endettée, sur le plan que lui en avoit présenté un Hollandais. Cet homme, quoique l'agent d'une des premières maisons de commerce en Europe, avoit, comme presque tous les négocians, des idées très-confuses sur la nature et les effets des papiers de crédit. La crainte d'augmenter le papier-monnaie, qui perdoit déjà considérablement contre la monnaie d'argent, l'avoit déterminné à proposer la création de cédules hypothécaires, de la valeur de 500 à 10,000 roubles, portant 5 pour cent d'intérêt. Le gouvernement ordonna que ces billets seroient transmissibles des débiteurs de la banque à leurs créanciers; que les caisses publiques ainsi que les banques d'emprunt, les recevroient en acquit de leurs créances, et que du reste ils pourroient être transmis volontairement de main en mains. Les fonds prêtés par cette

banque étoient remboursables en 25 ans; les intérêts devoient être payés en assignats; la restitution du principal pouvoit se faire en cédules de cette banque. Du moment de son ouverture, tout créancier d'un noble qui auroit réclamé inutilement le payement de sa dette, étoit autorisé de s'adresser à la banque; celle-ci pouvoit contraindre le débiteur à lui engager une de ses propriétés, et dans ce cas elle étoit tenue d'indemniser directement le créancier. Enfin la banque offroit encore des avances à tous les propriétaires qui voudroient emprunter chez elle pour faire des entreprises d'industrie. Ces avances étoient fournies de même en cédules.

A peine ces billets avoient-ils paru dans la circulation, qu'ils perdirent jusqu'à 15 et 20 pour cent contre les assignats, et de semaine en semaine leur discrédit alla en augmentant. Cet effet étonna tout le monde, hors le peu de personnes qui, familiers avec les principes de l'économie politique, l'avoient prévu et prédit. Ces billets, quoique papiers comme les assignats, n'étoient cependant que des papiers-promesses, tandis que les assignats sont un papier-monnaie; les premiers n'avoient un cours forcé que dans les transactions des débiteurs-propriétaires avec leurs

créanciers, et de ceux-ci avec les caisses publiques, tandis que les autres étoient admissibles dans tous les marchés. Si les billets d'hypothèque portoient un intérêt dont les assignats ne jouissent pas, cet avantage étoit compensé par l'inconvénient d'une échéance très-éloignée. Enfin le montant même de ces billets les rendoit peu propres à la circulation: les plus petits, comme je l'ai déjà dit, étoient de 500 roubles; or de cent marchés qui se font, il n'y en a peut-être pas un qui se monte à cette somme.

Les créanciers des propriétaires se trouvoient être pour la plupart des artisans et des détailleurs: ces gens en recevant les billets, ne pouvoient les employer à payer leurs ouvriers, leurs commis, leurs fournisseurs; et n'étant ni disposés, ni même en état de les garder dans leurs portefeuilles pour en tirer un intérêt modique, ils se voyoient dans la nécessité de les négocier, c'est-à-dire de leur chercher des acheteurs. Un pareil acheteur ne sauroit être qu'un capitaliste ayant une somme d'argent oisive qu'il ne veut ni dépenser ni employer lui-même, ce que nous avons défini sous le nom de *fonds à prêter*. Ainsi la masse des fonds à prêter est la seule qui puisse acheter une telle pro-

messe. Or cette portion, relativement à la masse totale du capital national, est toujours infiniment petite, et par conséquent la portion de numéraire qui la représente l'est aussi. Lorsqu'on offre tout-à-coup des promesses pour une valeur considérable à vendre, il n'y aura pas assez de capitaux pour les acheter, et les possesseurs de ces capitaux profiteront de la concurrence des vendeurs de promesses pour leur imposer des conditions onéreuses.

Voilà ce qui arriva à nos détenteurs de cédules: ils se voyoient forcés de les céder avec perte, et cette perte alloit toujours en croissant à mesure que la masse des cédules augmentoit. Cependant, quel que fut le cours de cés billets, les créanciers des propriétaires étoient toujours obligés à les recevoir au taux nominal, ce qui changeoit en une injustice ouverte le bienfait que l'Empereur avoit voulu leur accorder. Pour mettre fin à cet embarras, on se vit forcé de recourir à la mesure que l'auteur du plan avoit cru pouvoir éviter, c'est-à-dire d'augmenter la masse du papier-monnaie. On établit un comptoir à la banque, où tout porteur de cédules pouvoit les échanger contre des assignats. La foule qui s'y présenta, fut immense; et comme il étoit impossible de satisfaire tout le monde

à-la-fois, l'agiotage le plus effréné s'établit bientôt aux portes de la banque. Tel porteur qui venoit de réaliser ses billets, s'empressoit d'en acheter d'autres sur-le-champ, pour les présenter de nouveau. Ce désordre ne cessa qu'avec l'existence de la banque, qui fut réunie à celle d'emprunt.

Je vous ai raconté ces faits pour vous prouver par un exemple très-instructif que les papiers-promesses ne peuvent jamais faire office de numéraire; mais ils nous fournissent encore d'autres observations importantes. En créant cette banque, le gouvernement avoit eu l'intention bienfaisante de contraindre les propriétaires endettés à satisfaire leurs créanciers; et il avoit cru leur fournir en même tems le moyen le plus propre de s'acquitter promptement et d'une manière peu onéreuse. Ce but étoit certainement très-louable, mais pour y parvenir on avoit pris des mesures qui devoient faire plus de tort à l'industrie et à la richesse nationale qu'elles ne pouvoient jamais faire de bien à ces débiteurs et à ces créanciers. Les sommes que les premiers devoient, n'étoient que l'expression ou le signe d'une valeur plus réelle, des marchandises qu'ils avoient empruntées et détruites: pour rétablir ces valeurs consommées

par anticipation, il n'y avoit qu'un moyen, celui d'épargner sur les consommations actuelles. Le gouvernement ne pouvoit point leur fournir ce fonds, car lui-même il n'est pas producteur, et ses revenus sont balancés par ses dépenses. Il le leur fournit pourtant, ou plutôt il crut le fournir, en créant du papier-monnaie: mais qui ne voit que ce papier ne pouvoit nullement remplacer les capitaux qui manquoient dans la circulation? Encore que le gouvernement eût pu prêter de l'or et de l'argent, ces valeurs réelles n'auroient pu les remplacer qu'en sortant du pays, et en y ramenant d'autres valeurs qui y étoient plus en demande. Le papier-monnaie étant borné par sa nature aux marchés de l'intérieur, ne pouvoit que perdre de sa valeur par une nouvelle émission qui dérangea encore plus la proportion déjà très-altérée qui subsistoit entre son montant et la valeur de la richesse circulante. En effet, la perte des assignats contre le numéraire métallique s'accrut rapidement; le rouble en assignats qui en 1797 avoit encore valu $79\frac{1}{3}$ copeks d'argent, descendit les années suivantes à 73, à $67\frac{1}{2}$ et à $65\frac{1}{3}$ copeks. Cette baisse de l'assignat est l'expression arithmétique de la perte que souffrit la nation pour avoir mis un cer-

tain nombre de débiteurs en état de payer leurs dettes d'une manière très-préjudiciable aux créanciers; perte qui retomba principalement sur les salariés du gouvernement et les rentiers, et qui agrava leur situation déjà très-pénible.

CHAPITRE XVII.

Quels sont les effets du crédit pour la richesse nationale.

Avant de quitter l'objet de ce Livre, résumons tous les principes, et tâchons de nous rendre compte d'une manière claire et précise des avantages que la richesse nationale peut retirer du crédit. Ce travail nous sera d'autant plus utile qu'il n'y a guère d'objet en économie politique sur lequel on se fait plus facilement illusion. Parmi tant de personnes qu'on entend journellement raisonner sur le crédit, il n'y en a que très-peu qui se font une idée nette de sa nature; cependant le crédit n'est pas une chose idéale qu'on ne puisse saisir ni analyser. Quant à ses effets, les opinions de la plupart des hommes à ce sujet sont encore bien plus confuses. Y a-t-il une erreur plus généralement répandue que celle qui attribue au crédit la faculté de créer des capitaux qui n'existoient pas? Cependant cette erreur conduit aux conséquences les plus absurdes en théorie et les plus funestes dans l'application.

C'est dans ce système d'un crédit créateur que l'on entend des gens assurer que la dette publique enrichit un Etat, puisque d'une part celui qui reçoit un salaire du gouvernement, vit de l'argent emprunté, et que de l'autre celui qui l'a prêté est aussi riche qu'auparavant; c'est dans ce système qu'on a vu des Souverains augmenter leur papier-monnaie déjà déprécié, dans la vue d'encourager l'industrie, croyant qu'il suffisoit de créer des signes pour créer des capitaux; c'est dans ce système enfin qu'on a vu la banque de Law confondre toutes les valeurs, bouleverser toutes les fortunes, et ruiner pour une longue suite d'années le pays le plus florissant. Le mauvais succès de toutes les applications de ce système démontre assez sa fausseté, et fait bien voir qu'il y a dans les créances quelque chose de positif et de réel, à quoi l'imagination ne peut suppléer.

Pour résoudre d'une manière satisfaisante la question épineuse dont il s'agit, rappelons-nous d'abord que le crédit n'est autre chose que la confiance qui se manifeste, soit dans les prêts, soit dans la circulation de ces billets qui représentent le numéraire et qui le remplacent. Dans un pays où le crédit est bien établi, on prête volontiers, les emprunts sont faciles,

et les billets de banque circulent aisément et sans perdre de leur valeur. Or cette confiance n'est pas sans base; elle ne repose pas sur l'imagination: elle ne connoît d'autre source que la bonne-foi, et d'autre terme que l'infidélité. Elle ne peut jamais être commandée, et si la ruse parvient quelquefois à la séduire ou à la tromper, ce n'est jamais pour longtems.

Considérons-la d'abord dans les *prêts*, et examinons les avantages qu'elle procure dans cette espèce de transactions. Le *fonds* prêté, comme vous le savez, ne consiste point dans les pièces de monnaies ou dans les billets qui ont servi au prêteur comme instrument de délégation, mais dans les marchandises que ce numéraire donne le pouvoir d'acheter (1). Or, je vous le demande, Messeigneurs, ces marchandises doublent-elles par l'acte du prêt? Parce que le capitaliste a délégué à l'emprunteur la faculté d'acheter des marchandises pour la valeur de mille roubles, y a-t-il dès ce moment dans la société des marchandises pour la valeur de mille roubles de plus? Cette question est trop palpable pour qu'un homme de bon sens puisse l'affirmer:

---

(1) Voyez le chap. II. de ce Livre, T. III, p.157.

il est impossible de ne pas s'apercevoir que le fonds prêté reste le même que le fonds gardé par son propriétaire. Or, s'il est vrai que le prêt n'augmente point le fonds prêté, le crédit n'a donc point une puissance créatrice: il ne fait que donner à la personne qui l'obtient, la disposition d'un fonds déjà existant.

„Mais, dira-t-on, le *titre* que reçoit le propriétaire d'un fonds prêté, a cependant une valeur égale au fonds pour la cession duquel il a été donné. Lorsque je prête à la caisse de la maison des enfans-trouvés mille roubles sur un billet, cette caisse se trouve en possession de mon argent, et moi je possède un billet valant mille roubles et que je puis échanger à tout moment contre une pareille valeur."

Sans doute les titres de créance ont souvent une valeur échangeable (1) et ressemblent par là aux véritables richesses: mais s'ils font partie du capital des particuliers, ils ne font jamais partie du capital national, parce qu'ils sont toujours accompagnés d'une

---

(1) Je dis, *souvent*; car vous savez qu'il y a des papiers de crédit qu'on ne trouve à placer que très-difficilement. Voyez p. 231.

quantité négative, qui compense la créance et la détruit. Vous avez raison, dirois-je à mon adversaire, de ranger votre billet du lombard parmi votre *avoir*, puisque vous êtes le propriétaire du capital que vous avez prêté au lombard; mais cette caisse, qui n'est que le gérent du capital, doit porter cette même valeur au *débit* de ses livres. La richesse nationale ne comprend pas, d'abord les fonds prêtés, et puis les fonds empruntés, puisque cela revient au même; les uns et les autres étant identiques on ne peut les compter qu'une fois. La masse des marchandises livrées en conséquence des emprunts, est égale à la masse des créances; et comme il n'y a point de double emploi, les emprunteurs ne sont point les propriétaires de cette partie de la richesse nationale qui est égale à la valeur de toutes les créances: il y a d'une part une quantité négative, égale à la quantité positive qui se trouve de l'autre.

Ce n'est jamais pour avoir été *prêtés* que les fonds augmentent; c'est pour avoir été *employés d'une manière productive.* Les emprunts faits pour maintenir un travail improductif, sont autant de pertes pour l'Etat, soit que les emprunts se fassent par des particuliers qui hypothèquent leurs immeubles

pour gage, soit qu'ils se fassent par le gouvernement qui hypothèque les revenus de la nation. Les fonds employés à une consommation stérile, sont consommés sans se reproduire et sans donner de profits. Quoique le prêteur ait en main un gage égal à la valeur des richesses qui ont été consommées, et quoiqu'il prélève sur le produit annuel une part égale à l'intérêt de ses fonds, cette valeur n'en est pas moins perdue pour la richesse nationale; car l'emprunteur a aliéné d'abord la valeur qu'on lui avoit prêtée, et il aliène ensuite celle avec laquelle il paye le prêteur: il y en a deux d'aliénées, et cependant il n'en existe plus qu'une.

Ainsi, quand le crédit sert à emprunter des fonds pour les vouer à la consommation stérile, il est toujours nuisible à la richesse nationale. Ce seroit une erreur ridicule de croire que l'Angleterre s'enrichit par son crédit public, et que cette immense quantité de *stocks* dont il encombre la circulation, puisse servir de compensation seulement pour les capitaux que ce crédit absorbe et anéantit. Si l'Angleterre est opulente, ce n'est pas par son crédit public; c'est malgré ce crédit.

Restent les emprunts faits pour maintenir

un travail productif, comme les seuls dans lesquels le crédit peut être utile. Mais de quelle manière l'est-il, et jusqu'à quel point? On ne parvient à résoudre ces questions qu'en considérant séparément le *crédit domestique* et le *crédit étranger*, c'est-à-dire celui qui est donné et reçu par les habitans d'un même pays, et celui qu'une nation ou ses individus accordent à l'étranger ou en obtiennent. Ces deux espèces de crédit sont loin d'avoir les mêmes effets.

On conviendra facilement que le *crédit domestique*, quand il sert à maintenir un travail productif, est toujours avantageux *aux emprunteurs*, puisqu'il les met en état de faire des entreprises profitables qu'ils n'auroient pas pu faire sans cela. Mais ce crédit, est-il également avantageux *à la société* entière? L'emprunteur et le prêteur étant du même pays, la richesse nationale est-elle augmentée par l'emploi productif d'un capital prêté, qui, selon toute apparence, n'eût pas chômé entre les mains de son propriétaire? Il y a des auteurs, et d'un grand poids, qui répondent négativement à ces questions. »Les emprunts domestiques faits pour maintenir un travail productif, disent-

ils (1), sont indifférens pour la richesse nationale; s'ils n'appauvrissent pas la nation, ils ne l'enrichissent pas non plus. C'est une partie du capital national qui change de régisseur, sans changer ni de propriétaire, ni de destination; car tout capitaliste n'emploie son capital qu'à maintenir un travail productif, sous peine de le perdre.»

Si cette opinion étoit fondée, il vaudroit mieux pour l'industrie qu'il n'y eût point de crédit domestique; car s'il n'est que l'un des deux, ou inutile ou nuisible, qu'importe de le conserver? Mais c'est aller trop loin. Sans doute, tout capitaliste est intéressé à employer son capital d'une manière productive, parce que c'est le seul moyen de le conserver et d'en retirer un profit: mais combien n'y a-t-il pas de capitalistes qui, par leur éducation, par le genre de vie qu'ils ont embrassé, ou par leurs goûts et leurs habitudes, sont hors d'état ou incapables d'employer eux-mêmes leurs capitaux, et qui par conséquent n'en accumuleroient point, si le

(1) *De la richesse commerciale, par Simonde, T. I. p. 175.* C'est la seule fois que mon opinion se trouve en contradiction avec celle de ce respectable philosophe; le public éclairé jugera laquelle est la mieux fondée.

crédit ne leur offroit pas le moyen de les faire fructifier par l'entremise de quelqu'autre personne? Les riches propriétaires qui vivent à la cour, les employés civils, militaires et ecclésiastiques, les filles, les veuves, les domestiques et quelques autres classes de la société se trouvent pour la plupart dans une pareille situation. Cependant, combien d'industrie n'est pas mise en activité dans une grande ville, à l'aide des petits capitaux seulement amassés par les domestiques! Ces capitaux forment presque la seule source ouverte à ces maîtres-ouvriers pauvres et rangés qui, pour donner quelque extension à leur industrie, consentent à payer un intérêt un peu supérieur au taux de la place, et qui n'auroient pas de crédit ni d'accès auprès des grands capitalistes. Toutes ces différentes classes de capitalistes cesseroient d'accumuler, elles seroient forcées de le faire, aussitôt qu'il n'y auroit plus de crédit. C'est au prêt à intérêt qu'il faut attribuer en grande partie l'accroissement rapide des capitaux depuis que les lois ecclésiastiques et l'opinion populaire ont cessé de condamner le profit du capitaliste. C'est sous ce rapport qu'on peut dire en quelque sorte que le cré-

dit crée des capitaux, puisqu'il devient un puissant motif pour en amasser.

Cependant le crédit n'est pas utile seulement dans le rapport du capitaliste-rentier à l'entrepreneur; il l'est encore, et peut-être davantage, dans les rapports des entrepreneurs entr'eux. Nous allons voir qu'il est impossible d'étendre les entreprises industrielles au-delà de certaines bornes très-étroites, à moins de donner du crédit: ainsi, dans la supposition même que tous les capitalistes dirigeassent eux-mêmes l'emploi de leurs capitaux, ils seroient toujours dans la nécessité d'en prêter une partie.

Cette nécessité se manifeste surtout dans les deux circonstances suivantes:

1°. Quand une entreprise est limitée par le débit de ses produits. — Lorsqu'un entrepreneur vend tout ce qu'il peut vendre au comptant, son débit s'arrête; et s'il possède du capital de reste, il ne peut plus l'employer dans son entreprise, faute de débit pour le surplus de marchandises qu'il produiroit. Dans ce cas, le seul moyen d'étendre son entreprise, c'est de vendre à crédit les marchandises qu'il ne peut plus vendre au comptant. Supposez un cultivateur qui ait encore du terrain en friche et des capi-

taux suffisans pour étendre sa culture Placez-le dans un pays où le crédit soit inconnu. Que ce qu'il vend des productions de son terrain cultivé soit exactement ce qu'il peut vendre au comptant: il lui sera impossible de défricher ses terres incultes, car le produit de ces terres ne trouveroit point d'acheteurs. Ainsi pour étendre sa culture, il est obligé de vendre à crédit une partie de ses productions. — Mettez à la place de ce cultivateur un fabricant ou un marchand : les mêmes motifs les engageront à en agir de même.

2°. Quand une entreprise est limitée par la production de certaines autres entreprises dont elle dépend, et que cette production est arrêtée par le défaut de capitaux. — Lorsqu'un entrepreneur a besoin des produits de quelqu'autre industrie et qu'il en achète tout ce qui s'en présente au marché, sa production ne peut guère aller au-delà; et s'il a du capital de reste, il ne peut plus l'employer dans son entreprise, faute de ces produits. Dans ce cas, le seul moyen d'étendre son entreprise, c'est de faire des avances aux entrepreneurs qui lui fournissent ces produits. Par exemple, un fabricant de toiles met en œuvre mille pouds de lin annuellement; il est assez riche pour en employer

davantage, mais les cultivateurs de son pays n'ont pas de capitaux suffisans pour en produire une plus grande quantité. S'il veut augmenter sa fabrique, il est obligé de faire des avances aux cultivateurs pour qu'ils puissent étendre leur culture. — Vous sentez bien que tout entrepreneur peut se trouver dans une pareille situation vis-à-vis d'autres entrepreneurs, du moment qu'il a besoin des produits de leur industrie, soit comme matériaux, soit comme instrumens de métier.

C'est ainsi que les entrepreneurs riches, dans quelqu'espèce d'industrie que ce soit, donnent du crédit pour étendre leurs entreprises, d'où résulte un accroissement progressif de production, non-seulement dans leurs industries, mais encore dans toutes celles qui sont en relation avec elles. Des capitaux qui chômeroient entre les mains des entrepreneurs riches, fructifient dans ceux des entrepreneurs pâuvres, et retournent ensuite à leurs propriétaires pour leur rendre les mêmes services. Si le crédit n'existoit pas, l'extension de chaque espèce d'industrie seroit bornée, non-seulement par le capital qui la fait aller, comme cela arrive encore actuellement; mais de plus elle seroit bornée par les capitaux qui font aller

toutes les autres industries dont la première dépend. Telle est effectivement la situation d'un peuple qui ne connoît point le crédit; mais il est impossible qu'elle puisse durer longtems. La classe d'entrepreneurs qui la première devance les autres dans l'accumulation des capitaux, prête le surplus qu'elle ne peut employer pour le moment, à ces autres classes moins riches dont elle dépend, afin d'augmenter par leur production anticipée, celle qui fait l'objet de ses propres travaux.

Dans presque toute l'Europe moderne, c'est la classe des marchands qui est parvenue la première à former des capitaux considérables; aussi a-t-elle été la première à offrir du crédit à toutes les autres classes industrieuses, parce qu'elle a besoin de toutes. Les avances que le commerce leur fait, ont souvent l'air de n'être que des achats, et cependant ce sont de véritables avances. Le marchand qui paye comptant une marchandise qu'on lui livre sur-le-champ, ne paroît rien avancer au producteur qui la lui vend: cependant, s'il lui faut attendre des mois et peut-être des années entières avant de voir rentrer ses fonds, c'est effectivement un prêt qu'il fait au producteur, prêt par lequel ce-

lui-ci se trouve en état de recommencer sa production sur-le-champ. D'autres fois, le marchand vend à crédit au producteur et paye d'avance ce qu'il achète, en stipulant des conditions qui le dédommagent des retards du payement et de la livraison. Ces espèces de prêts n'ont lieu que dans les pays où l'opulence des marchands surpasse de beaucoup la fortune des autres classes industrielles.

A mesure que ces dernières se sont enrichies dans les différens pays de l'Europe, la classe marchande a cessé peu-à-peu de leur faire de longs crédits; il est même arrivé qu'elle a réclamé des cultivateurs et des fabricans le crédit qu'elle leur avoit accordé précédemment. En Angleterre, par exemple, les marchands, au lieu d'acheter au comptant, ne donnent souvent que de foibles à-comptes, et ne remettent aux vendeurs pour le surplus, que leurs promesses ou billets exigibles à terme convenu. Ils achètent même quelquefois sans donner des à-comptes, et stipulent un délai suffisant pour payer le producteur avec l'argent qu'ils auront reçu du consommateur (1).

---

(1) Je vous ai dit (T. I. p. 245, et T. II. p. 120) qu'un des plus grands avantages que procure la classe des marchands

Dans les pays où les cultivateurs et les manufacturiers sont parvenus à ce degré d'opulence qui leur permet de se passer du crédit donné par la classe commerçante, celle-ci pouvant disposer des capitaux qu'elle employoit précédemment dans ce crédit, a pu les appliquer à d'autres usages également utiles et profitables; par exemple, à celui de l'escompte des billets de commerce, qui donne aux vendeurs la facilité de réaliser avant l'échéance la valeur des promesses qu'on leur a faites; à celui des banques, qui fournissent aux négocians les moyens de soutenir, d'étendre et de prolonger leurs crédits; à celui des assurances, qui diminuent les dangers en les appréciant et en y donnant garantie, etc.

Tels sont les effets du crédit domestique. Vous voyez qu'il est utile de deux manières:

---

quand elle est séparée des autres classes industrieuses, consiste dans la division des capitaux nationaux, dont une partie, qui reste dans les mains des marchands, est destinée à remplacer les capitaux des cultivateurs et des manufacturiers, de sorte que ces producteurs peuvent sans cesse continuer leur production, sans jamais l'interrompre. L'observation que nous venons de faire, borne cet avantage à certains pays et à certaines époques de la société; dans d'autres il devient inutile. Cette restriction mérite d'être remarquée.

d'abord dans le rapport du capitaliste au producteur; et ensuite dans celui de producteur à producteur. Par le crédit qui s'établit entre le capitaliste et le producteur, le premier, s'il ne veut ou s'il ne peut s'occuper de la production, est pourtant engagé à lui devenir utile en retranchant sur son revenu des fonds qui vont alimenter l'industrie. Le crédit qui subsiste entre les différentes classes de producteurs, fait naître une production anticipée de la part des emprunteurs, et met par là les prêteurs en état d'étendre la leur, d'où résulte en général une production plus abondante.

Les avantages du *crédit étranger* sont exactement les mêmes que ceux du crédit domestique, avec cette différence que chaque nation qui donne ou accepte du crédit dans l'étranger, ne jouit que de la moitié de ces avantages. Ainsi une nation riche, qui, pour étendre sa production, a besoin d'étendre son débit ou ses achats, gagne une augmentation de production en prêtant aux nation étrangères; et une nation pauvre qui, par la même raison, a besoin d'emprunter, gagne pareillement en empruntant. Comme il seroit absurde de condamner les emprunts entre particuliers, par la raison qu'il y a

des individus qui se ruinent par ce moyen, il seroit encore bien plus absurde de condamner les emprunts qui se font entre nations, dans la crainte qu'il pourroit arriver que l'une ou l'autre se ruinât par ses dettes dans l'étranger, car cette crainte est tout-à-fait chimérique. L'expérience de tous les tems prouve, que parmi le nombre total des emprunteurs il y a bien plus d'individus qui empruntent pour tirer un parti avantageux des fonds empruntés, qu'il n'y en a qui les dissipent: ainsi, quoiqu'il y ait des individus qui se ruinent par leurs dettes, une nation entière ne peut jamais se trouver dans ce cas (1). Mais il importe de distinguer les dettes étrangères contractées par les particuliers d'une nation, et celles contractées par son gouvernement. Ce dernier n'emprunte jamais pour produire, mais toujours pour consommer: ainsi quand il s'agit des avantages du crédit étranger d'une nation, c'est de son crédit privé qu'on parle, et non pas de son crédit public.

En considérant tous les individus d'une nation en masse, ils se trouvent donc toujours dans le cas d'un particulier qui emprunte

(1) Voyez T. III, p. 153.

pour faire fructifier le capital dont il obtient la disposition. Le crédit privé d'un particulier peut devenir nuisible à la richesse nationale; le crédit privé de la nation ne le peut jamais. Il lui est toujours avantageux de la même manière que le crédit d'un particulier l'est à celui-ci lorsqu'il en fait un usage productif: il lui fournit des capitaux, il la met en état d'étendre sa production et d'accroître la richesse générale (1). La nation en profitera, tant que son agriculture, ses manufactures et son commerce intérieur sont encore susceptibles de grands accroissemens: mais dès que ces différentes branches de l'industrie nationale se trouveront saturées de capitaux, elle cessera d'en emprunter; insensiblement elle restituera ceux dont la confiance des étrangers lui avoit abandonné le maniement; enfin, au lieu de demander du crédit, elle en donnera, semblable en cela à cet entrepreneur individuel, lequel, à force d'emprunter et de faire valoir les capitaux qu'on lui avoit confiés, de pauvre qu'il étoit, est parvenu à un tel degré d'opulence qu'il refuse les prêts qu'on lui offre, et qu'il accorde des crédits, au lieu d'en accepter.

(1) Voyez T. III, p. 213.

Tels sont, si je ne me trompe, les effets du crédit sur la richesse nationale. Vous voyez, Messeigneurs, que, tout avantageux qu'il est, il y a loin cependant de son utilité réelle à cette puissance fantastique qu'on se plaît si souvent de lui attribuer. Vous voyez encore que ces titres de créance, ces papiers promesses que tant de monde regarde comme de véritables capitaux, ne sont rien moins que des élémens du capital national, et qu'ils représentent même en grande partie des richesses qui n'existent plus. Si l'on n'avoit jamais emprunté que pour maintenir un travail productif, il existeroit une masse de richesses égale en valeur à la masse entière de créances; ce capital n'appartiendroit pas aux débiteurs, mais seroit entre leurs mains hypothéqué aux créanciers. Mais comme une grande partie de tous les emprunts se font pour employer d'une manière improductive les fonds qu'on emprunte, il n'existe point, pour représenter ces dettes, une masse correspondante de richesses, mais seulement une masse suffisante pour en payer les intérêts. Lorsque les fonds prêtés sont consommés de cette manière, les titres qui servent à constater les prêts, ne peuvent guère remplacer les fonds perdus, quoique

l'intérêt qu'ils procurent, leur conserve de la valeur.

Il en est autrement des *billets de confiance* et du *papier-monnaie*: ces signes peuvent augmenter réellement jusqu'à un certain point la richesse productive de l'Etat. Chaque émission de billets de banque doit, comme nous l'avons vu, pousser en dehors de l'Etat une somme de numéraire égale à la valeur de l'émission: or cette somme de numéraire, ou d'un capital stérile, expulsée ainsi, n'est pas donnée gratuitement aux étrangers: elle est échangée avec eux contre d'autres marchandises, qui, en tout cas, augmentent la richesse nationale, et qui peuvent même augmenter le capital national si elles sont employées à la production. Jusque-là, et pas plus loin, l'émission de billets de banque est utile. Mais vous voyez d'une part, que l'utilité qu'on en peut retirer est fort limitée, puisqu'il n'y a qu'une partie du numéraire, celui qui circule par grosses sommes entre négocians, que l'on puisse remplacer par du papier; vous voyez de l'autre que cette opération, qui anime le commerce, est accompagnée de dangers tout au moins égaux à ses avantages, à cause des variations de valeur auxquelles est nécessairement ex-

posé un signe qui n'en a aucune par lui-même. Du reste, échanger le numéraire qu'on possédoit déjà, contre des richesses plus productives, ce n'est pas multiplier les capitaux, c'est seulement en tirer un plus grand parti. Aussi l'établissement d'une banque n'ajoute-t-il rien aux fonds que possédoit la nation: le pouvoir du crédit ne s'étend pas jusque-là; il procure à l'un l'usage de ce qui étoit au service de l'autre; il déplace, mais il ne crée jamais.

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA CONSOMMATION.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature des consommations en général.

Dès le commencement de ce Cours, nous avons vu quel sens il faut attacher au mot *consommer* (1). Il s'agit maintenant de préciser cette notion en l'appliquant exclusivement aux richesses.

Les richesses étant des objets matériels et par conséquent périssables, leur consommation est toujours destructive. Cependant, de même que la production n'est pas une création de matières, mais une création d'utilité ou de valeur, la consommation aussi n'est pas une destruction de matières, mais une destruction d'utilité ou de valeur. Souvent une richesse est consommée, c'est-à-dire sa

---

(1) T. I, p. 58.

valeur est détruite, avant qu'elle ait cessé d'exister, comme cela arrive à tous les objets que la mode condamne à ne plus servir de rien. Ainsi *consommer*, *détruire l'utilité des richesses*, *perdre leur valeur*, sont des expressions dont le sens est absolument le même, et correspond à celui des mots *produire*, *donner de l'utilité*, *créer de la valeur*.

De là s'ensuit que la consommation ne se mesure pas selon le volume ou le poids des richesses consommées, mais selon leur valeur ou leur prix. La perte qui résulte de la valeur détruite, retombe sur le possesseur de la denrée; et comme cette valeur faisoit en même tems partie des richesses de la société, elle est une perte aussi pour la société dont le propriétaire fait partie.

La consommation est tantôt *lente* et tantôt *rapide*, suivant l'effet des causes qui agissent sur la destruction des richesses. Ces causes sont:

1°. La *nature*, qui détruit tôt ou tard la matière des richesses, et par conséquent la valeur qui lui est affectée. Telle denrée a plus de durée dans tel pays que dans tel autre. Dans les contrées voisines de l'équateur, l'humidité excessive qui y règne pen-

dant la saison pluvieuse, détruit les denrées plus promptement qu'elles ne le seroient dans d'autres contrées. Les métaux y sont sujets à la rouille au point qu'un mouvement de montre se corrompt en peu d'années; les pièces dont les meubles de bois sont composés, se décollent; le sucre fond dans les magasins où on le garde. Le climat de St.-Pétersbourg est de même peu favorable à la conservation des édifices et de tout ce qui est exposé à l'influence de l'air: les pluies fréquentes de l'automne et le froid rigoureux de l'hiver agissent d'une manière destructive sur les matières les plus durables; le plâtre dont les murs de briques sont couverts, se détache en peu d'années, et le granit même est rongé par les effets de l'atmosphère. Ce n'est que sous un ciel comme celui de l'Egypte, que des monumens publics peuvent durer des milliers d'années.

2°. L'*usage*, qui détruit ou détériore également la matière des richesses, et par là leur valeur. Telle nation est plus soigneuse à conserver ses denrées que telle autre; la même différence existe parmi les individus. La propreté qui règne en Hollande et le soin extrême qu'on y prend des maisons, des meubles, des habits, des chevaux et de toutes

les autres richesses durables, les y fait durer plus long tems qu'ailleurs. A St.-Pétersbourg, un jeune officier des gardes a besoin tous les ans d'un nouvel équipage, parce qu'il court au grand galop; la voiture d'un homme modeste lui sert plusieurs années.

3°. L'*opinion*, qui détruit la valeur des richesses, indépendamment de la matière. La mode a moins d'empire sur telle nation ou sur tel individu que sur tels autres. En Hollande et dans quelques villes d'Allemagne, on voit des meubles passer d'une génération à l'autre: le fauteuil qui a servi au grand-père, est encore un meuble utile dans le cabinet du petit-fils; la robe de satin et les dentelles dont s'est parée la mère le jour de ses nôces, sert encore à relever l'ajustement de sa fille, lorsqu'elle quitte la maison paternelle. Nulle-part les modes ne sont plus constantes qu'en Orient; nulle-part elles ne sont plus éphémères qu'en Europe. Les Japonnais que Mr. de Krusenstern visita dans son voyage autour du monde, avoient de la peine à le croire russe, lui et ses officiers ayant les cheveux coupés, tandis qu'un homme de cette nation qu'ils avoient vu quelques années auparavant, portoit ses cheveux en cadogan. Rien n'a changé dans les usages

des Chinois, depuis trois siècles que Marc-Paul nous en a tracé le tableau; mêmes habillemens, mêmes couleurs dans les étoffes. Que diroient-ils s'ils voyoient la succession rapide des modes dans nos capitales? Ne nous trouveroient-ils pas très-insensés de chercher la jouissance dans le changement éternel des objets de nos consommations, au lieu de la chercher dans leur multiplicité et dans la commodité qu'ils procurent?

Cependant, tous légers que nous sommes, la mode n'a pas un empire égal sur tous les individus et sur toutes les classes de la société. Tel meuble, tel habit qui a passé de mode dans les hauts rangs ou parmi les habitans de la capitale, est encore très-bien reçu chez les classes inférieures ou en province. C'étoit autrefois le métier de certaines marchandes de modes à Paris, d'acheter les objets de toilette qui n'avoient plus cours dans cette capitale, pour les revendre en province ou dans les pays étrangers. Le grand marché de St.-Pétersbourg nous offre une série de boutiques, garnies de très-beaux meubles dont les propriétaires se sont défaits, soit par nécessité, soit pour suivre le torrent des nouvelles modes. Ceux dont la forme n'est pas tout-à-fait surannée, se ven-

dent sur la place à des gens d'une fortune moyenne; les autres sont envoyés dans l'intérieur où l'on est plus arriéré en fait de modes.

Enfin, si l'inconstance des modes raccourcit le terme de la consommation de certains objets, le goût du beau dans les arts prolonge celui de quelques autres. Les statues, les tableaux, s'ils ont du mérite, restent dans la consommation tant qu'ils durent, et leur durée est prolongée autant que possible par le soin qu'on prend de leur conservation. Au lieu de perdre de leur valeur par la vétusté, c'est cette vétusté même qui en augmente le prix.

La consommation est ou *publique* ou *privée*. Cette dernière est celle de chaque particulier ou de chaque famille; l'autre comprend les consommations qu'une société fait en commun, ou celles qui sont ordonnées par son gouvernement.

La consommation est tantôt *reproductive* et tantôt elle ne l'est pas. Toute consommation de richesses qui rétablit par d'autres richesses la valeur de celles qu'elle détruit, est *reproductive;* toute consommation qui ne rétablit point la valeur des richesses qu'elle détruit, ou qui la rétablit en biens internes,

est regardée comme *improductive* dans la théorie de la richesse nationale. La consommation reproductive étant plutôt un échange qu'une consommation, ne reçoit pas communément ce nom, comme je l'ai déjà observé ailleurs (1). Ainsi quand il m'arrive d'employer ce terme sans explication, j'entends la consommation improductive, celle qui rétablit des valeurs immatérielles ou qui ne remplace en aucune manière les valeurs qu'elle détruit.

En considérant la consommation productive dans son rapport avec les consommateurs, il faut observer qu'elle n'est point la consommation totale des travailleurs industriels, mais leur consammation strictement nécessaire à la production. Cette distinction est très-importante, et il convient de la bien saisir. Avec l'avancement de l'opulence nationale, les travailleurs industriels sont mieux payés, ils reçoivent un salaire superflu; cependant pour produire ils n'ont besoin que du salaire nécessaire: le salaire superflu, ils peuvent l'épargner ou le consacrer à leurs jouissances, s'il ne leur est pas enlevé par les impôts du gouvernement. Lorsqu'ils économisent ce

---

(1) T. Ier. p. 252.

superflu, il entre dans la classe des consommations reproductives; dans les deux autres cas, il se range dans celle des consommations improductives. Vous voyez que ces dernières s'étendent sur les travailleurs industriels tout aussi bien que sur les autres classes de la société, et que le sens du terme *consommation improductive* ne se détermine point par les personnes qui consomment, mais par la nature de leurs consommations.

Sous le point de vue général de l'économie politique, lorsqu'il ne s'agit que de *valeurs* et qu'il est indifférent que ces valeurs soient matérielles ou immatérielles, toutes les consommations, de quelque genre qu'elles soient, sont considérées comme des *pertes* qui doivent être balancées par des *avantages*. Cependant cette compensation n'est pas toujours exacte: selon la valeur qui est consommée, la perte peut être grande et l'avantage médiocre, ou la perte médiocre et l'avantage immense; enfin l'avantage peut exister, peut même être considérable pour quelques personnes, et être nul ou funeste pour d'autres. C'est sous ce point de vue qu'il convient de considérer toutes les consommations, matérielles ou immatérielles, productives ou improductives, privées ou

publiques. Elles sont toutes un mal qui doit être balancé par un bien. De ces deux résultats, l'un peut être inférieur, égal ou supérieur à l'autre; du jugement sain ou faux qui les compare, naît la bonne ou la mauvaise administration des familles, des entreprises, des Etats.

Dans les chapitres suivans, où il ne s'agit que de la consommation des richesses, nous examinerons d'abord la nature et les effets des consommations privées, puis ceux des consommations publiques. Dans chacune de ces classes, nous considérerons séparément les consommations reproductives et celles qui ne le sont pas.

CHAPITRE II.

De la consommation reproductive.

L'avantage de la consommation reproductive étant de fournir des richesses d'une valeur égale au moins à la valeur consommée, la mieux entendue est celle qui produit le plus à proportion de ce qu'elle consomme; ou, ce qui revient au même, qui consomme le moins à proportion de ce qu'elle produit. A la Chine, on plante le blé, au lieu de le semer à la volée: il y a par ce moyen beaucoup de semences épargnées, et l'on assure que le produit est le même. Une des personnes de l'ambassade de Macartney, compara la quantité de grains employée chaque année comme semences dans tout l'Empire Chinois, avec la quantité qu'exigeroit la méthode européenne, et son calcul démontra que ce que les Chinois épargnent de grains par ce procédé, suffiroit pour nourrir tous les habitans de la Grande-Bretagne (1).

(1) Vous avez vu dans la Note III que la méthode de planter le blé commence à s'introduire en Angleterre.

Le talent de tout mettre à profit dans les arts industriels, fait une partie essentielle de leurs progrès. Il y avoit autrefois dans les manufactures bien plus de tems et de matières perdus qu'il n'y en a de nos jours; de là beaucoup de produits, autrefois rares et chers, sont devenus plus communs et ont baissé de prix. Il se fait encore dans les ateliers et hors des ateliers, beaucoup de consommations qui, si elles étoient évitées, feroient baisser encore plus le prix des produits. Personne ne se fait scrupule de jeter et de laisser perdre les bouteilles cassées, qui sont pourtant une matière première pour les verreries; mais la petitesse du profit, ou plutôt l'habitude de l'insouciance et du dégât, sont cause de la perte de cès matériaux qui s'élève chaque année, dans un grand Etat, à une somme considérable.

Quand on songe à quelle foule d'usages sert le papier, qui est un véhicule d'instruction et de plaisir, qui conserve les procédés des arts, de même que les créations du génie et du goût; le papier si agréable comme ornement, si utile comme dépositaire des comptes, des titres de propriété et des engagemens; le papier, organe de la volonté des lois, et en même tems des plus doux senti-

mens du cœur; quand on songe, dis-je, à l'importance, à l'agrément de tous ces usages divers, on gémit du gaspillage des chiffons qui sont la base de cette matière précieuse. Pourquoi faut-il qu'ils ne puissent être recueillis que par portions tellement petites, que les plus pauvres gens puissent mépriser les profits de cette épargne? Et pourquoi la méprisent-ils? Pourquoi les familles aisées elles-mêmes la dédaigneroient-elles? Ignore-t-on qu'aucune épargne n'est méprisable quand elle est souvent répétée, et que celle-ci peut se répéter depuis la naissance jusqu'à la mort? Combien ne voyons-nous pas brûler de chiffons ou les perdre sans retour; et cependant un ballot de chiffons est une marchandise d'un prix considérable: une seule ville d'Angleterre, celle de Newcastle, qui n'est pas même le principal siège des papeteries de ce pays, en importe annuellement de l'étranger pour la valeur de 360,000 roubles (1).

La dissipation qui se fait dans les entreprises industrielles n'est pas moins contraire à la richesse générale, que celle qui détruit, non pour produire, mais pour satisfaire des désirs immodérés (2). Un manufacturier qui

---

(1) *Nemnich neueste Reise durch England, p.* 156.

(2) Comparez T. I. p. 314.

dépense cent-mille roubles en bâtimens, en usines, en instrumens fastueux, consomme un capital dont la rente annuelle auroit pu s'élever à six-mille roubles d'intérêts, plus ou moins. Si son produit avoit pu être le même avec des fraix d'établissement montant à 75,000 roubles seulement, il auroit consommé de moins chaque année 1500 roubles; ce qui, pour lui-même et pour son pays, auroit eu le même effet que s'il avoit produit 1500 roubles de plus tous les ans. Un négociant qui, dans une spéculation dépense cinquante-mille roubles pour en gagner quarante, qui perd conséquemment dix-mille roubles, et un dissipateur qui dépense dix-mille roubles en équipages, en festins, en domestiques inutiles, font, relativement à leur propre fortune et à la richesse de la société, un métier tout pareil, au plaisir près que le dernier a peut-être plus que l'autre.

Heureusement pour l'intérêt de la société, l'intérêt personnel est, dans la plupart des cas, le premier averti, et le plus vivement affecté par les consommations superflues. C'est ainsi que la douleur avertit nos membres des lésions dont il faut qu'ils se garantissent, et nous préserve souvent de la privation qui résulteroit pour nous de leur perte. Si le

producteur maladroit n'étoit pas le premier puni des pertes dont il est l'auteur, nous verrions bien plus fréquemment établir des manufactures, entreprendre des spéculations qui consommeroient plus de produits qu'elles n'en jeteroient dans la société. Tel capitaliste, par exemple, qui seroit tenté d'établir une raffinerie de sucre en Russie, dans un tems où l'importation de cette marchandise ne seroit point défendue, se dégoûteroit bientôt d'une pareille entreprise, parce qu'il trouveroit que, quelqu'économie qu'il puisse employer dans sa fabrication, ses sucres lui reviendroient de vingt pour cent plus chers que ceux de l'étranger. Un seul essai manqué, dans ce genre, suffiroit pour avertir tous les autres capitalistes; et ceux-ci, aussi bien que l'Etat dont ils sont membres, éviteroient une perte manifeste. A la vérité, il n'en seroit pas ainsi si le gouvernement s'avisoit de prohiber l'entrée des sucres étrangers ou s'il la chargeoit d'un impôt de 20 pour cent. Dans ce cas, la perte ne retombant plus sur les fabricans, mais sur les consommateurs de sucre, un capitaliste pourroit encore trouver son compte à établir une manufacture de sucre en Russie: mais aussi cet état de choses n'est pas naturel; il est une conséquence des préjugés mer-

contiles sur lesquels se dirigent la plupart des administrateurs, qui ne veulent pas comprendre que forcer une nation à produire chez elle ce qu'elle peut acheter à meilleur compte, n'est autre chose qu'ordonner une consommation inutile, ou appauvrir la nation. Une manufacture qui ne peut s'établir qu'à l'aide d'un monopole, ne doit point s'établir, parce qu'elle ne peut exister que par les pertes que font, soit les producteurs, soit les consommateurs, ainsi toujours la nation; et si le pouvoir n'accordoit jamais des monopoles, on ne verroit s'élever que des fabriques qui pourroient soutenir la concurrence, c'est-à-dire qui seroient utiles à l'Etat.

Par une conséquence du même principe, on ne doit jamais faire de consommations dans le seul but de consommer, comme on a fait en France, dans le cours de la révolution, lorsqu'on a consommé le travail de plusieurs milliers d'ouvriers, afin seulement de les occuper. C'étoit une perte sans compensation. A la vérité, le but étoit de s'assurer de leur tranquillité; mais le moyen étoit mal choisi. Il falloit prêter l'argent employé de cette manière, à des chefs d'entreprises, à la charge de le rendre au

bout d'un certain tems, et d'employer durant l'intervalle un certain nombre de ces bras dangereux par leur oisiveté. Le travail auroit ainsi rétabli le capital destiné à le mettre en œuvre. On auroit procuré, non un secours temporaire, mais un secours durable; enfin le trésor public auroit pu recouvrer ses avances.

CHAPITRE III.

De la consommation improductive.

Je passe aux consommations qui ne rétablissent point en richesses la valeur de celles qu'elles détruisent. Les richesses consommées improductivement, sont perdues pour la société; mais si elles rétablissent des biens internes à la place des richesses, elles sont utilement perdues, et remplissent une de leurs destinations. Il n'y a donc de consommations absolument inutiles que celles qui ne reproduisent aucune valeur.

Ce qui ne sert qu'aux plaisirs de l'homme, n'est pas même consommé sans utilité. La vie n'est-elle pas notre bien le plus précieux? Cependant quand nous l'avons partagée entre des travaux utiles et des plaisirs innocens, nous ne pensons pas l'avoir perdue. Il en est de même de tout ce qui compose notre richesse. Ce que nous en employons à préparer une reproduction, à multiplier les valeurs, est utilement employé; mais cette partie que nous avons employée à satisfaire des plaisirs purs, ne doit pas exciter nos re-

grets. Tout dépend ici de la proportion entre la perte et l'avantage.

Chaque homme en particulier est seul capable de juger de ce rapport, puisque la perte et l'avantage qui résultent pour lui de ses consommations, sont relatifs à sa fortune et à ses opinions. Une consommation trop reservée le prive des douceurs dont sa fortune lui permet la jouissance; une consommation trop forte le prive des ressources que la prudence lui conseille de se ménager. Telle perte est considérable pour une personne, qui n'est d'aucune importance pour une autre; il est telle jouissance à laquelle les uns attachent beaucoup de prix, et que les autres regardent avec dédain. Mais il est des consommations qui sont bien ou mal entendues pour tout le monde, et ce sont seulement celles-là qu'il est possible d'indiquer.

Sous ce rapport, on peut dire que les consommations publiques ou privées les mieux entendues sont:

1°. *Celles qui satisfont des besoins réels.* Par besoins réels, j'entends ceux à la satisfaction desquels tiennent notre existence, notre santé et le contentement de la plupart des hommes. Ils sont opposés à ceux qui proviennent d'une sensualité recherchée,

d'une opinion égarée et du caprice. Ainsi les consommations d'une nation seront, en général, bien entendues, si l'on y trouve des choses commodes plutôt que splendides; beaucoup de linge et peu de dentelles; des alimens abondans et sains, en place de ragoûts recherchés; de bons habits et point de broderies. Chez une telle nation, les établissemens publics auront peu de faste et beaucoup d'utilité; les indigens n'y verront pas des hôpitaux somptueux, mais ils y trouveront des secours assurés; les routes ne seront pas deux fois trop larges, mais les auberges y seront bien tenues; les grandes villes n'offriront peut-être pas de si beaux palais, mais dans les petites villes, les rues seront pavées et éclairées.

2°. *Les consommations qui se font en richesses durables.* Le revenu d'un particulier peut se dépenser, ou en choses qui se consomment immédiatement et pour lesquelles la dépense d'un jour ne peut être ni un soulagement ni un relief pour celle d'un autre jour, ou bien en choses durables, qui peuvent s'accumuler, et pour lesquelles la dépense de chaque jour peut, ou alléger la dépense du jour suivant, ou la relever et la rendre plus apparente. Par exemple, un

homme riche peut dépenser son revenu à tenir une table somptueuse, à entretenir un grand nombre de domestiques, à avoir une multitude de chevaux; ou bien, en se contentant d'une table frugale et d'un domestique peu nombreux, il peut placer la plus grande partie de son revenu à embellir ses maisons de ville et de campagne, à élever des bâtimens pour son agrément ou sa commodité, à acheter des meubles pour l'usage ou pour la décoration, à faire des collections de livres, de statues, de tableaux. Que deux hommes égaux en fortune dépensent chacun leur revenu, l'un de la première de ces deux manières, l'autre de la seconde, la magnificence de celui dont la dépense auroit été surtout en choses durables, iroit continuellement en augmentant, parce que la dépense de chaque jour contribueroit de quelque chose à rehausser et à agrandir l'effet de la dépense du jour suivant; la magnificence de l'autre, au contraire, ne seroit pas plus grande à la fin de sa carrière qu'au commencement. Le premier se trouveroit encore à la fin le plus riche des deux. Il se trouveroit posséder un fonds de richesses, qui, sans valoir ce qu'elles auroient coûté, ne laisseroient pas ce-

pendant de valoir toujours beaucoup (1). De la dépense de l'autre, il ne resteroit ni indices ni vestiges quelconques, et l'effet de dix ou de vingt ans de profusions seroit aussi complètement anéanti que s'ils n'eussent jamais eu lieu.

Si l'une de ces deux manières de dépenser est plus favorable que l'autre à l'opulence de l'individu, elle l'est pareillement à celle du pays. Les maisons, les meubles, les vêtemens des riches, au bout de quelque tems servent aux classes moyennes ou inférieures du peuple. Celles-ci sont à même de les acheter quand la classe supérieure est lasse de s'en servir ; et quand cette manière de dépenser devient générale parmi les gens de haute fortune, la masse du peuple se trouve successivement mieux fournie de tous les genres de commodité. Il n'est pas rare de voir dans les pays qui ont été longtems riches, les classes inférieures du peuple en possession de logemens et de meubles encore bons et entiers, qui n'auroient jamais été construits ni fabriqués pour l'usage de ceux qui les possèdent. De superbes palais, de magnifiques maisons de campagne, de

---

(1) Comparez T. I, p. 275.

grandes bibliothèques, de riches collections de statues, de tableaux et d'autres curiosités de l'art et de la nature font souvent l'ornement et la gloire, non-seulement du canton auquel ils appartiennent, mais même de tout le pays. L'Italie s'attire encore en quelque sorte les respects du monde par la multitude de monumens qu'elle possède en ce genre, quoique l'opulence qui les a fait naître ait bien déchu.

De plus, la dépense qu'on place en choses durables favorise, non-seulement l'accumulation des richesses, mais encore l'économie. Si la personne qui fait cette dépense, la portoit une fois à l'excès, elle peut aisément se réformer sans s'exposer aux critiques du public. Mais réduire de beaucoup le nombre de ses domestiques, réformer une table somptueuse pour en tenir une simple et frugale, mettre bas l'équipage après l'avoir eu quelque tems, tous ces changemens ne peuvent manquer d'être observés par les personnes avec lesquelles on vit, et ils semblent porter avec eux un aveu tacite qu'on s'est précédemment conduit avec peu de sagesse. Aussi parmi ceux qui ont été une fois assez imprudens pour se laisser emporter trop loin à ce genre de dépense, y en a-t-il

bien peu qui aient par la suite le courage de revenir sur leurs pas avant d'y être contraints par le dérangement complet de leur fortune. Mais qu'une personne se soit une fois laissée aller à de trop fortes dépenses en bâtimens, en meubles, en livres ou en tableaux, elle pourra très-bien changer de conduite, sans qu'on en infère jamais qu'elle ait manqué de prudence. Ce sont des choses dans lesquelles la dépense précédemment faite est une raison pour qu'il soit inutile d'en faire davantage ; et quand une personne s'arrête tout-à-coup dans ce genre de dépense, rien n'annonce que ce soit pour avoir dépassé les bornes de sa fortune, plutôt que pour avoir satisfait ce genre de fantaisie.

La possession de richesses durables augmente en tout tems l'aisance nationale, et dans les jours de calamité elles sont une ressource pour le possesseur, puisqu'il peut les échanger contre des richesses plus utiles. En considérant sous ce point de vue les nippes et les bijoux qui servent à la parure du petit peuple, ce genre de luxe nous paroîtra bienfaisant plutôt que condamnable. Il y a dans les environs de Paris peu de paysannes, dit Turgot (1), qui n'aient une

(1) *Oeuvres complètes, T. VI, p. 254.*

croix d'or. Ce petit mobilier se vend dans les années où la récolte est mauvaise, avec perte à la vérité; cependant il supplée à l'insuffisance du salaire ordinaire pour atteindre au prix des grains, et il donne les moyens d'attendre des tems moins durs. Combien ce luxe n'est-il pas préférable à celui de sensualité auquel les basses classes ne se livrent que trop souvent !

Enfin la dépense qu'on place en choses durables, fait vivre ordinairement un bien plus grand nombre de gens, que celle qu'on fait en richesses de peu de durée. Sur deux ou trois-cents livres pesant de vivres qui seront quelquefois servies dans un grand repas, la moitié peut-être est jetée, et il y en a toujours une grande quantité dont on fait abus ou dégât. Mais si la dépense de ce festin eût été mise à faire travailler des maçons, des charpentiers, des tapissiers, des artistes; la même valeur en vivres se seroit trouvée distribuée entre un bien plus grand nombre de gens, qui les eussent acheté livre par livre, et qui n'en auroient ni gâté ni laissé perdre une once. D'ailleurs une dépense ainsi faite entretient des gens productifs; faite de l'autre manière, elle nourrit pour la plupart des gens non-productifs. Par conséquent l'une

augmente le produit annuel, l'autre ne l'augmente pas.

Il y a cependant une observation morale à faire en faveur de cette seconde manière de dépenser. Quand un homme riche dépense la plus grande partie de son revenu à tenir grande table, il partage ce revenu avec plusieurs autres personnes ; mais quand il l'emploie en choses durables, il le dépense souvent en entier pour sa propre personne, et ne donne rien à qui que ce soit sans recevoir l'équivalent. Par conséquent cette dernière façon de dépenser, surtout quand elle se porte sur des objets frivoles, sur de petits ornemens de parure et d'ameublement, sur des bijoux, des colifichets et autres bagatelles, est souvent une indication, non-seulement de légèreté dans le caractère, mais même de mesquinerie et d'égoïsme.

5°. *Les consommations lentes.* S'il n'est pas au pouvoir de l'homme d'écarter entièrement la destruction des richesses qu'opère la *nature*, il lui est souvent possible de la retarder; celle qui est l'effet de l'*usage*, peut être modérée plus facilement encore ; enfin la destruction de la valeur qui provient de l'inconstance de l'*opinion*, est tout-à-fait l'ouvrage de l'homme; et il peut y mettre

telles bornes qu'il veut. En conséquence, une nation qui entend ses intérêts, sera attentive à prévenir les accidens qui peuvent détruire les richesses; elle aura soin de prolonger leur durée autant que possible; et surtout elle ne s'abandonnera point à la manie des modes, qui, lors même qu'elle ne détruit pas les denrées, devient toujours pernicieuse au bien-être des familles ou des individus qui s'y livrent. La mode a le privilège d'user les choses avant qu'elles aient perdu leur utilité, souvent même avant qu'elles aient perdu leur fraicheur; elle multiplie les consommations, et condamne ce qui est encore excellent, commode et joli, à n'être plus bon à rien. Ainsi la rapide succession des modes appauvrit un État de ce qu'elle détruit et de qu'elle ne détruit pas.

Au sujet du soin qu'il convient de donner à la conservation des denrées qu'on possède, il ne sera pas inutile de rapporter une maxime triviale, mais bien fondée, et qu'on néglige souvent: c'est qu'il vaut mieux consommer les choses de bonne qualité quoique plus chères. En voici la raison. Dans toute espèce de fabrication il y a de certains fraix qui sont les mêmes, que le produit soit bon ou qu'il soit mauvais. Le drap

qui est fait avec de la mauvaise laine, a exigé un travail égal à celui qu'a coûté le bon drap, non-seulement de la part du tisserand, mais encore de celle du marchand en gros, du voiturier et du détailleur. L'économie que je fais en l'achetant à meilleur marché, ne porte donc pas sur le prix de ces divers travaux, mais sur celui de la matière première seule; et néanmoins la valeur de ces différens travaux est plus vîte consommée si le drap est mauvais que s'il est bon.

Comme ce raisonnement peut s'appliquer à tous les genres de fabrication; comme dans tous il y a des travaux qu'il faut payer sur le même pied, quelle que soit la qualité, et comme ces travaux font plus de profit dans les bonnes qualités, il convient donc à une nation en général de consommer préférablement celles-là. Pour y parvenir il faut qu'elle ait le goût de ce qui est beau et bon, et qu'elle sache s'y connoître; il faut surtout que la généralité de la nation ne soit pas tellement misérable, qu'elle se trouve toujours contrainte d'acheter au meilleur marché. Les réglemens de fabrique ne suffisent pas pour faire consommer des choses de bonne qualité; s'ils font fabriquer de meilleures marchandises, c'est en élevant les prix; mais ce

n'est point là qu'est la difficulté: elle est dans les moyens des consommateurs qui sont trop bornés. Or les règlemens ne les étendent pas, ces moyens; au contraire. Ce qui les étend, c'est la production active et l'épargne; l'amour du travail favorable à tous les genres d'industrie, et l'économie qui procure des capitaux. C'est dans un pays où ces qualités se rencontrent, que chacun acquiert assez d'aisance pour consommer généralement des choses de bonne qualité. Le besoin, au contraire, marche toujours de front avec la prodigalité; et lorsqu'on est commandé par le besoin, on ne choisit pas ses consommations.

S'il y a un peuple en Europe, dont les goûts et les facultés soient favorables à la production des bonnes qualités, ce sont bien les Anglais. L'aisance répandue dans presque toutes les classes de ce peuple, lui permet de préférer dans ses emplettes les bonnes marchandises aux mauvaises; et le peu d'empire qu'a la mode chez eux, favorise également le perfectionnement de l'industrie et le bon marché de ses produits. En Angleterre, chacun n'a pas son caprice dans les petites choses. Toutes les tables à manger, toutes les portes, toutes les serrures d'un emploi

pareil, sont faites de même, ou du moins on n'y voit que peu de variété. Qu'exigent les consommateurs anglais? que chaque chose aille à son but et soit de bonne qualité. Ils sont en conséquence bientôt d'accord sur la forme et sur la matière; et une fois d'accord, ils ont peu d'envie de changer. Dès-lors on peut fabriquer en grand, jeter au moule, pour ainsi dire, la plupart des produits; y porter au dernier degré la division du travail, qui ne peut avoir lieu que lorsqu'il s'agit de créer un grand nombre de produits pareils. Il en résulte que ces produits sont en général plus parfaits, plus exacts, mieux finis, et incomparablement meilleur marché.

Lorsqu'au contraire chacun veut avoir, non la chose qui lui convient le mieux, mais celle qui est selon sa fantaisie, ou qui flatte le plus sa vanité; lorsque c'est une raison de ne pas vouloir une chose, de voir que tout le monde s'en sert: alors le producteur ne peut préparer que des exemplaires isolés de chaque produit; ils sont nécessairement alors moins parfaits et plus chers. Les meubles de bois d'Acajou qu'on fait en France, sont plus magnifiques et plus variés que ceux des Anglais. Les Français veulent en avoir, non pour l'usage qu'ils en tirent, mais pour attester

leur bon goût, ou satisfaire leur faste; dès-lors il ne doit pas s'en faire deux absolument pareils, car les goûts varient avec chaque personne, et il en est de même des facultés pécuniaires et de la vanité. L'un veut une forme un peu plus recherchée que l'autre, plus d'ornemens en bronze, plus de sculpture; qu'arrive-t-il? c'est qu'en France les jolis meubles ne sont qu'à l'usage d'un fort petit nombre de gens aisés, tandis qu'en Angleterre il est peu de ménages assez indigens pour n'avoir pas une table d'acajou. Qu'arrive-t-il encore? c'est que, malgré la beauté des meubles français, ils ne sont point faits avec cette précision qui en augmente la commodité et qui en assure la durée. Il ne se passe pas un an sans qu'il s'y trouve quelque chose à refaire. Qu'arrive-t-il encore? c'est que la valeur totale de cette production est fort supérieure en Angleterre à ce qu'elle est en France; la valeur que les Français mettent en magnificence sur un petit nombre de meubles, n'atteignant pas, même de loin, celles qu'ils mettent en commodité sur l'immense quantité des leurs.

Le même désavantage se rencontre dans les objets d'ajustement. La valeur totale des modes qui se fabriquent à Paris, est bien

loin d'atteindre la valeur totale des cotonnades qui se fabriquent à Manchester.

Dans ce tableau qu'un Français (1) nous trace du caractère dominant des consommations en France, ne reconnoissez-vous pas bien des traits qui sont applicables aux nôtres, surtout dans les capitales?

4°. *Les consommations faites en commun.* Il y a différens services dont les fraix ne s'augmentent pas en proportion de la consommation qu'on en fait. Un seul cuisinier peut préparer également bien le repas d'une seule personne et celui de dix; un même foyer peut faire rôtir plusieurs pièces de viande aussi bien qu'une seule. De là l'économie qu'on trouve dans l'entretien en commun des communautés religieuses et civiles, des soldats, des ateliers nombreux; de là celle qui résulte de la préparation dans des marmites communes, de la nourriture d'un grand nombre de personnes dispersées; c'est le principal avantage des établissemens connus sous le nom de soupes économiques.

5°. Enfin, par des considérations d'un autre ordre, les consommations bien-entendues sont celles qui sont conformes aux lois

(1) M. *Say*.

de la saine morale. Si les individus ne peuvent jouir d'un solide bonheur en s'écartant de ses maximes, cela est encore plus vrai des nations considérées en masse.

En tout pays le gouvernement exerce une fort grande influence sur la nature des consommations qui se font, non-seulement parce qu'il est appelé à décider de la nature des consommations publiques, mais parce que son exemple et ses volontés dirigent beaucoup des consommations privées. „Quand Auguste buvoit, la Pologne étoit ivre" dit Fréderic-le-Grand dans une de ses épîtres. Si le gouvernement est ami du faste et de l'ostentation, le troupeau des imitateurs aura du faste et de l'ostentation; et les personnes mêmes qui sont faites pour se conduire conformément à leurs propres principes, seront forcées de les sacrifier. Leur sort est-il toujours indépendant d'une faveur et d'une considération qu'on attache alors, non aux qualités personnelles, mais à des prodigalités qu'elles désapprouvent? Un prince qui sent la prodigieuse influence de son exemple sur la conduite de ses concitoyens, et la prodigieuse influence de leur conduite sur la prospérité nationale, doit se faire une bien haute idée de ses devoirs.

CHAPITRE IV.

Si un État s'enrichit par ses consommations.

Beaucoup de gens voyant, en gros, que la production égale toujours la consommation (car il faut bien que ce qui se consomme ait été produit) se sont imaginés qu'encourager la consommation, c'étoit favoriser la production. Les Économistes se sont emparés de cette idée et en ont fait un des principes fondamentaux de leur doctrine. « La consommation est la mesure de la reproduction, disoient-ils; c'est-à-dire, plus il se consomme, plus il se produit. » Et comme la production enrichit, on en a conclu qu'un Etat s'enrichissoit par ses consommations, que l'épargne étoit directement contraire à l'opulence publique, et que le plus utile citoyen étoit celui qui dépensoit le plus (1).

(1) Voyez *Mercier de la Rivière*, *Ordre essentiel des sociétés polit. T. II, p.* 138. et les autres écrits des Économistes. Parmi les sectateurs de ce système il n'y a que le respectable *Turgot* qui ait bien saisi ce point de l'Économie

Ce systême est très-propre à capter la faveur du vulgaire; aussi a t-il beaucoup de partisans. Le manufacturier, le marchand, ne voient l'opulence générale que dans la plus grande consommation de leurs marchandises, ou dans le plus grand débit possible qui s'en fait. Les Grands, les Souverains, s'imaginent que le faste de leurs hôtels, de leurs cours, alimente l'industrie: ils raisonnent comme ce jeune homme qui faisoit voler par la fenêtre les flacons de cristal, à mesure qu'il les vidoit, dans la vue d'encourager les manufactures.

Pour juger la question, vous n'avez qu'à vous rappeler qu'il y a deux sortes de consommations, l'une industrielle ou productive, l'autre qui ne l'est pas. La première est le préalable nécessaire de la production des richesses; ainsi, en tant qu'elle est bien entendue, il est clair que plus elle augmente,

---

politique; voyez ses *Observations sur un Mémoire couronné*, *Oeuv. compl. T. IV*, *pag.* 324, et les *Réflexions sur la format. et la distrib. des rich.* § 77 et ailleurs, *Ibid. T. V*, *p.* 91. Il est curieux de voir comment son éditeur, dans les Notes qu'il a ajoutées à ces paragraphes, se tourmente pour accorder l'opinion d'un auteur qu'il révère, avec la thèse d'une doctrine dont il est imbu et à laquelle il adhère par une longue habitude.

plus elle multiplie les richesses. La seconde détruit les richesses sans remplacement; ainsi, quelque bien entendue qu'elle soit, elle diminue la quantité des richesses existantes. Celles que le travailleur industriel consomme, se reproduisent avec augmentation; celles que le consommateur improductif consomme, ne se reproduisent point, elles sont perdues pour la richesse nationale. Je dis *pour la richesse nationale:* car remarquez bien que la consommation est encore le préalable de la production immatérielle, de celle qui nous procure les *biens internes*. Or, dans ce cas elle est souvent tout aussi nécessaire à la société que la consommation industrielle; mais c'est de quoi il ne s'agit pas dans ce moment où nous ne considérons que la richesse nationale.

Les personnes qui n'ont pas bien saisi cette distinction, ne peuvent pas concevoir comment les richesses trouveroient du débit, si les riches bornoient leurs consommations. Mais les richesses seroient toujours consommées, et ce qu'il y a de mieux, elles le seroient par des gens productifs. Un homme qui a 100,000 roubles de revenus, et qui les a toujours mangés en totalité, s'avise de réduire sa dépense aux trois quarts de son

revenu; en conséquence de cette résolution, il place chaque année 25,000 roubles à intérêt. Il est vrai que sa consommation n'est plus que de 75,000 roubles; mais la valeur des 25,000 qu'il épargne, est également consommée par les entrepreneurs qui empruntent cet argent, et par les ouvriers qu'ils emploient: la seule différence consiste en ceci, qu'autrefois cette valeur étoit consommée d'une manière improductive, et qu'actuellement elle l'est par des gens qui reproduisent avec profit ce qu'ils consomment; en sorte que ces 25,000 roubles sont rétablis et peuvent rendre le même service toutes les années, aussi longtems qu'on jugera à propos de les employer productivement. Et si tous les gens riches d'un pays faisoient de même, l'effet seroit encore le même, à cela près qu'il seroit plus général.

Les riches, à la vérité, consomment beaucoup de choses dont le pauvre ouvrier ne sauroit que faire; mais aussi on produiroit moins d'objets de luxe et plus de denrées de première nécessité. Le nombre des bijoutiers, des doreurs, des modistes, des brodeuses, des faiseurs de dentelles diminueroit, mais celui des cultivateurs, des maçons, des charpentiers, des tailleurs, des cordonniers aug-

menteroit; une foule de laquais, de coeffeurs, de parasites, d'histrions, de joueurs de profession se voueroient aux arts utiles; quantité de chevaux de parade seroient employés à l'agriculture ou au transport des marchandises; quantité de terre réservée pour les parcs seroit transformée en champs de labour; en un mot, les capitaux et l'industrie augmenteroient, et l'aisance deviendroit générale.

C'est donc à tort que beaucoup de personnes s'imaginent que le pauvre n'a de ressources que dans la dépense du riche. La vraie ressource du pauvre est dans son industrie; pour exercer cette industrie il n'a pas besoin des consommations du riche: il n'a besoin que de ses capitaux. Tellement, qu'un pays, un canton seroient fort heureux, lors même que les riches n'y résideroient pas, pourvu qu'ils y plaçassent leurs capitaux. L'agriculteur y travailleroit pour le manufacturier et le commerçant; le commerçant pour l'agriculteur et le manufacturier, et celui-ci pour les deux autres. Tous seroient bien pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie; avec de la frugalité ils pourroient s'enrichir, et ils auroient encore de quoi payer au riche ab-

sent les intérêts et les fermages des capitaux et des terres qu'il leur auroit prêtés.

Ceci n'est pas une vaine théorie, c'est le résultat de l'expérience. » Dans les villes manufacturières et commerçantes, dit Smith, où les classes inférieures du peuple subsistent principalement par des capitaux employés (ou par des consommations productives), il est en général laborieux, frugal et économe, comme dans beaucoup de villes d'Angleterre et la plupart de celles de la Hollande. Mais dans ces villes qui se soutiennent principalement par la résidence permanente ou temporaire d'une cour, et dans lesquelles les classes inférieures du peuple tirent surtout leur subsistance de dépenses de revenus (ou de consommations improductives) il est en général paresseux, débauché et pauvre, comme à Rome, Versailles, Compiègne, Fontainebleau. Si vous en exceptez Rouen et Bordeaux, on ne trouve dans toutes les villes de parlement en France que peu de commerce et d'industrie, et les classes inférieures du peuple, qui y vivent principalement sur la dépense des officiers des cours de justice et de ceux qui viennent y plaider, sont en général paresseuses et pau-

vres. Rouen et Bordeaux doivent leur commerce uniquement à leur situation avantageuse. Dans les autres villes de parlement, il paroît qu'on n'y emploie guère plus de capital que ce qu'il faut pour entretenir la consommation du lieu, c'est-à-dire, guère plus que le moindre capital possible. On peut dire la même chose de Paris, de Madrid et de Vienne: de ces trois villes, Paris est sans contredit la plus industrieuse; mais Paris est lui-même le principal marché de toutes ses manufactures, et sa propre consommation est le grand objet de tout le commerce qu'il s'y fait. Londres, Lisbonne et Copenhague sont peut-être les trois seules villes de l'Europe, qui, étant la résidence permanente d'une Cour, puissent en même tems être regardées comme villes commerçantes, c'est-à-dire comme villes faisant le commerce non-seulement pour leur propre consommation, mais encore pour celle des autres villes et des autres pays (1). Leur situation à toutes trois est extrêmement avantageuse; elle est naturellement propre à en faire des

---

(1) Il est surprenant que Smith n'ait point cité à cette occasion la ville de St. Pétersbourg, dont le commerce l'emporte de beaucoup sur celui de Lisbonne et de Copenhague.

entrepôts pour une grande partie des marchandises destinées à la consommation des pays éloignés. »

» Dans une ville, continue cet auteur judicieux, où se dépensent de gros revenus (c'est-à-dire, où se font beaucoup de consommations improductives), il sera probablement plus difficile d'y employer avantageusement un capital en entreprises étrangères à la consommation du lieu, qu'il ne le sera dans une ville où les classes inférieures du peuple vivent uniquement de l'emploi des capitaux (ou de consommations productives). Dans la première de ces villes, la fainéantise qu'y contracte la majeure partie du peuple en vivant sur les dépenses des propriétaires, des rentiers et des salariés, corrompt vraisemblablement l'industrie de ceux qu'entretiendroit l'emploi d'un capital. Il y avoit à Edimbourg, avant l'union, peu de commerce et d'industrie. Quand le parlement d'Ecosse ne s'assembla plus dans cette ville, quand elle cessa d'être la résidence nécessaire de la haute et de la petite noblesse d'Ecosse, elle commença à avoir quelque commerce et quelqu'industrie. Elle continue cependant d'être encore la résidence des principales cours de justice d'Ecosse. Ainsi il s'y dépense

encore une masse considérable de revenus provenant de rentes et d'impôts; aussi est-elle fort inférieure en commerce et en industrie à Glasgow, dont les habitans vivent principalement sur des emplois de capitaux. On a remarqué quelquefois que les habitans d'un gros bourg, après de grands progrès dans l'industrie manufacturière avoient tourné ensuite à la fainéantise et à la pauvreté, parce que quelque grand seigneur avoit établi son séjour dans leur voisinage » (1).

Il étoit nécessaire d'insister sur cette démonstration, parce que l'erreur qu'elle com-

---

(1) La ville de Moscou paroît fournir une preuve du contraire; étant le principal séjour de la noblesse de Russie et d'un grand nombre de cours de justice et d'administration, elle est encore une ville très-commerçante et le principal siége de l'industrie manufacturière en Russie. Mais cet Empire diffère sous bien des rapports de tous les autres pays de l'Europe. Ici, la servitude empêche l'industrie du peuple de se fixer là où elle trouveroit le plus d'avantages; d'ailleurs les capitaux et les ouvriers se trouvant, les uns en grande partie, les autres presqu'exclusivement, appartenir aux propriétaires, ce sont eux aussi qui établissent la plupart des manufactures, et il est tout naturel qu'ils les établissent dans le lieu de leur résidence ou dans le voisinage. Si jamais le paysan russe devient libre, on verra l'industrie tout autrement fleurir; mais alors ce ne sera plus à Moscou qu'elle se concentrera; elle se répandra sur toute la surface de l'Empire, et elle choisira de préférence les bords des grands fleuves qui l'arrosent.

bat est une des plus répandues. Elle est partagée par ceux qui soutiennent le systéme commercial et par ceux qui soutiennent le systéme agricole. Tous regardent les consommations indistinctement comme utiles sous le rapport de la production, tandis qu'il n'y a que les consommations reproductives qui le sont. C'est par cette erreur que les gouvernemens sont quelquefois conduits à favoriser le luxe et la dissipation parmi leurs sujets. Si un gouvernement peut occasionner quelque grand rassemblement d'hommes riches, et les exciter à lutter les uns contre les autres par le déployement du plus grand faste, il croit avoir beaucoup opéré pour la prospérité des manufactures, et il s'entend applaudir de toutes parts, comme ayant fait répandre beaucoup d'argent. Il n'est pas douteux qu'il n'ait procuré aux marchands une vente plus avantageuse qu'ils ne l'auroient eue sans cela; le débit des denrées qu'on a tirées de leurs magasins, s'est fait d'une manière un peu plus prompte que dans le cours ordinaire des choses: mais au lieu d'être profitable, il s'est fait d'une manière ruineuse. C'est comme si le gouvernement faisoit mettre le feu aux greniers des marchands de blé, et leur payoit ensuite géné-

reusement tout le grain qu'ils contenoient. Ces marchands pourront se trouver fort bien d'une pareille vente, mais la nation y perdroit certainement: au lieu de deux valeurs, savoir le blé et la richesse qu'on a produite pour le payer, elle n'en auroit plus qu'une; et le blé, au lieu d'être consommé d'une manière profitable, l'auroit été d'une manière ruineuse.

Si quelqu'habitude mérite d'être encouragée, dans les monarchies comme dans les républiques, dans les grands Etats comme dans les petits, c'est donc l'économie. Mais a-t-elle besoin d'encouragement? Ne suffit-il pas de n'en pas accorder au faste et à la dissipation en les honorant? ne suffit-il pas de respecter inviolablement toutes les épargnes et tous leurs emplois, c'est-à-dire la sûreté des propriétés et celle des personnes, l'entier développement de toute industrie qui n'est pas criminelle?

CHAPITRE V.

Du luxe et de la misère.

Il est difficile de séparer deux choses qui marchent toujours ensemble.

On a défini le luxe: l'*usage du superflu*; mais est-il bien possible de distinguer le nécessaire du superflu? Ils se lient et se fondent l'un dans l'autre par des nuances insensibles. Les goûts, l'éducation, les tempéramens, les santés, établissent des différences infinies entre les différens degrés de besoins; et il est impossible de se servir, dans un sens absolu, de deux mots qui ne peuvent jamais avoir qu'une valeur relative.

Pour mettre quelque précision dans ces idées, partons de celle du strict nécessaire, c'est-à-dire de ce qui est absolument indispensable pour soutenir la vie d'un homme dans tel pays qu'on voudra supposer. Les jouissances qui sont au-delà du strict nécessaire, se divisent en deux branches très-différentes: 1°. celle des jouissances qui, sans être provoquées par nos besoins naturels, en sont une extension; qui ont pour but de flatter nos goûts, en nous procurant une infinité

de sensations agréables; et 2°. celle des jouissances qui n'ont pour but que l'ostentation.

Les jouissances du premier ordre ne peuvent être comprises dans la signification du mot *luxe*, que lorsqu'elles outrepassent les facultés de celui qui se les procure, ou lorsqu'elles sont contraires aux principes d'une saine morale; au-delà de ces limites, elles constituent ce qu'on appelle le *luxe de sensualité*. On ne sauroit donc nommer objets de luxe ce qu'un homme éclairé et sage, habitant d'un pays policé, désireroit pour sa table, pour sa maison et son vêtement, s'il n'étoit forcé à aucune représentation. C'est un agrément, c'est une commodité plus ou moins bien entendue, mais que la raison ne sauroit blâmer quand elle ne passe pas les bornes des facultés de chacun. Au contraire, les recherches d'une sensualité extrême sont une espèce de luxe: elles ne peuvent se justifier sous aucun rapport.

Les jouissances du second ordre, celles d'une vaine *ostentation*, sont toujours du luxe; leur domaine est incomparablement plus étendu que celui du luxe de sensualité: il atteint jusqu'aux besoins du pauvre; dans toutes les classes il accompagne et domine le luxe sensuel; chez l'opulent, il le couvre

quelquefois tout entier. Le luxe d'ostentation a principalement pour but d'exciter l'admiration par la rareté, la cherté, la magnificence des objets qu'il étale; il n'emploie les objets ni pour leur commodité, ni pour leur agrément, mais seulement pour éblouir les regards et agir sur l'opinion des autres hommes.

Quelle est la cause qui donne un prix exorbitant à ces rares bijoux dont l'opulence aime à se parer? Est-ce parce qu'ils flattent agréablement notre vue par le reflet brillant de leur lumière? non; cette foible jouissance n'a aucun rapport avec leur valeur: c'est parce qu'ils attestent la richesse de celui qui les porte. Tels sont tous les objets de ce genre de luxe: ce qu'ils procurent de jouissances en flattant les sens, n'est rien en comparaison de celles qu'ils sont destinés à procurer par l'ostentation. Tous ces ornemens qui décorent les appartemens du riche, ces dorures, ces sculptures que l'art semble n'avoir distribués avec goût que pour réjouir notre vue, ne sont autre chose que des caractères magiques qui présentent partout cette inscription: *Admirez comme je suis riche.* Dans toutes les classes, le luxe d'ostentation a su graver ces caractères sur tout ce qui sert aux

aisances et aux commodités de la vie. C'est ce luxe qui a bordé d'une étroite dentelle la coeffure de la simple paysanne, et qui a donné à tous ses habillemens la couleur et les apprêts étrangers à la commodité.

Le luxe d'ostentation domine tellement le luxe sensuel chez l'homme opulent, qu'il brille souvent aux dépens du premier; les objets même qui semblent, par leur nature, n'avoir pour but que de flatter les sens, sont presque toujours dominés par le luxe d'ostentation. Considérez un repas somptueux donné par l'opulence, retranchez-en par la pensée tout ce qui ne sert qu'à montrer la richesse de celui qui le donne, et ne laissez absolument sur la table que ce qui sert à flatter la sensualité de ce seul individu: que resteroit-il?

Enfin qu'on jette un coup-d'œil général sur les dépenses que font les hommes lorsque leurs besoins naturels sont satisfaits, on verra qu'elles sont presque toutes déterminées par le désir de paroître riche.

Or, d'où vient ce désir? Le voici. Selon l'ordre des choses quand il est bien réglé, les fortunes ne s'acquièrent que par le travail, l'intelligence, l'ordre et l'économie: la richesse est donc un indice ou au moins une

présomption de ces qualités dans celui qui la possède. S'il la tient de ses ancêtres, elle suppose les mêmes qualités dans ceux qui la lui ont transmise, et dont l'éclat rejaillit sur les successeurs qui la reçoivent. D'ailleurs la richesse, dans ces derniers, fait ordinairement supposer une éducation plus soignée, plus d'éloignement à commettre de ces actions blâmables que provoque le besoin, plus d'aptitude à remplir ces fonctions qui exigent de la confiance et du désintéressement ; un homme riche est censé avoir rendu plus de services à la société, et en avoir moins exigé ; beaucoup de gens ont besoin de lui, et il n'a besoin de personne individuellement ; enfin il est certain que la richesse donne de la puissance, et une puissance souvent plus réelle que celle de la simple autorité. C'est par tous ces motifs réunis que les hommes s'accordent à prodiguer à la richesse des égards et une considération proportionnée à son étendue. Il est donc tout naturel que le riche fait montre de sa richesse, et que chacun tâche de paroître plus riche qu'il ne l'est : par cet effort, chacun cherche à revendiquer sa part à la considération publique, ou à l'usurper s'il le peut.

Le luxe, de quelque genre qu'il soit, est

toujours un vice politique. D'abord c'est un grand consommateur, parce qu'il met sa gloire à beaucoup consommer, et, pour employer une expression populaire, à faire un grand dégât. Une chose qu'on a pour l'utilité dont elle est, se conserve le plus longtems qu'on peut; la consommation en est lente. Un objet de luxe ne sert plus à rien du moment qu'il cesse de flatter la sensualité ou la vanité de son possesseur. Il est détruit, du moins en majeure partie, avant d'avoir cessé d'exister et sans avoir satisfait à aucun besoin véritable; à plus forte raison, sans avoir coopéré en rien à la reproduction: le luxe a en horreur toute dépense profitable.

Le précédent chapitre a montré que la consommation improductive, loin d'être favorable à la production et aux producteurs, leur étoit fort nuisible; mais la consommation improductive embrasse la satisfaction de besoins très-réels, tandis que le luxe ne satisfait qu'à des besoins factices, et qu'il détruit, en ajoutant peu de chose ou rien au bien-être des uns, des valeurs qui, consommées sous une autre forme, auroient puissamment contribué au bien-être des autres. Un riche sensuel ou fastueux emploie en bijoux de prix, en mets raffinés, en repas somptueux,

en hôtels magnifiques, en chiens, en chevaux, des valeurs qui, placées productivement, auroient acheté des vêtemens chauds, des mets communs, des ameublemens simples à des gens laborieux qui restent oisifs et misérables. Alors la table du riche met à contribution tous les climats de la terre, et le pauvre trempe son pain bis dans de l'eau; le riche est habillé de velours, et le pauvre n'a pas de chemises.

C'est donc à tort qu'on a dit et mille fois répété que les profusions du riche faisoient vivre le pauvre (1). Elles ne sont bonnes qu'à épuiser une des sources de la production, les capitaux. Les richesses engendrent les richesses; et toutes les fois qu'on en détruit, on détruit non-seulement celles qu'on consomme, mais toutes celles qu'on se seroit procurées au moyen des premières. Les unes sont une perte seulement pour celui qui les consomme; les autres sont de plus une perte pour les hommes industrieux qui en auroient eu leur part.

Tels sont les effets du luxe par rapport à

---

(1) „ Si les riches ne dépensent pas beaucoup, les pauvres mourront de faim ". *Montesquieu, Esprit des lois, Liv. VII, ch. IV.*

la richesse nationale; en le considérant sous le point de vue de la morale et de la politique, il en entraîne de bien plus funestes. Le luxe va toujours de pair avec la dépravation des mœurs, dont il est alternativement la cause et l'effet; et l'un et l'autre sont toujours suivis de la destruction du bonheur des familles et de la ruine de l'Etat. Mais ces considérations doivent être réservées pour la seconde partie de ce Cours.

CHAPITRE VI.

De la prodigalité, de l'avarice et de l'économie.

La consommation des richesses est perpétuellement en rapport avec les penchans et les passions des hommes; les plus nobles, les plus viles y influent tour-à-tour. La ligne tracée par la sagesse est ici, comme dans tout le reste, la plus difficile à suivre. La foiblesse humaine dévie tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et manque rarement de tomber dans les excès.

Relativement à l'usage des richesses, les excès sont la *prodigalité* et l'*avarice*. L'une et l'autre se privent des avantages que procurent les richesses: la prodigalité en desséchant ses sources, l'avarice en se défendant d'y puiser. Mais la prodigalité est plus aimable et s'allie à plusieurs qualités sociales. Elle obtient grâce plus aisément, parce qu'elle invite à partager ses jouissances; elle a du moins un terme qui est la ruine: l'avarice n'en a point d'autres que la mort. Cependant la première est plus fatale à la société que

l'autre : elle épuise les ressources du prodigue, mais de plus elle détruit les moyens de production de l'homme laborieux. Ceux qui disent que l'argent n'est bon qu'à être dépensé, et que les richesses sont faites pour être consommées, se trompent beaucoup s'ils entendent seulement la dépense et la consommation improductive. L'argent qui représente les richesses, est encore bon à être placé : il ne l'est jamais sans qu'il en résulte un très-grand bien ; et toutes les fois qu'un argent placé se dissipe, il y a dans quelque coin du monde une quantité équivalente d'industrie qui s'éteint. Le prodigue qui se prive d'un revenu, prive en même tems un homme industrieux de son salaire.

L'avare qui ne fait pas valoir son trésor, dans la crainte de le perdre, cause à la vérité un mal du même genre ; mais à sa mort du moins, ce fonds amassé aux dépens de ses jouissances, rentre dans la circulation ; et s'il n'est pas dissipé par ses successeurs, il anime l'industrie et favorise la production. La folie de l'avare n'est funeste au même degré que celle du dissipateur, que lorsqu'il a si bien caché son trésor, que personne après lui ne parvient à le découvrir.

Les prodigues ont grand tort de se glorifier

de leurs dissipations. Elles ne sont pas moins indignes de la noblesse de notre nature que les vilainies de l'avare. Il n'y a aucun mérite à consommer tout ce qu'on peut, et à se passer des choses quand on ne les a plus. C'est ce que font les bêtes; et encore les plus intelligentes sont-elles mieux avisées. Ce qui doit caractériser les procédés de toute créature douée de prévoyance et de raison, c'est de ne faire aucune consommation sans but déterminé: tel est le conseil que donne l'*économie*.

L'économie est aussi éloignée de l'avarice que de la prodigalité. L'avarice entasse, non pour consommer, non pour reproduire, mais pour entasser; c'est un instinct, un besoin machinal et honteux. L'économie est fille de la sagesse et d'une raison éclairée; elle sait se refuser le superflu pour se ménager le nécessaire, tandis que l'avare se refuse le nécessaire afin de se procurer le superflu dans un avenir qui n'arrive jamais. On peut porter de l'économie dans une fête somptueuse, et l'économie fournit les moyens de la rendre plus belle encore: l'avarice ne peut se montrer nulle part sans tout gâter. Une personne économe compare ses facultés avec ses besoins présens, avec ses besoins futurs, avec

ce qu'exigent d'elle sa famille, ses amis, l'humanité. Un avare n'a point de famille, point d'amis, à peine a-t-il des besoins, et l'humanité n'existe pas pour lui. L'économie ne veut rien consommer en vain : l'avarice ne veut rien consommer du tout. La première est l'effet d'un calcul louable ; louable parce qu'il offre seul les moyens de s'acquitter de ses devoirs et d'être généreux sans être injuste. L'avarice est une passion vile ; vile, parce qu'elle se considère seule et sacrifie tout à elle.

On a fait de l'économie une vertu, et ce n'est pas sans raison : elle suppose la force et l'empire de soi-même, comme les autres vertus, et nulle n'est plus féconde en bienfaits. C'est elle qui dans les familles prépare la bonne éducation physique et morale des enfans et le soin des vieillards ; c'est elle qui assure à l'âge mûr cette sérénité d'esprit nécessaire pour se bien conduire, et cette indépendance qui met un homme au-dessus des bassesses. C'est par l'économie seule qu'on peut être libéral, qu'on peut l'être longtems, qu'on peut l'être avec fruit. Quand on n'est libéral que par prodigalité, on donne sans discernement ; à ceux qui ne méritent pas comme à ceux qui méritent ; à ceux à

qui l'on ne doit rien, aux dépens de ceux à qui l'on doit. Souvent on voit le prodigue obligé d'implorer le secours des gens qu'il a comblés de profusions; il semble qu'il ne donne qu'à charge de revanche; tandis qu'une personne économe donne toujours gratuitement, parce qu'elle ne donne que ce dont elle peut disposer. Elle est riche avec une fortune médiocre, au lieu que l'avare et le prodigue sont pauvres avec une grande fortune.

Le désordre est fatal à l'économie. Il marche au hasard, le bandeau sur les yeux, au travers des richesses; tantôt il a sous la main ce qu'il désire le plus, et passe sans s'en apercevoir; tantôt il saisit et dévore ce qu'il lui importe de conserver. Il est perpétuellement dominé par les événemens: ou il ne les prévoit pas, ou il n'est pas libre de s'y soustraire. Jamais il ne sait où il est, ni quel parti il faut prendre.

Une maison où l'ordre ne règne pas, devient la proie de tout le monde; elle se ruine, même avec des agens fidèles; elle se ruine même avec de la parcimonie. Elle est exposée à une foule de petites pertes qui se renouvellent à chaque instant, sous toutes les formes et pour les causes les plus mépri-

sables. Je me souviens, dit à cette occasion Mr. Say, qu'étant à la campagne, j'eus un exemple de ces petites pertes qu'un ménage est exposé à supporter par sa négligence. Faute d'un loquet de peu de valeur, la porte d'une basse-cour qui donnoit sur les champs, se trouvoit souvent ouverte. Chaque personne qui sortoit tiroit la porte, mais n'ayant aucun moyen extérieur de la fermer, la porte restoit battante; plusieurs animaux de basse-cour avoient été perdus de cette manière. Un jour, un jeune et beau porc s'échappa et gagna les bois. Aussi-tôt voilà tous les gens en campagne, le jardinier, la cuisinière, la femme de basse-cour sortirent chacun de leur côté en quête de l'animal fugitif. Le jardinier fut le premier qui l'aperçut, et en sautant un fossé pour lui barrer un passage, il se fit une dangereuse foulure qui le retint plus de quinze jours dans son lit. La cuisinière trouva brûlé du linge qu'elle avoit abandonné près du feu pour le faire sécher; et la femme de basse-cour ayant quitté l'étable sans se donner le tems d'attacher les bestiaux, une des vaches, en son absence, cassa la jambe d'un poulain qu'on élevoit dans la même écurie. Les journées perdues du jardinier valoient bien vingt écus; le linge

et le poulain en valoient bien autant: voilà donc en peu d'instans, faute d'une fermeture à la porte d'une basse-cour, une perte de quarante écus, supportée par des gens qui avoient besoin de la plus stricte économie; sans parler des souffrances causées par la maladie, ni de l'inquiétude et des autres inconvéniens étrangers à la dépense. Ce n'étoient pas de grands malheurs ni de grosses pertes; cependant quand on saura que le défaut de soin renouveloit de pareils accidens tous les jours, et qu'il consomma à la fin la ruine d'une famille honnête, on conviendra qu'il valoit la peine d'y faire attention.

Le chef de famille qui fait régner l'ordre dans son ménage, n'étend certainement pas sa dépense au-delà de son revenu: mais cette mesure est-elle suffisante? N'est-ce pas encore manquer d'économie que de dépenser tout son revenu, lorsqu'il est possible d'en épargner une partie?

Sans doute. La prévoyance prescrit de faire la part des événemens. Qui peut répondre de conserver toujours sa fortune toute entière? Quelle est la fortune qui ne dépende en rien de l'injustice, de la mauvaise foi ou des passions des hommes? Si

chaque année l'on dépense tout son revenu, le fonds peut décroître sans cesse; il le doit même suivant toutes les probabilités.

Mais, dût-il rester toujours le même, suffit-il aux particuliers comme à la société de ne faire aucun pas en avant, et ne doivent-ils jamais songer à améliorer leur sort? Si nos pères avoient pensé ainsi, nous serions encore des sauvages, et l'homme n'auroit rien par-dessus les autres espèces animales.

D'ailleurs il y a quelques avantages moraux à ne jamais faire tout ce qu'on peut. De même que l'adroit propriétaire d'un jardin d'agrément ne conduit jamais ses allées jusqu'aux limites de son terrain, un homme sage ne porte jamais ses dépenses aussi loin que ses revenus, pour ne point montrer jusqu'où ils s'étendent. Il est bon de laisser là quelqu'espace vague; et cela peut se faire dans les petites comme dans les grandes fortunes. Votre revenu est borné, que vos besoins le soient encore davantage; ils se réduisent à si peu de chose quand on les débarrasse du poids dont la vanité et la sensualité les surchargent! L'homme le plus riche lui-même ne doit pas dédaigner ce conseil. C'est ainsi qu'en politique, un homme revêtu d'un grand pouvoir, s'il est habile,

ne l'exerce jamais dans toute son étendue, pour ne pas faire apercevoir quelles sont ses limites.

Nulle-part en Europe ces préceptes n'ont été pratiqués plus généralement et avec plus de persévérance qu'en Hollande. Là, le citoyen le plus opulent, comme celui qui jouissoit de la fortune la plus modique, suivoient également le principe de ne jamais dépenser leur revenu en entier. Cette maxime, inculquée aux jeunes gens par leurs parens, fortifiée dans l'âge mûr par l'exemple et par la réprobation universelle qu'éprouvoit une conduite contraire, étoit devenue une habitude morale, et s'exerçoit peut-être sans réflexion dans la plupart des individus. C'est par elle que le pays le plus pauvre, le plus dénué de tout, est devenu une puissance respectable et la source où les peuples et les Souverains alloient chercher les moyens de prospérité et de défense qui leur manquoient.

Je termine ici, Messeigneurs, ce que j'avois à vous dire sur les consommations privées; mais avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un moment et jetons un regard sur les institutions et les habitudes des Russes nos compatriotes, pour juger jusqu'à quel

point elles sont conformes aux principes que nous avons reconnus. Cette comparaison nous fournira matière à des réflexions sérieuses. En considérant ce grand nombre de productions qui ne se soutiennent qu'à la faveur du monopole, vous ne pourrez disconvenir que l'administration ne nous fasse faire à cet égard beaucoup de consommations inutiles : ainsi, au lieu d'encourager l'industrie, comme c'est son but, elle lui ôte le seul moyen de s'étendre, en la privant des capitaux qui auroient été amassés sur des économies devenues impossibles. Les consommations improductives des gens riches, en Russie, sont pour la plupart du genre des plus mal entendues. Contre un propriétaire dans l'intérieur de l'Empire qui se plaît à dépenser son revenu en bâtimens, en meubles, en collections et autres richesses durables, combien n'en voit-on pas qui dissipent le leur en fêtes, en repas somptueux ? Chez nos gens riches, les consommations rapides, le luxe de la table, celui plus frivole encore d'un nombreux domestique et d'un train inutile d'équipages, l'emporte de beaucoup sur les consommations de longue durée. Dans les capitales, la mode exerce son empire avec une fureur inconnue dans la plupart des

autres grandes villes de l'Europe. Rien n'est plus contraire à l'esprit qui domine dans les hautes classes, que le soin de conserver les richesses et de prolonger leur durée; combien la seule ville de St. Pétersbourg ne nous offre-t-elle pas d'entreprises abandonnées aussi-tôt que commencées, d'édifices, de jardins dont on ne fait aucun usage, et qui tombent en ruines avant même d'être achevés! Avec cela, l'inconstance de nos goûts et le désir de paroître plus riches que nous ne le sommes, nous font souvent préférer les choses de mauvaise qualité parce qu'elles semblent moins chères, et cette indifférence réagit d'une manière désavantageuse sur les producteurs, et leur fait contracter l'habitude de travailler à la légère, de négliger la perfection de l'ouvrage et de donner leur principal soin à l'apparence. La grande inégalité des fortunes qui règne chez nous, suite du malheureux rapport qui subsiste entre la classe dominante et la classe asservie, fait naître chez la première un luxe qui ne le cède en rien à celui des nations les plus opulentes de l'Europe, et qui, dans plusieurs branches, le surpasse. Les dettes dont se trouvent chargées les familles les plus riches, la gêne qui règne dans presque toutes les

grandes maisons, prouvent suffisamment que l'économie n'est point la vertu favorite de notre noblesse: si ce n'est pas la prodigalité qui ruine les familles, c'est le désordre, mal invétéré produit par l'insouciance des maîtres autant que par la mauvaise volonté et la négligence des domestiques. Aussi ne faut-il pas espérer de voir l'ordre et l'économie établies dans nos grandes maisons tant qu'elles fourmilleront de domestiques esclaves.

En dirigeant nos regards sur les classes inférieures de la nation, nous y remarquons une conduite toute opposée: c'est ici que la frugalité et le désir d'accumuler réparent les brèches causées à la richesse nationale par le luxe et le désordre des hautes classes de la société. Cette frugalité, cet instinct de capitaliser son revenu, qui caractérisent si éminemment le peuple russe, seroient encore bien plus actives sans l'insécurité de sa situation. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'attrait qu'ont pour lui les jouissances momentanées, celles qui le plongent dans l'oubli de sa position. C'est le seul luxe qu'il connoît, mais ses effets sont aussi funestes pour la civilisation que pour la richesse nationale. Ce seroit un calcul effrayant que

celui des pertes et des excès moraux occasionnés par l'usage immodéré des liqueurs fortes, dans toute l'étendue de l'Empire pendant l'espace d'une année. Pour la richesse publique et privée, combien de journées de travail perdues, combien de choses utiles cassées, abîmées, détruites; combien de bois, d'habitations, de villages et de villes incendiés! Pour la civilisation, combien d'accidens mortels, combien de causes de maladies et de souffrances, combien de crimes amenés ou provoqués, combien de vertus éteintes ou absorbées par ce funeste penchant!

CHAPITRE VII.

De la nature des consommations publiques et de leurs effets généraux.

Après avoir indiqué les différentes manières dont s'opèrent les consommations privées, leurs motifs et leurs effets, je passe aux *consommations publiques*.

Dans chaque Etat, le gouvernement, étant administrateur de la fortune de la société, décide, soit par lui-même, soit par ses agens, des consommations publiques qui doivent se faire. C'est à la finance à indiquer les sources où sont puisées les richesses qui servent aux consommations publiques. Qu'il nous suffise en ce moment d'observer que ces richesses sont de même nature que celles qui servent aux consommations privées. Ce sont des produits de l'industrie humaine, créés avec le secours des capitaux et des fonds de terre.

La perte qui résulte pour la richesse nationale des consommations publiques, ne diffère en rien de celle qui est causée par les consommations privées; car les richesses détruites pour le service public, ne sont pas moins détruites que si elles l'étoient pour un

service particulier. Elles se trouvent passagèrement sous forme de monnaie, comme le revenu d'un homme privé; mais semblables au revenu privé, ce n'est point sous cette forme qu'elles sont consommées: c'est après avoir subi un échange et s'être converties en denrées propres à la consommation.

L'effet des consommations est donc absolument le même, soit qu'elles aient lieu pour le service des individus, soit qu'elles aient lieu pour le service de la société. Les unes et les autres détruisent des richesses, de quelque lieu qu'on les tire.

La perte qu'entraîne la consommation privée est balancée par l'avantage que le particulier en retire: de même aussi la perte qui résulte de la consommation publique est compensée par l'avantage que la société en recueille. Si cet avantage n'a pas lieu, ou s'il n'est pas en proportion de la perte, la société fait une perte gratuite, tout comme le particulier en fait une dans un cas pareil.

Ainsi, ce qui est dissipation dans un particulier, est dissipation dans un gouvernement, il n'y a pas plus deux sortes d'économie, qu'il n'y a deux sortes de probité, deux sortes de morale. Un gouvernement dissipateur est même bien plus coupable qu'un par-

ticulier dissipateur: celui-ci consomme des produits qui lui appartiennent; tandis qu'un gouvernement n'est pas propriétaire; il n'est qu'administrateur de la fortune publique.

Les consommations publiques peuvent se classer, de même que les consommations privées, en productives et en improductives. Ces dernières comprennent toutes les dépenses du gouvernement qui ne rétablissent point en richesses la valeur de celles qu'elles détruisent; elles font, sans comparaison, la plus grande partie des consommations publiques. Plusieurs de ces dépenses, comme celles qu'un gouvernement fait pour le maintien de la sûreté extérieure ou intérieure, sont indispensables, et pourvu qu'elles soient bien entendues, elles rétablissent une valeur incomparablement plus grande en biens internes qu'elles ne détruisent en richesses. D'autres, comme les dépenses qu'entraîne la pompe dont on croit devoir environner le Souverain, sont d'un genre bien différent: leur utilité est plus ou moins équivoque, et il est difficile de leur assigner des bornes sans tomber dans les excès de la mesquinerie ou du faste.

Ce qu'un gouvernement dépense en faste ou ce qu'il fait dépenser de cette manière par les grands de l'Etat, est toujours une perte

pour la richesse nationale, et une perte qui ne se compense par rien. Quand Voltaire dit en parlant des bâtimens fastueux de Louis XIV, que ces bâtimens n'ont point été à charge à l'Etat et qu'ils ont servi à faire circuler l'argent dans le royaume, il prouve seulement que ces matières étoient étrangères, de son tems, aux hommes les plus éclairés. Voltaire ne voit que les sommes d'argent dans cette dépense; et l'argent ne faisant point en effet partie des revenus ni des consommations annuelles, quand on ne voit que l'argent, on ne voit point de perte dans les plus grandes profusions, pourvu qu'elles se bornent aux richesses produites dans le pays. Mais qu'on y fasse attention: il résulteroit de cette manière d'envisager les choses, qu'il n'y a rien de consommé dans un pays pendant le cours d'une année; car la masse de son numéraire est, à la fin de l'année, à-peu-près la même qu'au commencement. L'historien auroit dû songer que les 900 millions de livres dépensés par Louis XIV pour le seul château de Versailles, étoient originairement des richesses péniblement créées par l'industrie des Français, et leur appartenant; changées par eux en argent, pour le payement de leurs contributions; troquées ensuite contre des matériaux, des peintures, des dorures; et consommées

sous cette dernière forme pour satisfaire la vanité d'un seul homme. L'argent n'a servi là-dedans que comme denrée auxiliaire, propre à faciliter tous ces échanges; et le résultat de cette belle circulation a été la consommation, lente à la vérité, d'une valeur de 900 millions, dont la France n'a retiré aucun avantage.

Parmi les consommations improductives les plus mal-entendues, sans contredit, sont celles qui procurent des chagrins et des maux, en place des jouissances qu'on en attendoit. Tels sont, parmi les consommations privées, les excès de l'intempérance; telles sont encore, parmi les consommations publiques, les guerres entreprises par vengeance, ou bien celles que suscite l'amour d'une vaine gloire et où l'on ne recueille ordinairement que la haine ou la honte. Toutefois de telles guerres sont moins affligeantes encore à cause des pertes que fait la richesse nationale, qu'à cause des vertus et des talens qu'elles moissonnent avant le tems; ces pertes sont un tribut que la patrie, que les familles accordent douloureusement à la nécessité, mais qu'il est affreux de payer à l'impéritie, à la légèreté, aux passions des grands.

Les consommations ordonnées par le gou-

vernement étant une partie importante des consommations de la nation, puisqu'elles s'élèvent quelquefois au sixième, au cinquième, et même au quart des consommations totales, il en résulte que le système économique embrassé par le gouvernement exerce une immense influence sur les progrès ou la décadence de la nation. Qu'un particulier s'imagine augmenter ses ressources en les dissipant, qu'il croie se faire honneur par la prodigalité, qu'il ne sache pas résister à l'attrait d'un plaisir flatteur ou aux conseils d'un ressentiment même légitime, il se ruinera; et son désastre influera sur le sort d'un petit nombre d'individus. Dans un gouvernement il n'est pas une de ces erreurs qui ne fasse plusieurs milliers de misérables et qui ne soit capable de causer la décadence d'une nation. Si l'on doit désirer que les simples citoyens soient éclairés sur leurs véritables intérêts, combien, à plus forte raison, ne doit-on pas le désirer des gouvernemens! L'ordre et l'économie sont déjà des vertus dans une condition privée; mais en considérant leur prodigieuse influence sur le sort des peuples, quand elles se rencontrent dans les chefs qui les gouvernent, on ne sait quel magnifique nom leur donner.

Un particulier sent toute la valeur de la chose qu'il consomme; souvent c'est le fruit pénible de ses sueurs, d'une longue assiduité, d'une épargne soutenue; il mesure aisément l'avantage qu'il doit recueillir d'une consommation, et la privation qui en résultera pour lui. Un gouvernement n'est pas si directement intéressé à l'ordre et à l'économie; il ne sent pas si vivement, si prochainement l'inconvénient d'en manquer. Ajoutez qu'un particulier est excité à l'épargne non-seulement par son propre intérêt, mais par les sentimens du cœur; son économie assure des ressources aux êtres qui lui sont chers: un gouvernement économe n'en assure qu'à ses successeurs.

On se tromperoit si l'on supposoit que le pouvoir héréditaire met à l'abri de ces inconvéniens. Les considérations qui agissent sur l'homme privé, touchent peu le monarque. Il regarde la fortune de ses héritiers comme assurée pour peu que la succession le soit. Ce n'est pas lui qui décide de la plupart des dépenses et qui conclut les marchés: ce sont ses ministres, ses généraux; enfin une expérience constante prouve que les monarchies économisent moins que les républiques: il

faut bien que la cause de ce fait se trouve quelque part.

» Il n'est pas rare, dit Sully (1), de trouver des princes qui enfantent de grands desseins; l'esprit s'y porte si naturellement dans le rang qu'ils occupent, qu'il n'est besoin que de leur faire envisager l'autre excès, qui est d'en former de si peu proportionnés à leurs moyens, qu'on trouvera presque toujours qu'ils peuvent à peine la moitié de ce qu'ils entreprennent : mais savoir s'appliquer à n'en former que de raisonnables, en régler sagement l'économie, en prévoir et en prévenir tous les inconvéniens, c'est de quoi peu de princes sont capables. L'ignorance, la prospérité, la volupté, la vanité, la paresse même et la peur, leur font entreprendre tous les jours des choses qui manquent même de possibilité. »

Il ne faut pas croire non plus que l'esprit d'économie et de règle dans les consommations publiques, soit incompatible avec le génie qui fait entreprendre et achever de grandes choses. Charlemagne est un des princes qui a le plus occupé la renommée,

---

(1) *Mémoires, Vol. IV, p.* 42.

et néanmoins il a mérité que Montesquieu fit de lui cet éloge: « Un père de famille pourroit apprendre dans les lois de Charlemagne à gouverner sa maison. Il mit une règle admirable dans sa dépense et fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie. On voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai qu'un mot; il ordonnoit qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins (1) ». Dans des tems plus récens, Pierre le Grand offre aux Souverains un autre exemple de cette heureuse réunion du génie des grandes choses et du soin des plus petites quand elles peuvent contribuer au succès des grandes. Dans ses voyages, dans ses Instructions, c'est un père qui veille au bien-être de sa famille; aucun objet utile, quelque mince qu'il soit, n'échappe à son attention. Noble et généreux lorsqu'il s'agit d'attirer des talens, de récompenser le mérite, libéral pour tous les objets d'utilité publique, il se montre parcimonieux, simple et frugal dans tout ce qui concerne sa personne. Le même exemple a été donné encore une

(1) *Esprit des lois*, *Liv.* XXXI, *ch.* 18.

fois par Fréderic le Grand : puissent-ils devenir plus communs dans les siècles à venir !

De même que ces grands Souverains, les ministres qui ont gouverné les finances des Empires avec le plus de succès, tels que Suger, Sully, Colbert, Necker, ont tous été guidés par le même principe. Tous ont trouvé dans l'économie exacte d'un simple particulier, les moyens de soutenir de grandes résolutions. Au contraire, on a toujours vu les gouvernemens qui se sont laissé dominer par le besoin d'argent, obligés comme les particuliers, de recourir pour se tirer d'affaire, à des expédiens ruineux, honteux quelquefois : comme le roi de France Charles le Chauve, qui ne maintenoit personne dans les honneurs et n'accordoit de sûreté à personne, que pour de l'argent ; comme le roi d'Angleterre Charles II, qui reçut de la Hollande deux millions et un quart, pour différer le départ de la flotte anglaise, en 1680, destinée à aller aux Indes défendre les Anglais qui y étoient écrasés par les Bataves ; comme tous les gouvernemens enfin qui ont fait banqueroute, et qui ont violé leurs engagemens. Louis XIV, vers la fin de son règne, après avoir épuisé jusqu'au bout les ressources de son beau royaume, créa

des charges plus ridicules les unes que les autres, et les vendit pour se procurer de l'argent. Il fit des conseillers du roi contrôleurs aux empilemens de bois, des charges de barbiers-perruquiers, de contrôleurs-visiteurs de beurre frais, d'essayeurs de beurre salé, etc.

Jamais tous ces expédiens aussi misérables dans leur produit que nuisibles dans leurs effets, n'ont retardé que de peu d'instans les catastrophes qui ne manquent jamais d'assaillir les gouvernemens prodigues. On n'a pas oublié que les dissipations qui eurent lieu en France sous la régence d'Anne d'Autriche, celles de la dernière moitié du règne de son fils, enfin celles du règne de Louis XV, ont produit les désordres de la fronde, les embarras honteux de la régence, la révolution enfin, exemple terrible, fécond en malheurs. *Quand on ne veut pas écouter la raison*, a dit Franklin, *elle ne manque jamais de se faire sentir.*

En parlant des consommations publiques, j'ai commencé par celles qui sont improductives, parce qu'elles l'emportent infiniment sur les autres; mais il y a aussi des consommations publiques qui sont *reproductives*, com-

me l'usage que l'industrie fait des monnaies, des routes, des ponts, des bacs, des canaux navigables, des ports de mer, des embarcadaires sur les rivières, de la poste aux lettres, des voitures publiques, etc. Ces établissemens à la vérité ne servent point exclusivement à l'industrie; mais comme elle en profite pour la production des richesses, il convient de les considérer ici sous le rapport de la consommation qu'elle en fait.

Toute consommation productive étant celle d'un capital, vous voyez que ces établissemens doivent être regardés comme autant de capitaux qui appartiennent à la société en commun (1). A l'exception des monnaies, qui sont un capital circulant et qui se vendent, tous les autres capitaux de ce genre se rangent dans la classe des capitaux fixes qui se louent, et conséquemment leur loyer doit se calculer d'après les mêmes principes qui servent de base au calcul du loyer des capitaux privés. Sous ce point de vue, le loyer d'un pont, d'un canal, d'une chaussée ne diffère

(1) La circonstance qu'ils servent tantôt à la production et tantôt à la consommation improductive, ne leur ôte point ce caractère, aussi peu qu'aux maisons d'habitation, dont l'usage est exactement le même. Voyez T. 1, p. 279.

en rien du loyer d'une maison, d'un atelier ou d'un vaisseau; l'un et l'autre doivent rétablir la valeur du capital pendant leur durée, et donner en outre un profit à l'entrepreneur.

Mais le propriétaire des capitaux publics c'est la société; et comme elle ne peut se charger toute entière de l'entreprise, le soin d'établir et d'administrer ces établissemens doit être confié au gouvernement ou à ses agens. Cette circonstance fait naître une différence essentielle entre les capitaux publics et privés: les premiers étant exclusivement dans les mains du gouvernement, il s'ensuit que celui-ci en a le monopole, et qu'il peut fixer le loyer à son gré, tandis que celui des capitaux privés se détermine par la concurrence. Dans la plupart des cas, le gouvernement ne manque pas de profiter de cet avantage qu'il possède, et communément l'usage que font les consommateurs des capitaux publics, lui rapporte plus de loyer qu'il n'en faut pour les entretenir. Alors l'excédent est un impôt, dont le produit s'applique à d'autres dépenses générales. Par exemple, en France la poste aux lettres rendoit, il y a quelques années, tous frais déduits, dix millions de francs; c'étoit donc dix millions

d'impôts levés sur ceux qui s'écrivoient des lettres.

Examinons maintenant quelles sont les consommations publiques et productives les mieux entendues.

Nous verrons ailleurs que le gouvernement ne peut pas économiser sur les fraix de production autant que les particuliers que stimule l'intérêt personnel : c'est un principe généralement reconnu, mais dont je réserve le développement pour la législation économique. En l'adoptant ici d'avance comme bien établi, il s'ensuit qu'il est contraire à l'intérêt public que le gouvernement se réserve la création et l'administration d'établissemens qui pourroient, sans trop d'inconvéniens, être abandonnés à la concurrence des particuliers. Entrepris par le gouvernement, ces établissemens coûteront toujours plus cher à la société que s'ils l'étoient par des particuliers, et conséquemment la consommation en sera toujours plus dispendieuse.

Ce n'est pas tout. Un entrepreneur particulier n'a que son intérêt en vue, et ne calcule que le gain qu'il pourra retirer de son entreprise ; tandis que dans celles d'un gouvernement l'utilité est souvent une considéra-

tion subordonnée, et qu'elle est souvent sacrifiée à la gloire ou à ce qu'on prend pour de la gloire. A la Chine, la confection des chemins et des canaux est abandonnée aux particuliers: aussi les premiers ressemblent-ils à nos sentiers, et les seconds sont-ils bien plus étroits et plus communs que chez nous. Les canaux sont plus profitables que les routes; il n'y a aucune comparaison entre le fardeau que porte un bateau et celui qu'on peut charger sur une voiture. D'ailleurs les canaux portent la fertilité dans les terres; et fournissent au peuple une partie de sa subsistance en poisson. En France, la construction des routes est l'affaire du gouvernement; et en quel état les voit-on? Plusieurs de ceux qui partent de Paris ont 180 pieds de large compris les bas côtés; quand elles n'en auroient que 60, leur largeur excéderoit encore tous les besoins et pourroit passer pour magnifique, même aux approches d'une grande capitale. Le surplus est un faste inutile. Je ne sais même si c'est un faste; car une étroite chaussée au milieu d'une large avenue dont les côtés sont impraticables durant la majeure partie de l'année, semble accuser la mesquinerie non moins que le bon sens d'une nation. Quoiqu'il en soit, il y a le long des

routes dont je parle, 120 pieds qu'on pourroit rendre à la culture, ce qui fait pour chaque lieue commune 50 arpens. Maintenant qu'on mette ensemble le fermage de ces arpens, l'intérêt des fraix de confection et les fraix annuels d'entretien de la largeur inutile, et l'on saura à quel prix la France jouit de l'honneur qui n'en est pas un, d'avoir des routes deux ou trois fois trop larges pour arriver à une ville dont les rues sont deux ou trois fois trop étroites.

Mais ce n'est pas seulement près de la capitale qu'on voit éclater cette ostentation grevante. Dans le Languedoc, dit Arthur Young, j'ai passé sur un nombre incroyable de ponts et de chaussées superbes, qui ne prouvoient autre chose que l'absurdité et l'oppression du gouvernement. Des ponts qui coûtent un million et demi ou deux millions, et de vastes chaussées pour aller à des villes qui n'ont que de mauvaises auberges, signe de peu de communications, sont des absurdités grossières. Pour l'usage des habitans, le quart de la dépense remplissoit le même but (1).

Appliquez à d'autres pays et à d'autres éta-

(1) *Say, Écon. pol. T. II, p. 452. Arth. Young, Voyage en France, T. I, p. 111.*

blissemens publics cette mesure d'utilité comparée avec la consommation qu'ils occasionnent, vous trouverez que pour la plupart les entreprises particulières l'emportent sur celles du gouvernement, non-seulement sous le rapport de l'économie, mais encore sous celui de l'utilité.

Cependant toutes les entreprises de ce genre ne peuvent pas être abandonnées aux particuliers: il y en a qui exigent des moyens qu'aucun particulier, qu'aucune société particulière ne possède; il y en a d'autres dont aucun particulier ne voudroit se charger, parce qu'il n'y trouveroit pas son intérêt. Pour ceux-ci, le principe d'un gouvernement sage est d'en laisser l'administration, autant que cela se peut, aux autorités locales, surtout dans les pays où les administrateurs sont à la nomination des administrés. Quand les dépenses se font sous les yeux des personnes aux dépens de qui elles ont lieu et pour leur avantage, il se perd moins d'argent, les dépenses sont mieux appropriées aux besoins. Si vous traversez une ville mal pavée et malpropre, si vous voyez un canal mal entretenu, ou un port qui se comble, vous pouvez en conclure que l'autorité qui ad-

ministre les fonds levés pour ces dépenses, ne réside pas sur les lieux. C'est un avantage des petites nations sur les grandes. Elles jouissent mieux de toutes les choses d'utilité, parce qu'elles voient de plus près si les fraix qu'elles font pour un objet, vont à cet objet.

CHAPITRE VIII.

Revenus et dépenses de la société, leur balance.

Dans le Livre III nous avons examiné quel est le revenu de la société, et dans celui-ci nous venons de voir en quoi consistent ses consommations ou ses dépenses. Or, puisqu'une nation, comme un particulier, a des recettes et des dépenses, elle doit aussi, comme un particulier, maintenir la balance entr'elles. Si ses dépenses égalent ses revenus, sa fortune demeurera au même point, sans faire des progrès et sans décliner ; mais son opulence s'accroîtra si ses dépenses n'égalent pas ses revenus, et elle se dissipera si les premières surpassent les seconds. *Le bilan annuel de ses revenus et de ses dépenses* doit donc être considéré comme le thermomètre de sa richesse; et il est important de connoître les principes sur lesquels on doit calculer cette balance.

La dépense annuelle d'une nation n'est point sa consommation totale, mais seulement sa consommation improductive. De même que, pour trouver le revenu net de la

nation, nous avons soustrait du revenu total cette portion qui est strictement nécessaire pour continuer la production dans son étendue actuelle (1), il faut encore déduire de la consommation totale la portion qui est consommée d'une manière reproductive, afin de trouver la dépense nationale. Vous voyez que le mot *revenu nécessaire* correspond à celui de *consommation reproductive*, comme le mot *revenu net* à celui de *dépense*. Mais quoique ces termes soient corrélatifs, il s'en faut de beaucoup qu'ils expriment la même idée : la dépense d'une nation peut égaler son revenu net, ou lui être inférieure, ou le surpasser. Par rapport aux richesses consommées, il n'est peut-être pas inutile de vous rappeler, que celles qui sont consommées productivement portent le nom de *capital*, et celles qui le sont d'une manière improductive, s'appellent *fonds de consommation*.

Vous ne pouvez vous former une plus juste idée du capital ou de la consommation reproductive, qu'en le comparant aux semences que le laboureur confie à la terre (2) :

---

(1) Voyez T. II, p. 111.

(2) Voyez T. II, p. 128.

comme elles se retrouvent sur la récolte et qu'on peut les y prélever, on n'est point obligé de les comprendre ni dans les dépenses de la ferme ni dans son produit; on les retranche donc de part et d'autre. Mais c'est en proportion de ce que le laboureur sème chaque année, et de ce qu'une nation avance chaque année en capitaux pour la consommation reproductive, qu'ils doivent attendre, l'un une récolte plus abondante, et l'autre un revenu plus considérable, les autres circonstances influantes étant d'ailleurs égales. L'accroissement de la consommation reproductive est donc pour une nation le signe d'une industrie croissante, comme l'augmentation de ses semailles est chez le laboureur le signe d'une extension de la culture.

La balance des revenus et des dépenses de la société n'est donc point la comparaison de son revenu total et de sa consommation totale; c'est celle de son revenu net et de sa consommation improductive ou de sa dépense. Pour rendre cette différence palpable, représentez-vous une nation qui n'ait point habituellement de commerce extérieur: son revenu total sera égal à sa consommation totale; car si elle produisoit plus qu'elle ne peut consommer, ne faisant point d'ex-

portation, une partie de son produit lui seroit inutile, il baisseroit de prix, et arrêteroit la production pour l'année suivante. Malgré cet isolement et cette égalité entre le revenu total et la consommation totale, la balance entre le revenu net et la dépense peut cependant être égale, favorable ou défavorable.

Elle sera *égale*, si la nation consacre à la consommation reproductive précisément le même capital qu'elle lui avoit consacré l'année précédente; car alors, déduisant deux sommes égales (le revenu nécessaire et la consommation reproductive) de deux quantités égales (le revenu total et la consommation totale), les restes seront égaux. La nation n'aura ni perdu ni gagné; un capital égal mettra en mouvement l'année suivante une industrie égale, et le revenu net sera le même.

La balance sera *favorable*, si la dépense est moindre que le revenu net; ce qui ne peut se faire que lorsque le capital que la nation avance cette année pour la consommation reproductive est plus considérable que celui qu'elle avoit avancé l'année précédente. Un plus grand capital mettra cette année plus de travail industriel en mouve-

ment, et le revenu de l'année prochaine sera plus considérable. Si chaque année il se fait de même une économie sur le revenu net, celui des années suivantes augmentera progressivement, et l'opulence de la nation ira toujours en croissant, sans qu'elle ait besoin pour cela d'aucun commerce avec l'étranger. Ce cas paroît être celui du Japon; car avec un commerce extérieur nul ou à-peu-près nul en comparaison de sa production, ce pays est parvenu à un degré d'opulence, qui ne le cède en rien à celui des pays du monde les plus commerçans.

Enfin la balance sera *défavorable*, si la dépense surpasse le revenu net; car alors, comme la nation avance chaque année un moindre capital à la consommation reproductive, chaque année le revenu net décroîtra; sans que son déclin soit causé par aucune importation, ou qu'aucune nation étrangère en profite.

Appliquons maintenant ces principes à trois nations différentes: Supposons autant de cantons ou de petits peuples qui ne fassent point de commerce étranger, et dont la consommation totale soit précisément la même, celle de chacun d'eux montant en 1800 à 10 millions de roubles. Désignons

ces trois cantons par les lettres A. B. et C. D'après le système des Économistes, et même d'après celui de plusieurs Mercantiles, la consommation est la mesure de la reproduction, en sorte que ces peuples devroient se trouver au même degré d'opulence. Cependant nous allons voir au contraire qu'avec une consommation égale, selon que leur dépense augmente ou diminue, proportionnellement à leur revenu net, chacun de ces peuples peut avancer plus ou moins de capital pour la consommation reproductive, et jouir par la suite d'un revenu plus ou moins grand.

Que le canton A. ait avancé en 1799, 4 millions pour la consommation reproductive, ce qui lui a produit en 1800 un revenu total de 10 millions; restent 6 millions de revenu net. Si en 1800 le canton consacre, au lieu de 4 millions, 4,400,000 roubles à la consommation reproductive, il s'en faudra de 400,000 roubles qu'il ait mangé tout son revenu net; aussi aura-t-il, d'après la même proportion, 11 millions de revenu total en 1801, ce qui fait 6,600,000 roubles de revenu net, et ainsi de suite.

Que le canton B. au lieu d'augmenter sa consommation productive en 1800, avance

précisément le même capital qu'en 1799, toutes les autres circonstances restant les mêmes, son revenu total et son revenu net seront en 1801 les mêmes que dans les deux années précédentes.

Que le canton C. destine en 1800, 400,000 roubles de plus à sa dépense, ou 400,000 roubles de moins à sa consommation reproductive qu'il ne faisoit en 1799, son revenu total ne sera que de 9 millions en 1801, ce qui ne donne que 5,400,000 roubles de revenu net.

Vous voyez qu'avec la même consommation totale, le premier de ces cantons s'enrichit, le second reste stationnaire, et le troisième se ruine.

Si les cantons que nous supposons, font un commerce avec l'étranger, ils peuvent le faire de manière que leurs exportations et leurs importations se balancent; ils peuvent aussi échanger partie de leurs exportations contre des créances sur l'étranger, et *prêter* aux nations avec lesquelles ils commercent; ou au contraire, ils peuvent donner en retour d'une partie de leurs importations des créances sur eux-mêmes, c'est-à-dire *emprunter* des autres nations. Quel que soit celui de ces cas dans lequel ils puissent se trouver, le pro-

grès ou le déclin de leur richesse nationale dépendra toujours également du bilan de leur revenu net et de leur dépense. La proportion des exportations aux importations, ou ce qu'on appelle la balance du commerce, peut être défavorable au canton A., c'est-à-dire il peut être dans le cas d'emprunter des autres nations avec lesquelles il trafique: cependant il s'enrichira toujours; car dans ce cas, les importations pour lesquelles il devient débiteur des autres peuples, seront consacrées à la consommation reproductive, et contribueront pour l'année prochaine à augmenter son revenu, tant total que net. La balance du commerce du canton C. peut lui être favorable, c'est-à-dire la valeur de ses exportations peut surpasser celle de ses importations, et il peut prêter aux nations étrangères: il ne s'en ruinera pas moins; car dans ce cas, la valeur des exportations pour laquelle il devient le créancier des autres peuples, sera employée en consommations improductives ou elle sera dépensée.

Vous voyez que le bilan qui présente la comparaison des exportations et des importations, ne sert en aucune manière à mesurer le progrès ou le déclin de la richesse nationale, puisqu'une nation peut s'enrichir ou

se ruiner, lors même que la balance de son commerce étranger sembleroit indiquer des effets contraires: ce résultat ne peut s'attendre que du bilan qui présente la comparaison de son produit net avec ses dépenses, puisque, selon que la différence entre ces deux données est nulle, ou qu'elle est une quantité positive ou négative, la nation reste stationnaire, ou s'enrichit, ou se ruine.

Comme les richesses ne sont jamais produites que pour les appliquer ensuite à l'usage de l'homme, il existe un rapport nécessaire entre la production totale et la consommation totale du monde commerçant: car si le produit d'une année pour tout le genre-humain surpassoit la consommation de la même année, il y auroit un excédent à consommer pour l'année suivante, qui décourageroit d'une production ultérieure, en la rendant inutile (1). De la même manière,

---

(1) Quand je parle ici d'une année, ce terme ne doit pas être pris à la rigueur. On peut remarquer chez les nations riches un ralentissement dans la consommation; elles négocient en même tems sur le produit de quatre ou cinq années consécutives, sans que leur production en soit découragée, tandis qu'une nation pauvre ne négocie que sur le produit de la dernière année. La nation riche aura en même tems des moutons couverts de la laine de l'année, des maga-

une nation qui n'auroit aucun commerce extérieur, ne pouvant exporter le surplus de sa production, seroit obligée de la restreindre dans les limites de sa consommation; tandis qu'une nation qui fait le commerce extérieur, peut exporter tout cet excédent, et par conséquent peut économiser de deux manières sur son revenu, et accroître de deux manières son capital.

La première, qui est à la portée de toutes les nations et du monde commerçant tout entier, c'est de destiner chaque année une plus grande portion de son revenu net à la consommation reproductive, et par consé-

---

sins chez les fermiers et les marchands remplis de la laine de l'année précédente, des fabriques où l'on met en œuvre celle de deux ans, des magasins de drapiers en gros, dont les étoffes sont faites avec de la laine de trois ans, des drapiers en détail, des tailleurs, des expéditeurs, dont les étoffes sont encore plus anciennes au moins d'une année. Chez la nation pauvre au contraire, aucun des intermédiaires entre le producteur de la matière première et le consommateur, n'ayant assez de fonds pour attendre patiemment le bon moment de vendre, chacun d'eux précipite toutes ses opérations, de sorte que la laine qui pendant l'été couvroit les brebis, habille quelquefois le consommateur dès l'hiver suivant. Il en est de même des autres matières premières; leur existence est prolongée, il se passe plus de tems entre leur consommation chez les nations riches que chez les nations pauvres.

quent à préparer de plus grands revenus pour l'année suivante; comme un fermier peut augmenter chaque année ses semailles en proportion de ses récoltes, ou même dans une proportion supérieure encore à cette augmentation.

La seconde manière d'économiser sur ses revenus ne peut être pratiquée que par une nation déjà enrichie qui a un commerce extérieur, et qui le fait avec d'autres nations moins riches ou moins économes qui ont besoin d'elle: c'est de leur vendre, ou pour mieux dire, de leur prêter l'excédent de sa production; comme le fermier auquel nous l'avons comparée, s'il est à portée d'un marché, vendra tout l'excédent de son blé qu'il ne pourra plus semer, faute de terrain cultivable.

C'est dans ce sens, mais ce n'est aussi que dans ce sens seul, qu'on peut dire *que la consommation encourage la production.* Quand on ne considère que la consommation domestique d'une nation, il seroit absurde de dire que sa production augmente par ses consommations improductives, c'est-à-dire qu'elle s'enrichit par ses dépenses; mais dès qu'un peuple trouve des consommateurs de ses produits dans les pays étrangers, peu

lui importe que ces produits soient consommés d'une manière productive ou improductive, pourvu qu'elle en reçoive la valeur. Toutefois une nation qui se ruine par ses dépenses, n'est pas un débiteur bien sûr, et quand la nation commerçante est sage, elle lui préférera certainement dans ses relations commerciales celle dont le bilan est favorable à la richesse nationale.

LIVRE HUITIÈME.

DES PROGRÈS NATURELS DE LA RICHESSE NATIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Résumé des notions fondamentales sur la nature de la richesse nationale.

Nous avons considéré les richesses sous tous les rapports dont elles sont susceptibles; la seule tâche qui nous reste, c'est de suivre la marche naturelle de l'enrichissement des peuples; d'observer comment une nation pauvre, à l'aide d'un capital qui s'accroît par l'épargne, parvient a faire végéter successivement toutes les branches d'industrie. Pour vous préparer à cette recherche instructive, Messeigneurs, permettez-moi de vous rappeler les notions fondamentales qui en seront la base, et dont l'application seroit sans fruit pour vous si elles étoient enveloppées de la moindre obscurité, ou si

elles laissoient le moindre vague dans votre esprit.

Vous avez reconnu que la *richesse nationale* se compose de la masse entière de richesses qui existe dans le sein d'une nation, et que le caractère qui distingue les *richesses* des autres valeurs, c'est qu'elles sont matérielles et qu'elles ont un prix (1). Ainsi la richesse nationale ne se constitue point exclusivement, ni de la *quantité* des richesses, ni de leur *prix*, mais de l'une et de l'autre. De là s'ensuit encòre qu'une nation s'enrichit également, et par ce qu'elle ajoute à la quantité de ses richesses, et par ce qu'elle ajoute à leur prix.

Vu la *quantité*, une nation a deux moyens pour accroître son opulence: le *travail* qui produit les richesses, et l'*économie* qui les capitalise; car la troisième source de production, le *sol*, est donné par la nature; et les améliorations que la nation peut y apporter, sont déjà comprises dans le travail. Ces deux moyens ne peuvent qu'aller ensemble, puisque le travail suppose le capital, et par conséquent l'économie; et que l'économie ne peut se faire que sur ce que le travail a produit.

(1) Voyez T. I, p. 111.

Vu le *prix*, une nation ne peut s'enrichir que par son *commerce étranger*. Tant que ses produits restent dans la circulation intérieure, les variations accidentelles que subit leur prix courant (1), ne rendent la nation ni plus riche ni plus pauvre. Comme ce prix n'est autre chose que le rapport qui subsiste momentanément entre la valeur échangeable de deux marchandises, il s'ensuit que le prix de l'une d'elles ne peut hausser, sans que celui de l'autre ne baisse relativement au premier. En conséquence, lorsque dans l'intérieur d'un pays le prix d'une marchandise quelconque vient à hausser, la fortune des particuliers qui la possèdent, augmente; celle des particuliers qui doivent se la procurer par

---

(1) Je dis les variations *accidentelles*, car celles plus permanentes causées par les monopoles, l'appauvrissent réellement. (Voyez T. II, p. 180.) D'ailleurs il ne s'agit ici que des *prix courans*, car la baisse graduelle et constante du prix nécessaire des produits est un signe de l'enrichissement de la nation, comme leur hausse graduelle et constante est un signe que la nation s'appauvrit. Quand le prix nécessaire des denrées diminue, c'est une preuve que le travail est mieux divisé, que les outils et les machines se sont multipliés et perfectionnés, que les travailleurs ont acquis plus d'habileté, que l'intérêt de l'argent et le profit des entrepreneurs ont baissé; en un mot, que le capital s'est accru, ou que la société s'est enrichie. (Voyez T. II, p. 185). Ai-je besoin d'ajouter que c'est du prix *réel*, et non du prix numérique, que je parle?

l'échange, diminue; et la somme des fortunes particulières, c'est-à-dire la richesse nationale, reste la même. La société, sous ce rapport, peut se comparer à une famille de particuliers. Les échanges, les dons ou les cessions qui s'opèrent dans le sein d'une famille, peuvent bien causer des changemens considérables dans la fortune de ses membres, mais ils ne sauroient rien changer dans sa fortune en masse, ou dans celle qu'elle possède comme individu moral.

Il en est autrement lorsqu'on considère cette famille relativement aux autres familles, ou la nation relativement aux autres nations. La richesse d'une famille, d'une nation, n'est pas en commun avec celle d'une autre famille ou d'une autre nation; ainsi, plus une nation peut élever le prix des marchandises qu'elle vend au-dehors, plus elle y gagne. Cependant il lui convient peut-être mieux d'établir ses prix aussi bas que possible, afin de vendre davantage; par la même raison que les boutiques qui donnent à bon marché, gagnent sur l'étendue de leur débit plus qu'elle ne perdent à donner un peu au-dessous du prix courant. D'ailleurs les produits d'une nation ne se vendent pas par le canal d'un seul homme; ils sont débités par tous les

citoyens qui font le commerce d'exportation, et leur concurrence réduit les prix ordinairement au taux le plus bas que les circonstances permettent. Enfin si d'un côté la nation gagne sur les prix, de l'autre elle y perd aussi quelquefois, et ce seroit mal juger du commerce que de supposer que les gains puissent l'emporter constamment sur les pertes (1).

Nous venons de voir qu'une nation, dans ses relations intérieures, ne peut augmenter sa richesse qu'en multipliant ses produits, et que, même dans son commerce extérieur, elle fera bien de compter plutôt sur la quantité des marchandises qu'elle vend, que sur le gain qu'elle peut tirer de la hausse de leur prix : ainsi, en dernière analyse, c'est toujours par l'augmentation de ses produits que la nation s'enrichit. Quelle que soit la rapidité de son enrichissement, tant que son capital ne suffit pas pour vivifier et nourrir toutes les différentes branches de l'industrie, elle se range parmi les nations *emprunteuses* ou *pauvres* ; mais dès qu'elle a atteint ce degré d'opulence qui lui permet de *pré-*

---

(1) Dans la Note XVII, j'ai tâché de développer ces idées, en combattant les sophismes du lord Lauderdale sur ce sujet.

ter à d'autres nations les capitaux qu'elle ne peut plus employer dans son industrie nationale, elle mérite la qualification de *riche*, dans le sens de l'économie politique (1).

Supposé qu'une nation pût embrasser indifféremment tel genre d'industrie qui lui conviendroit, lequel en général seroit le plus favorable à son enrichissement? Seroit-ce l'agriculture, ou les manufactures, ou bien le commerce? Voilà une question bien intéressante, et qu'il importe de résoudre avant de nous occuper des progrès naturels de l'industrie. De tous les problèmes de l'économie politique, c'est peut-être le moins éclairci, et celui sur lequel les opinions sont le plus partagées. Ou je me trompe très-fort, ou la raison en est que les auteurs économiques ont voulu le décider d'une manière générale, tandis qu'il ne peut l'être que relativement au degré de richesse auquel un peuple est parvenu. Essayons de traiter la question sous ce point de vue; peut-être réussirons-nous à terminer une controverse dans laquelle il ne s'agit que de s'entendre pour être d'accord.

---

(1) T, I, p, 275.

CHAPITRE II.

Comment les différentes industries diffèrent sous le rapport de leurs facultés productives.

Considérons d'abord le pouvoir qu'ont les différentes industries d'enrichir les nations par la *quantité* de leurs produits. Dans ce sens, l'industrie la plus favorable à l'enrichissement des peuples, ce sera l'industrie *la plus productive;* car vous savez qu'une industrie est d'autant plus productive qu'elle fournit, avec les mêmes fraix de production, une plus grande quantité de produits, et de produits plus parfaits (1). Or, comme les fraix de production constituent le prix nécessaire des produits, on peut encore exprimer autrement cette définition, et dire que l'industrie est d'autant plus productive qu'elle peut réduire davantage le prix nécessaire de ses produits à mesure qu'elle se perfectionne.

Ce qui rend l'industrie plus productive, c'est la division du travail. Or la division du

---

(1) Voyez T. I, p. 194.

travail est limitée par l'étendue du capital (1), de sorte que l'industrie ne devient plus productive qu'à proportion que le capital s'accroît. Ainsi, plus un peuple avance en richesse, plus son industrie devient productive, et plus cette dernière devient productive, plus un peuple s'enrichit. Il n'est peut-être pas inutile de vous rappeler comment s'opère cet effet combiné.

L'industrie, avant son perfectionnement amené par l'accumulation des capitaux, ne produit que tout juste de quoi pourvoir à la subsistance du travailleur. A mesure qu'un capital plus considérable le fournit de meilleurs outils et le met en état de diviser et de subdiviser les métiers, il fait toujours plus d'ouvrage, comparativement à celui que ses seules facultés naturelles l'auroient mis à portée de faire avant l'accumulation des capitaux. Il existe donc un *superflu de production* par de-là le remplacement du salaire nécessaire de l'ouvrier auquel cette production est due.

Ce superflu est égal à la différence entre les fraix de production qu'un produit coûte actuellement, et ceux qu'il auroit coûté à un homme qui n'auroit point été assisté par

---

(1) T. I, p. 303.

l'accumulation des capitaux et leurs effets. Par exemple, en supposant qu'un homme eût l'idée de fabriquer des couteaux en se passant de tous les secours que les instrumens de métier, la division du travail et les autres effets de l'accumulation des capitaux pourroient lui fournir: il n'est pas invraisemblable qu'un couteau lui coûteroit en fraix de production mille fois plus qu'il ne coûte actuellement à une manufacture de ce genre; ainsi sur chaque couteau la différence seroit de mille couteaux ou de leur valeur. Voilà le superflu de production occasionné dans ce métier par l'accumulation des capitaux et le perfectionnement de l'industrie qui en est une suite. Le superflu total de production, dans tous les métiers qui s'exercent dans une société, est la quantité dont elle s'est enrichie comparativement à son état primitif.

Ce superflu se partage, par la concurrence, d'une manière équitable entre les consommateurs et les propriétaires des sources de production. Ces derniers ne peuvent point se l'attribuer à eux seuls, car ils ne trouveroient jamais de consommateurs pour des produits d'un prix aussi énorme. On ne demanderoit jamais, par exemple, qu'il se fabriquât des couteaux, si le consommateur

devoit les payer mille fois plus cher qu'on les achète dans un pays prospérant. D'un autre côté, si les consommateurs se refusoient à abandonner une partie du superflu aux propriétaires des sources de production, ceux-ci n'auroient plus aucun intérêt à employer leurs capitaux pour produire ce superflu, et il ne se feroit plus dans la nation que cette espèce de travail brut que faisoient les hommes dans l'origine des sociétés, et qui ne laisse aucun superflu.

Il faut donc que le superflu de production se partage entre les consommateurs et les propriétaires des sources de production; que les derniers offrent aux premiers un assez grand avantage pour les engager à acheter les produits de leurs capitaux et de leur industrie, et que les premiers abandonnent aux derniers un assez grand bénéfice pour les engager à appliquer effectivement ces sources à la production. En conséquence de cet intérêt mutuel des deux partis, il se fait entr'eux un partage libre du superflu de la production. La part la plus considérable est toujours celle des consommateurs: c'est l'accroissement d'aisance que la nation obtient par le perfectionnement de son industrie et l'augmentation de ses capitaux. La part de

ce superflu qui reste aux travailleurs, aux capitalistes et aux propriétaires des fonds de terre, forme d'un autre côté le revenu net de la société.

Remarquez bien, Messeigneurs, que tout ce que j'ai dit des avantages que retirent les *consommateurs* du perfectionnement de l'industrie, doit s'entendre de *ceux dans l'étranger* aussi bien que de *ceux dans l'intérieur du pays.* Une marchandise ne se vend pas plus cher quand elle est destinée à l'exportation, que lorsqu'elle sert à la consommation intérieure. La concurrence des marchands et l'intérêt qu'ils ont d'étendre leur débit, agissent dans les ventes à l'étranger précisément comme ils agissent dans les ventes qui se font dans l'intérieur. Si, en vertu d'une diminution dans les fraix de production, les marchands peuvent baisser le prix des marchandises qu'ils vendent à l'étranger, ils ne perdent rien à cette baisse, et ils peuvent y gagner un accroissement dans la masse des affaires. C'est la raison pour laquelle les Anglais recherchent par-dessus tout les fabrications économiques. Quand ils nous vendent de certaines marchandises à 25 pour cent meilleur marché qu'il ne seroit possible à toute autre nation

de les fournir, ils n'y perdent pas, car elles leur coûtent 25 pour cent de moins à fabriquer qu'à tout autre peuple; et nous y gagnons, nous, l'économie qu'ils font sur les fraix de fabrication.

Ainsi toutes les parties du monde qui sont réunies par le commerce, doivent être considérées comme une seule nation commerçante, et ce mot de *consommateurs* embrasse la société humaine en général; de sorte que ce qui est favorable aux consommateurs, l'est au monde entier, à l'exception de ces peuples sauvages auxquels le commerce ne s'étend pas, et de ces nations policées qui, par la prohibition des marchandises étrangères, se privent volontairement des avantages que procure le perfectionnement de l'industrie chez les nations florissantes. Mais ce ne sont pas les consommateurs seuls qui profitent de ce perfectionnement par le moyen du commerce: les *producteurs* lui doivent peut-être autant, soit par les communications qu'il multiplie, soit par les modèles, les outils, les machines et les procédés dont ils les enrichit ou qu'il les met à portée d'imiter (1). Si le commerce

(1) Compares T. I, p. 245.

général étoit parfaitement libre, chaque pas qu'un peuple feroit vers la prospérité, chaque augmentation de capital, chaque nouvelle découverte, en quelque coin du monde qu'ils pussent avoir lieu, amélioreroit nécessairement l'état de toutes les nations commerçantes, et chacune en particulier deviendroit plus florissante à mesure que toutes le deviendroient. C'est ainsi que le veut la sagesse éternelle; mais souvent les administrateurs s'obstinent à ne pas comprendre ses vues bienfaisantes, et c'est en entravant autant qu'ils peuvent les relations commerciales de leurs administrés, qu'ils s'imaginent accélérer les progrès de leur richesse et de leur industrie.

Ces considérations étoient indispensables pour préparer la solution du problème qui est le sujet de ce chapitre; ce n'est qu'après les avoir faites, que nous pouvons aborder la question.

Eclairés, comme nous le sommes, sur son véritable sens, nous n'aurons pas de difficulté à reconnoître que l'industrie la plus productive est celle qui donne le plus grand superflu de production à mesure que la société s'enrichit; en d'autres termes, celle qui est susceptible des plus grands perfectionnemens, ou dont les produits, par l'effet de l'accumula-

tion des capitaux et de la division du travail, peuvent être réduits à un prix nécessaire comparativement moindre. Or, du moment qu'on envisage la question sous ce point de vue, il est difficile de s'égarer en y répondant.

Considérons d'abord les progrès dont l'industrie *agricole* est susceptible. En comparant le travail d'une horde de chasseurs ou de pêcheurs avec celui d'une tribu de pâtres, et le travail de celle-ci avec celui d'un peuple qui cultive la terre: quelle différence dans la quantité et dans la qualité du produit! A peine une journée entière de fatigues et de peines fournit-elle au chasseur qui parcourt les marais et les bois, de quoi appaiser momentanément sa faim par des alimens grossiers et souvent dégoûtans; heureux s'il peut en retrancher une partie qu'il puisse rapporter à sa famille; et le lendemain voit renaître les mêmes besoins, les mêmes fatigues. L'industrie du pâtre, avec moins de dangers et de peines, donne un produit bien plus considérable et de meilleure qualité; mais pour avoir la mesure combien ce travail est encore inférieur, sous le rapport des facultés productives, à la culture des terres, on n'a qu'à comparer la population qu'admettent ces deux industries. Quelqu'abondante que

paroisse la subsistance dont un peuple pasteur est pourvu, ce genre de vie, nécessairement errant, pose des limites si étroites à la multiplication de l'espèce humaine, qu'un pays habité par des nomades paroît un désert en comparaison d'un pays agricole. La culture des terres, au contraire, quelqu'imparfaite qu'on la suppose, produit toujours plus de nourriture que ce qu'il faut pour faire subsister le travail qui concourt à produire cette nourriture; le surplus est aussi toujours plus que suffisant pour remplacer avec profit le capital qui fait mouvoir ce travail.

Cependant, arrivé à ce terme, l'industrie agricole ne paroît plus susceptible de progrès bien marquans. Sans doute, de même qu'il y a de la différence entre le produit du laboureur qui travaille la terre à la bêche, et le produit de cet autre plus ingénieux qui se sert de la charrue et qui emploie des bestiaux pour labourer et fertiliser ses champs, on peut encore remarquer des différences dans le produit de ce dernier, suivant les progrès de la richesse et de l'industrie du pays où il vit; mais ces différences sont beaucoup moins sensibles que celles qu'on remarque dans les manufactures et le commerce. En comparant l'état de l'agriculture chez les

Anciens et les Modernes, chez les peuples pauvres et les nations riches, on trouve que son produit n'est pas beaucoup plus grand chez les uns que chez les autres. Mais lorsqu'on met en parallèle les manufactures et le commerce, tels qu'ils s'exercent dans les différentes périodes de l'avancement des peuples, on est frappé de la différence dans la quantité et la perfection des produits que ces industries fournissent avec les mêmes fraix de production. Ainsi elles sont bien plus susceptibles de se perfectionner que l'agriculture.

Cette observation s'explique aisément, quand on compare la nature et les opérations de ces industries.

1°. Dans la production agricole, c'est la terre qui fait la plus grande partie de la besogne; dans les manufactures et le commerce, c'est l'homme. Or quels que soient les progrès de l'esprit humain, il ne peut qu'ajouter très peu aux avantages naturels que présente le sol influencé par le climat; il ne peut qu'adoucir ses inconvéniens, mais jamais les écarter entièrement. Dans les autres industries, au contraire, les instrumens et les machines qui coopèrent avec le travail de l'homme, sont eux-mêmes de la création de l'homme, et conséquemment il est difficile d'assigner

des limites à leur multiplication, comme au perfectionnement dont ils sont susceptibles.

2°. L'agriculture n'admet pas la même continuité de travaux qu'on remarque dans les autres industries. Quoique la terre soit une ouvrière dont on puisse aussi, sans excéder ses forces, stimuler et accroître le travail jusqu'à un certain point, ce point a des limites, puisque cette ouvrière se repose pendant l'hiver, tandis que la pompe à vapeur travaille nuit et jour, toute l'année.

3°. Le tems qu'il faut à l'agriculture pour fournir un produit, est invariablement fixé par la nature; celui que demandent les opérations des manufactures et du commerce, peut être raccourci. Pour fournir une récolte de vin, de chanvre, de soie, ou pour produire un animal accompli, un grand arbre, la nature a besoin d'un tems donné, que tout l'esprit inventif des hommes ne sauroit abréger. Mais qu'on file aujourd'hui les cotons dix fois plus vîte qu'on ne les filoit il y a un siècle, personne ne peut dire, si dans un siècle d'ici on ne les filera et les tissera point le double plus vîte encore.

4°. Le travail agricole est beaucoup moins susceptible de division (1); d'où il suit que

(1) Voyez-en les raisons, T. I, p. 209.

les perfectionnemens mêmes qu'il pourroit recevoir, s'inventent et se trouvent plus difficilement, et que l'ouvrier devient moins habile dans l'exercice de ses fonctions, en ayant toujours plusieurs à remplir.

5°. Les produits agricoles sont pour la plupart d'un transport difficile, ce qui limite l'étendue du marché pour ces produits, et par conséquent la division du travail qui les fournit.

6°. Enfin les retours des capitaux sont bien plus lents dans la culture des terres que dans les autres industries, si l'on en excepte quelques branches du commerce extérieur; ils n'ont presque jamais lieu avant l'année révolue, ce qui fait que des capitaux égaux fournissent moins de produits dans l'agriculture que dans le commerce et les manufactures.

Voilà les principales circonstances qui rendent l'agriculture moins productive que les deux autres industries, du moment qu'elle s'est perfectionnée au point de rendre la culture des terres générale. Examinons maintenant les progrès dont les manufactures et le commerce sont susceptibles.

Nous venons de voir que le travail du cultivateur donne toujours un superflu de production; même dans l'état le plus imparfait

de la culture, mais que ce superflu n'est pas susceptible d'un grand accroissement. C'est précisément le contraire dans les deux autres industries: dans leurs commencemens elles suffisent rarement à payer le travail qu'elles coûtent; mais se perfectionnant toujours de plus en plus, elles donnent enfin un superflu de production plus considérable que l'agriculture ; de sorte qu'exercées chez un peuple pauvre et peu civilisé (s'il étoit possible qu'elles y fussent exercées) leur production laisseroit un déficit, comparée aux fraix qu'elle auroit coûtés; et qu'exercées chez un peuple prospère, le superflu de production qu'elles fournissent est comparativement plus grand que celui de l'industrie agricole.

Ce principe, tout bien fondé qu'il est, ne laisse pas que de paroître un peu paradoxal; il convient donc de le développer. Nous avons supposé au commencement de ce chapitre que si un coutelier vouloit se priver de tous les secours de la division du travail et de l'accumulation des capitaux, un couteau lui coûteroit probablement mille fois plus à produire qu'il ne coûte actuellement à une manufacture de ce genre. Ce cas seroit à peu près celui d'un homme qui vivant dans une société pauvre et peu civilisée, auroit l'idée

de fabriquer des couteaux ou telle autre marchandise dont la confection exige un certain perfectionnement de l'industrie. Supposez même à cet homme quelques outils et quelques moyens de plus que nous n'en avons accordés à notre coutelier, et réduisez en conséquence le prix de son produit aux trois quarts, à la moitié de celui du coutelier: toujours ce prix sera énorme en comparaison de l'utilité du produit et des facultés des consommateurs; par conséquent il ne trouvera point de débit, et il ne se fabriquera point; mais s'il se fabriquoit par hasard, ce seroit avec perte pour le producteur. Voilà ce qui ne peut jamais arriver dans l'agriculture. Quelqu'imparfaits que soient ses procédés, les fraix de production qu'elle exige ne surpassent jamais ce qu'elle rend en produits; au contraire, elle donne presque toujours un superflu de production; preuve l'accroissement rapide de population qu'on remarque chez tous les peuples nomades qui introduisent la culture des terres parmi eux.

Vous me demandez comment les manufactures et le commerce peuvent naître, leurs commencemens étant partout accompagnés de pertes? Ils naissent insensiblement à côté des travaux agricoles qui suppléent à leurs

fraix. Les arts les plus indispensables sont aussi les plus simples; ils demandent peu de capital, ils peuvent se passer de la division du travail; l'homme qui a besoin de leurs produits, se les procure par son propre travail. Pour ces branches de l'industrie manufacturière qui satisfont à des besoins moins urgens et qui exigent plus de capital et d'industrie, elles sont filles du loisir et de l'aisance; elles ne s'exercent d'abord que par les cultivateurs, dont la subsistance est déjà assurée, et dans les intervalles que leur laissent les travaux agricoles. A mesure qu'elles se perfectionnent, leurs produits coûtent toujours moins de fraix à créer; cependant elles ne se séparent définitivement de l'agriculture qu'à l'époque où ces fraix sont réduits au point que l'ouvrier peut compter sur un débit constant et assuré; c'est alors seulement qu'il quitte sa charrue pour se vouer exclusivement aux arts mécaniques ou au commerce.

Voilà pour l'origine de ces industries; mais du moment qu'on les suppose établies chez plusieurs nations, placées à des degrés différens de prospérité, il n'y a plus de difficulté à comprendre comment une nation agricole, pauvre et peu civilisée, se procure les produits des manufactures et du commerce dont

elle sent le besoin et qu'elle peut payer avec le superflu de sa production agricole. Les nations prospères, chez lesquelles ces industries seront portées au plus haut point de perfection, les lui amèneront au plus bas prix possible.

Telle est la différence des facultés productives entre l'agriculture et les deux autres industries; reste à savoir quelle est la différence entre celles-ci, par rapport à ces facultés.

Cette question me paroît plus difficile à résoudre, parce que la différence est moins saillante. L'une et l'autre travaillent avec des outils et employent des moyens qui sont de la création de l'homme et qui peuvent être améliorés à mesure que l'esprit humain fait des progrès. Le travail de l'une et de l'autre est également susceptible de division; et si les manufactures ont à cet égard quelqu'avantage, il est peut-être contre-balancé par celui que le commerce tire de la nature de ses travaux, qui pour la plupart sont plutôt intellectuels que mécaniques. Les objets sur lesquels l'artisan et le manufacturier travaillent, sont toujours matériels; ceux du commerçant consistent souvent dans des combinaisons purement spéculatives.

En comparant les progrès que ces deux

industries ont faits depuis leur origine jusqu'à nos jours, on est forcé de convenir que ceux du commerce ont été bien plus sensibles; car les inventions les plus ingénieuses et les découvertes les plus utiles dans les manufactures, telles que le métier à tricoter, les moulins à eau et à vent, les pompes à vapeur, les moulins à filer le coton, etc., ne peuvent jamais soutenir la comparaison avec l'invention de la monnaie, de la boussole, des postes, des lettres-de-change, des banques, etc., quand on compare leurs effets sur l'amélioration de chacune de ces industries et sur la réduction du prix nécessaire de leurs produits. Néanmoins, si jusqu'ici le commerce a reçu plus de perfectionnemens que l'agriculture, il ne s'ensuit pas qu'il soit en général plus susceptible d'en recevoir; il paroît, au contraire, que ses progrès ayant été si marquans, doivent se rallentir, et qu'à l'avenir il y aura moins d'améliorations à espérer pour cette industrie que pour les manufactures, dont le perfectionnement, étant plus individuel et plus lent, semble devoir être plus continu.

Si vous m'avez donné quelqu'attention, Messeigneurs, vous aurez remarqué qu'il est impossible de résoudre d'une manière géné-

rale et absolue le problème de la supériorité de telle industrie sur les autres à l'égard de leurs facultés productives! La question ne peut être décidée que relativement à l'état de prospérité dont jouissent les peuples. La culture des terres est comparativement plus productive dans ses commencemens ; ainsi elle convient mieux aux peuples pauvres et peu civilisés. Les manufactures et le commerce sont plus productives dans leurs progrès ; ainsi ils conviennent mieux aux peuples riches ou prospères, qui seuls sont en état de les perfectionner. Et si les uns et les autres veulent profiter des avantages de toutes les industries à-la-fois, ils n'ont qu'à échanger les produits de leurs industries respectives. La nation pauvre livrera le superflu de ses produits agricoles à la nation riche, qui lui portera en retour le superflu de ses manufactures, et qui se chargera en outre du transport des uns et des autres. C'est toujours le grand principe de la division du travail qu'il s'agit d'appliquer, et où son application pourroit-elle trouver un champ plus vaste que dans les relations de peuple à peuple ? De cette manière, chaque nation fera le travail le plus profitable pour elle ; la nation pauvre surtout s'en-

richira le plus vîte possible; à mesure qu'elle s'enrichira, ses manufactures et son commerce deviendront toujours plus productifs; et parvenue à ce degré d'opulence qui permet de manufacturer avec profit pour les nations novices, et de faire leur commerce, elle leur rendra, à son tour, les mêmes services qu'elle venoit d'obtenir des nations dont la prospérité datoit de plus loin que la sienne.

Mais dans cet échange réciproque, les avantages sont-ils égaux pour les deux peuples? La nation pauvre y profite-t-elle autant, ou moins, ou plus, que la nation riche? Quelle que soit la réponse que l'expérience et le raisonnement puissent donner à cette question, elle ne peut rien changer dans les principes dont nous venons de nous convaincre; car si même il étoit prouvé que la nation manufacturière et commerçante gagne plus à cet échange que la nation agricole, l'intérêt bien-entendu de cette dernière lui prescriroit toujours de ne pas sacrifier son avantage, uniquement pour priver l'autre d'un avantage plus considérable. Comme dans un particulier cette conduite seroit celle d'un insensé et d'un envieux, elle ne porteroit pas un autre caractère si elle étoit adoptée par toute une nation. Ainsi, pour les maximes

de conduite qu'un gouvernement doit tenir à cet égard, la question que je viens d'énoncer, ne seroit d'aucune importance, si les gouvernemens se conduisoient toujours suivant les véritables intérêts de leurs peuples; mais comme les passions et les préjugés influent puissamment sur leur conduite, il est nécessaire de discuter ce problème, et de montrer que, lors même qu'on n'écouteroit que la jalousie, un peuple agricole n'a nullement besoin de redouter les échanges qu'il fait avec un peuple manufacturier et commerçant. Ce sera l'objet du chapitre qui suit.

CHAPITRE III.

Quelle est l'industrie la plus avantageuse par rapport aux échanges de nation à nation.

Sous ce nouveau point de vue il ne s'agit plus de comparer les facultés productives des différentes industries, mais seulement le *gain* qu'elles donnent quand leurs produits viennent à être exportés dans l'étranger. Or comme ce gain se constitue de la différence entre le prix nécessaire et le prix courant des produits, il est clair que l'industrie la plus avantageuse par rapport au commerce extérieur, c'est celle qui se prête le plus à devenir un *monopole*; car vous savez, Messeigneurs, que ce n'est que par le monopole que le prix courant des marchandises peut se maintenir longtems au-dessus de leur prix nécessaire (1).

Vous comprenez bien qu'il ne s'agit point ici de ces monopoles, fruits de l'injustice et de la violence, qui entraînent tôt ou tard la

(1) T. I, p. 180.

destruction du commerce; il ne peut être question que de ceux qui naissent de la nature des choses, et dont l'effet, loin d'être nuisible, offre des avantages à la nation qui vend, sans blesser les intérêts de celle qui achète. Telle est, dans l'industrie agricole, la *propriété individuelle du sol*; tel est encore, pour toutes les industries, le *secret d'un procédé plus avantageux*. Le monopole du sol étant propre seulement à l'agriculture, ce n'est que sous le rapport de l'autre monopole qu'on peut comparer les facultés productives des différentes industries.

Si l'on se bornoit aux observations que je vous ai présentées dans le chapitre précédent, il paroîtroit que, par rapport au commerce extérieur, toutes les industries sont également avantageuses à toutes les nations, aux riches comme aux pauvres, à celles qui les perfectionnent comme à celles qui profitent de ce perfectionnement. Cependant il n'en est pas tout-à-fait ainsi. Comme les améliorations de l'industrie sont dues aux nations prospères, ce sont elles aussi qui en profitent les premières; et elles en profitent exclusivement, tant que ces améliorations ne se répandent pas hors de chez elles. En conséquence, une nation dont la prospérité

surpasseroit celle de toutes les autres, chez laquelle l'industrie se perfectionneroit d'année en année, et qui auroit trouvé le moyen d'assurer aux inventeurs le monopole de leurs découvertes; une telle nation, dis-je, pourroit profiter exclusivement, du moins pour quelque tems, des avantages d'une industrie plus productive; elle se trouveroit alors, vis-à-vis des autres nations, dans la même position qu'un fabricant, qui, possédant seul un secret de fabrique, pourroit vendre sa marchandise au-delà du prix nécessaire qu'elle lui reviendroit.

Tel est, pour le moment le cas de l'Angleterre. Le plus prospère de tous les pays de l'Europe, c'est encore celui où l'esprit du peuple se dirige plus qu'ailleurs vers les spéculations industrielles, où l'on sait le mieux se réserver le secret d'une découverte, et où le gouvernement prend les mesures les plus convenables pour en assurer le monopole aux inventeurs (1). Ainsi, tant que dure ce monopole, ou tant que le secret de la découverte ne transpire, le superflu de production qui en est le résultat, au lieu de devenir l'appanage commun de tous les pays

(1) Voyez la Note XVIII.

commerçans, reste le profit particulier de l'Angleterre, ou plutôt des inventeurs de ce pays; car les autres habitans de l'Angleterre y participent aussi peu que les étrangers. Cependant, comme ces inventeurs font partie de la nation anglaise, l'avantage en revient toujours à la nation.

Vous avez déjà vu ailleurs (1) que l'histoire de l'agriculture ne nous offre presque point d'exemple d'un profit extraordinaire provenant d'un secret en agriculture; que ces exemples sont rares dans le commerce, et qu'ils sont fréquens dans les manufactures: ainsi, en ne considérant que le gain résultant d'un monopole de cette nature dans les relations de nation à nation, le commerce est plus productif que l'agriculture, et les manufactures le sont plus que le commerce. Voilà ce qui a déterminé les Anglais, peuple auquel l'état de sa prospérité permet également d'exercer toutes les industries, à s'adonner de préférence aux manufactures: ils y ont trouvé un gain extraordinaire que les autres industries ne peuvent point procurer dans le commerce étranger. Grâce à leur richesse, à leur industrie, à leur situation

(1) T. II, p. 179.

insulaire, à leur mines de charbon et aux innombrables machines que la pompe à vapeur met en mouvement ; ils vendent au-dehors les productions de leurs principaux ateliers avec l'avantage d'un cultivateur, qui ayant découvert la charrue, vendroit son grain en concurrence avec d'autres qui cultiveroient leurs champs à la bêche.

Pour nous rendre ce gain plus sensible, admettons que toutes les découvertes et tous les perfectionnemens apportés aux manufactures anglaises dans le courant d'une année diminuassent, l'un comptant l'autre, le prix nécessaire de son produit manufacturier de 10 pour cent, comparativement à ce qu'il auroit été l'année précédente. Comme ces perfectionnemens sont le secret des fabricans anglais, ou que le gouvernement, par ses patentes, leur en assure le monopole, le prix courant des manufactures restera au taux de l'année précédente, ou à peu près; par conséquent ces 10 pour cent seront un gain net pour les fabricans anglais, et par suite pour toute l'Angleterre. Supposons encore que la moitié du produit annuel des manufactures soit consommée dans le pays, et l'autre dans l'étranger: il s'ensuivra que la moitié du gain sera payée par les nations

étrangères, et l'autre moitié par les consommateurs domestiques. Cependant l'Angleterre ne s'enrichit pas moins par cette dernière partie que par la première; car le gain des manufacturiers prélevé sur leurs compatriotes n'est pas moins une épargne faite sur les fraix de production; épargne que les manufacturiers peuvent employer sur-le-champ à de nouvelles productions.

Les consommateurs, tant étrangers que domestiques, ne perdent rien à ce que les fabricans anglais font ce gain; car les marchandises ne leur reviennent pas plus cher pour cela qu'elles leur revenoient l'année précédente. Mais ils perdroient réellement, si, ne pouvant se fournir eux-mêmes de ces marchandises au prix courant de l'Angleterre, ils consentoient cependant à les payer plus cher, pourvu qu'elles fussent fabriquées chez eux. Qu'importe à un Russe, qu'à l'aide de leurs capitaux et de leurs machines, les Anglais aient filé et tissu dans *une seule journée*, l'étoffe de coton ou de laine qu'il échange avec eux contre une quantité de chanvre ou de suif qui lui a coûté et qui leur auroit coûté *deux journées*? Si dans l'état actuel de son industrie, il ne peut se procurer les

matériaux de ces étoffes et les fabriquer sans y consacrer *trois journées*, l'un et l'autre peuple aura gagné à cet échange l'épargne d'une quantité de travail correspondante; et l'un et l'autre pourra employer le travail ainsi épargné à créer d'autant plus d'étoffes, d'autant plus de chanvre, ou d'autant plus de tous autres produits.

Vous voyez que les deux nations gagnent également à ne pas produire chez elles les marchandises qu'elles peuvent acheter à meilleur prix l'une chez l'autre. Si, dans ces échanges, l'avantage est du côté des Anglais, si leur gain surpasse celui des Russes, c'est sous un rapport qui ne nuit nullement à ceux-ci; au contraire je viens de montrer comment ils y gagnent, dans la supposition même qu'ils donneroient deux contre un. L'avantage que les Anglais ont à cet égard sur nous, est fondé dans la nature des choses; il est une suite nécessaire du degré actuel de leur prospérité, relativement à celui auquel nous nous trouvons. En Angleterre, l'accumulation des capitaux a fait baisser le taux de l'intérêt et du profit des entrepreneurs; elle y a porté la division du travail

et le perfectionnement des outils à un point qu'ils n'ont atteint nulle-part en Europe ; avec cela le peuple anglais a eu la sagacité de se vouer de préférence, pour son commerce du dehors, à certains travaux que l'abondance de son combustible lui permet d'abréger et de simplifier à un degré étonnant. Prétendre leur enlever cet avantage et se l'approprier à soi, quand on n'est pas encore parvenu au même degré de prospérité et qu'on n'est pas favorisé par les mêmes circonstances, c'est épuiser ses moyens dans une entreprise ingrate, tandis qu'on peut les augmenter dans d'autres, plus fertiles et plus accessibles.

Car, il ne faut pas s'y tromper; le même travail industriel n'enrichit pas également les nations riches et les nations pauvres, celles qui peuvent prêter des capitaux et celles qui sont forcées d'en emprunter. Telle manufacture ou telle branche du commerce extérieur enrichit l'Angleterre, parce que le bas intérêt de l'argent, le profit modique des entrepreneurs, la grande sûreté des personnes et des propriétés, le crédit immense, l'habileté des ouvriers, la perfection des machines et la distribution bien-entendue du travail, lui permettent de l'exercer avec une

économie qui ne peut avoir lieu nulle-part ailleurs: cette même manufacture ou cette même branche du commerce, établie en Russie, nous ruineroit, parce que, vu l'état de nos capitaux et de notre industrie, il nous seroit impossible de l'exercer avec la même économie. Sous ce rapport, le degré de prospérité est tout aussi décisif, que les propriétés physiques du pays peuvent jamais l'être. De même qu'il y auroit une perte manifeste pour la Russie à vouloir cultiver dans des serres les épiceries qui nous viennent des Moluques, il y a également une perte manifeste à fabriquer des étoffes et des ustensiles qui nous viennent d'Angleterre, puisque nous pouvons acheter les unes et les autres à meilleur compte qu'il nous seroit possible de les produire chez nous, et que nous les achetons avec des marchandises que nous produisons, nous, à meilleur marché que les Anglais ne pourroient les produire. A la vérité, les propriétés physiques d'un pays sont invariablement les mêmes, tandis que l'industrie et la richesse nationale font des progrès; ainsi le sol et le climat de la Russie se refuseront toujours à la culture des épiceries, tandis que l'avancement de notre prospérité nous rend de plus en plus propres à fabri-

quer et à commercer comme les Anglais: mais vouloir devancer cette époque, c'est arrêter nos progrès; car, tant qu'un genre d'industrie ne peut pas s'exercer chez nous avec la même économie que chez eux, le cultiver c'est nous appauvrir.

Lorsqu'on considère les différentes industries sous le rapport du *monopole provenant des améliorations dont elles sont susceptibles*, l'industrie manufacturière est sans contredit la plus avantageuse pour le commerce extérieur, et l'industrie agricole occupe le dernier rang. L'agriculture, non-seulement se prête moins au perfectionnement des outils et des procédés que les autres industries, mais les améliorations qu'on y apporte, sont encore beaucoup moins propres à devenir le monopole des inventeurs. Cependant ce désavantage est grandement compensé par le *monopole du sol*, que l'industrie agricole ne partage ni avec les manufactures ni avec le commerce. Comparons maintenant la nature de ces deux monopoles, et le gain que chacun peut donner dans les échanges de nation à nation.

Si la nation manufacturière s'enrichit effectivement dans son commerce extérieur par le monopole de ses secrets de fabrique, les na-

tions agricoles s'enrichissent de la même manière par le monopole des ſacultés productives de leur sol; car la rente ſoncière est le ſruit d'un monopole, exactement comme le gain provenant d'un secret de ſabrique (1). Toute la différence qu'on peut y remarquer, se réduit, à ce qu'il me semble, aux deux circonstances suivantes:

1°. Le monopole des manuſactures est temporaire; celui de l'agriculture est permanent; l'un repose sur les procédés et les machines, qui tôt ou tard sont connus et imités; l'autre se ſonde sur la propriété du sol, qui ne peut être ravie (2). Ainsi la rente ſoncière est un revenu stable et permanent, tandis que le gain résultant d'un secret de ſabrique est un

---

(1) Voyez Liv. III, ch. XI. La rente ſoncière, à la vérité, n'est pas le gain du ſermier; le propriétaire même la regarde moins comme un gain, que comme l'intérêt du capital qu'il a employé à l'achat de la terre. Cependant, pour la nation la rente est toujours un gain, parce qu'elle se constitue d'un superflu de production. Ainsi le gain que donnent les produits agricoles, résulte de la différence du *prix intrinsèque* au prix courant; comme celui des manuſactures résulte de la différence du *prix nécessaire* au prix courant.

(2) J'excepte le cas d'une conquête, mais la conquête n'est pas un moyen employé par l'industrie; d'ailleurs les terres d'une province conquise n'en donnent pas moins une rente.

revenu précaire et momentané. C'est un grand avantage que le premier revenu a sur le second; car il s'ensuit qu'une nation manufacturière ne peut conserver son gain qu'autant qu'elle perfectionne constamment son industrie. Du moment que l'Angleterre cesseroit d'apporter de nouvelles améliorations à ses manufactures, elle ne feroit plus des échanges aussi profitables avec la Russie; tandis que celle-ci conserveroit toujours le gain de sa rente foncière, même quand son industrie agricole ne feroit point de progrès.

2°. Le perfectionnement de l'industrie manufacturière, et conséquemment le gain qui en résulte, n'a d'autres limites que celles presqu'indéfinies de l'esprit humain; la rente, au contraire, est bornée par le territoire qu'on ne peut ni agrandir ni multiplier. Cette circonstance paroît rétablir l'équilibre entre les avantages des deux industries, et compenser entièrement l'instabilité attachée au gain des manufactures; cependant, quand on y réfléchit bien, on trouve que cette compensation est loin d'être exacte. D'abord tous les genres de manufactures ne sont pas également susceptibles de perfectionnement; dans plusieurs, la division du travail est limitée plus étroitement par la nature des

choses que dans la plupart des opérations agricoles, et d'autres se prêtent moins à l'usage des machines qui facilitent et abrégent le travail. Ensuite le gain qu'une nation retire de sa fabrication annuelle, est bien diminué par les pertes que lui causent les variations continuelles dans la demande de ses produits; pertes auxquelles l'industrie agricole est beaucoup moins exposée. Le débit de ses produits est presque toujours assuré; celui des manufactures dépend souvent des facultés, des goûts, et même des caprices des consommateurs. Ecoutez les plaintes fréquentes que cette circonstance arrache aux manufacturiers anglais; voyez combien un léger changement de mode fait tomber chez eux de manufactures florissantes (1), combien d'ouvriers il prive momentanément de

(1) Lorsque la mode s'établit d'employer des rubans à la place des boucles de soulier et de jarretière, la plupart des fabriques de boucles s'en ressentirent, plusieurs entrepreneurs de Sheffield et de Birmingham furent réduits à fermer leurs ateliers, et les banqueroutes qui éclatèrent parmi eux, furent sensibles à un grand nombre d'autres personnes, étrangères à cette fabrication. Afin de préserver d'une pareille catastrophe les fabriques de boutons, si multipliées à Birmingham et à Londres, le parlement a défendu à différentes reprises et sous des peines plus ou moins fortes, de faire, de vendre ou d'attacher aux habits des boutons d'étoffes.

leur subsistance: certes, vous ne trouverez pas que l'étendue *possible* du gain des manufactures puisse compenser son instabilité *réelle*.

Reste à savoir laquelle des deux industries l'emporte par la *grandeur du gain;* question trop compliquée pour pouvoir jamais se décider de manière à convaincre tout le monde. Vous avez vu (1) que la rente foncière fait rarement moins du quart, et souvent plus du tiers du produit total: « Jamais, dit Smith (2), une pareille quantité de travail productif, employée en manufactures, ne peut donner lieu à une aussi riche reproduction. » D'après ce sentiment d'un écrivain si éclairé et si à portée d'évaluer le gain le plus fort que puissent donner les manufactures, il sera au moins permis de croire qu'en général ce gain ne surpasse pas celui de l'agriculture. Si le profit extraordinaire que procure une invention heureuse, tant qu'elle est le secret du fabricant, excède quelquefois cette proportion, il ne faut pas oublier qu'un terrain propre aux bons crûs donne

---

(1) T. II, p. 222.

(2) *Wealth of nations, Vol. II, p. 53.*

également une rente qui excède de beaucoup la proportion ordinaire de la rente (1).

Ce qui a le plus contribué à faire disparoître aux yeux des observateurs superficiels cette égalité dans les gains des différentes industries, c'est la circonstance que les manufactures et le commerce enrichissent bien plus vite les individus qui s'en occupent. Tous les jours on voit les fortunes les plus brillantes acquises dans le cours de la vie d'un seul homme par le moyen de ces industries, après avoir commencé souvent par un très-foible capital, et quelquefois même sans aucun capital. Une pareille fortune acquise par l'agriculture, dans le même tems et avec aussi peu de capital, est un phénomène dont l'Europe n'offriroit peut-être pas un seul exemple dans tout le cours d'un siècle. Cette différence est telle que des particuliers ont trouvé souvent plus profitable pour eux, d'employer leurs capitaux au commerce de transport des pays les plus reculés d'Asie et d'Amérique, plutôt que de les employer à la culture de terres de la plus grande fertilité et situées dans leur voisinage. Cependant dans tous les grands pays de l'Europe, il y

(1) T. II. p. 179 et 242.

a encore beaucoup de bonne terre qui reste inculte, et la majeure partie de celle qui est cultivée, est encore bien loin d'être portée au degré d'amélioration dont elle est susceptible. Ainsi ce n'est pas faute de pouvoir absorber plus de capitaux, qu'on en emploie si peu dans l'agriculture, comparativement aux autres industries; c'est parce que le gain individuel qu'elle donne, est moindre.

Cette disparité s'explique aisément lorsqu'on réfléchit aux circonstances suivantes:

Le fermier ne peut jamais s'enrichir promptement, parce que son industrie ne lui rapporte que le salaire courant du métier qu'il exerce et du pays où il vit; tout ce qui est au-delà de ce salaire étant absorbé par la rente foncière, dont le taux est toujours un taux de monopole, et par conséquent le plus haut que les circonstances permettent. Dans les autres industries, l'entrepreneur s'enrichit par son salaire et par le gain qu'il fait; dans l'agriculture, il ne s'enrichit que par le salaire; le gain est pour le propriétaire foncier.

Le propriétaire de son côté ne s'enrichit pas plus vîte que le fermier; car pour jouir du gain que lui cède le fermier, il est obligé d'en acheter la source, qui est la terre, tandis que le manufacturier et le commer-

çant tiennent de la nature la source de leur gain, qui est le talent ou le génie. De-là vient que la rente foncière, qui est un gain pour la société, est regardée par le propriétaire comme l'intérêt d'un capital; et que la culture des terres qui est si profitable pour la société, l'est si peu pour les propriétaires.

Un propriétaire qui entreprend lui-même la culture de ses terres, peut s'enrichir un peu plus vite. S'il borne ses dépenses à son revenu comme entrepreneur, il pourra épargner la rente; mais ce moyen suppose une économie sévère, et l'économie n'enrichit que lentement. D'ailleurs les grands propriétaires, dont les épargnes seroient les plus considérables, sont rarement portés à l'économie, tandis que cette vertu est particulièrement celle des fabricans et des marchands.

A ces observations il faut en joindre d'autres pour expliquer complètement le phénomène en question. L'agriculture donnant en général un revenu plus fixe et plus stable que les autres industries, ses gains et ses pertes sont mieux réparties sur la totalité des entrepreneurs; si elle offre moins d'exemples d'une fortune rapide et brillante, d'un autre côté elle présente aussi moins de pertes subites et totales. Dans les autres industries,

les chances sont d'une part plus ſavorables, de l'autre plus périlleuses; et en parlant des gains extraordinaires qu'elles donnent, on perd souvent de vue qu'elles sont encore exposées à des pertes extraordinaires, et que la fortune brillante d'un entrepreneur est compensé par les banqueroutes et la situation languissante de plusieurs autres.

Enfin, par une suite des préjugés mercantiles qui dirigent la plupart des gouvernemens de l'Europe, l'industrie agricole se trouve presque partout dans un état de gêne et de souffrance qui limite ses profits, tandis que ceux des autres industries, partout favorisées au préjudice de la première, se grossissent par les avantages qui, dans l'ordre naturel des choses, appartiendroient à l'agriculture.

Je termine ce parallèle par une observation très-judicieuse que nous devons à Smith. « Le capital, dit ce grand écrivain (1), qu'un pays acquiert par le commerce et les manufactures, n'est toujours pour lui qu'une possession très-précaire et très-incertaine, tant qu'il n'y en a pas quelque partie d'assurée et de réalisée dans la culture et l'amélioration

(1) *Vol. II. p.* 136.

de ses terres. Un marchand, comme on l'a très-bien dit, n'est nécessairement citoyen d'aucun pays en particulier. Il lui est en grande partie indifférent en quel lieu il tienne son commerce: et il ne faut que le plus léger dégoût pour qu'il se décide à emporter son capital d'un pays dans un autre, et avec lui toute l'industrie que ce capital mettoit en activité. On ne peut pas dire qu'aucune partie en appartienne à un pays en particulier, jusqu'à ce que ce capital y ait été répandu pour ainsi dire sur la surface de la terre en bâtimens ou en améliorations durables. De toutes ces immenses richesses qu'on dit avoir été possédées par la plupart des villes anséatiques, il ne reste plus maintenant aucuns vestiges, si ce n'est dans les chroniques obscures du tems. Mais quoique les calamités qui désolèrent l'Italie sur la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, aient extrêmement diminué le commerce et les manufactures des grandes villes de la Lombardie et de la Toscane, ces pays n'en sont pas moins encore au nombre des plus peuplés et des plus cultivés de l'Europe. Les guerres civiles de la Flandre et le gouvernement espagnol qui leur succéda, chassèrent le grand commerce qui se faisoit dans les

villes d'Anvers, de Gand et de Bruges. Mais la Flandre continue toujours d'être une des provinces de l'Europe les plus riches, les plus peuplées et les mieux cultivées. Les révolutions de la guerre et du gouvernement dessèchent les sources de la richesse commerciale ; mais la richesse agricole est d'une nature beaucoup plus durable, et pour la détruire, il ne faut rien moins que ces convulsions violentes causées par un siècle ou deux de déprédations continuelles et d'incursions de peuples guerriers et barbares, telles que celles qui eurent lieu dans l'Europe occidentale, quelque tems avant et après la chûte de l'Empire romain. »

CHAPITRE IV.

Comment les différentes industries diffèrent par rapport à la quantité de travail national qu'elles mettent en mouvement.

Pour achever l'examen de la question qui vient de nous occuper dans les deux chapitres précédens, il nous reste encore un rapprochement à faire : c'est celui de la *quantité de travail national* qu'un même capital met en mouvement lorsqu'il est employé dans chacune des trois industries ; car il est clair que, suivant qu'un capital soutient plus ou moins de travail dans le sein de la nation, il est aussi plus ou moins favorable à l'enrichissement de la nation. Comme cette comparaison se trouve déjà faite par Smith (1) et qu'il s'est acquitté de cette tâche avec une sagacité et une profondeur qui ne laissent rien à désirer, je me borne à rapporter le résultat de ses recherches.

Les capitaux qu'on emploie dans une société à faire aller l'*industrie agricole*, res-

(1) *Wealth of nations, Vol. II, p. 53, seq.*

tent toujours nécessairement dans le sein de cette société, et contribuent uniquement à la production nationale. Cependant il importe de distinguer dans cette industrie le travail qui recueille les produits spontanés de la nature, de celui qui détermine la nature à produire. Ce dernier l'emporte sur l'autre en ce qu'il améliore les sources de production qu'il exploite, tandis que la chasse, la pêche et le travail des mines épuisent les leurs. Ainsi dans l'un, la quantité de travail doit augmenter graduellement, comme elle doit diminuer dans l'autre.

Le capital du *manufacturier* n'est pas nécessairement attaché tout entier au pays où réside l'entrepreneur: celui-ci peut tirer ses matières premières de pays étrangers, et dans ce cas, cette portion de son capital est employée au soutien d'un travail étranger. C'est ainsi que les manufactures anglaises qui emploient nos chanvres, nos lins et nos fers, encouragent en partie notre industrie, et en partie celle de l'Angleterre; mais les fabriques d'Angleterre qui n'emploient que les laines, le cuivre ou l'étain de leur pays, sont uniquement occupées à soutenir l'industrie anglaise.

Le capital du *négociant* n'a nulle-part de

résidence fixe ou nécessaire; il se promène volontiers de place en place, suivant qu'il trouve à acheter à meilleur marché ou à vendre plus cher. Ce capital peut être employé de trois manières différentes; et selon qu'il est employé de l'une ou de l'autre, il contribue dans des degrés fort différens à soutenir et encourager l'industrie nationale.

Le capital qui est employé dans le *commerce intérieur*, remplace, à chaque opération qu'il fait, deux capitaux distincts, employés l'un et l'autre à faire aller le travail productif de la nation. Le marchand russe qui envoie à Kasan des produits manufacturés de Moscou, et qui en rapporte des produits agricoles, remplace nécessairement dans chacune de ces opérations deux capitaux distincts, et qui sont tous les deux employés dans l'agriculture et les manufactures de la Russie.

Le capital qui est employé dans le *commerce étranger de consommation*, remplace aussi dans chacune de ses opérations deux capitaux distincts, mais dont un seulement est employé à soutenir l'industrie nationale. Le négociant de Pétersbourg qui envoie en Allemagne des marchandises russes, et qui rapporte en Russie des marchandises

allemandes, ne remplace, dans chacune des opérations qu'il fait, qu'un seul capital russe; l'autre est un capital allemand. Le capital de ce négociant sert donc pour moitié à l'entretien d'une industrie étrangère, et ne rend plus à l'industrie de la Russie que la moitié du service qu'il eût pu lui rendre s'il eût été employé dans le commerce intérieur de cet Empire.

Mais ceci n'est pas le seul désavantage du commerce étranger; ses retours sont encore plus lents que ceux du commerce intérieur. Les capitaux qu'emploie ce dernier, rentrent communément avant l'année révolue, et souvent trois ou quatre fois dans l'année; ceux du commerce étranger rentrent rarement avant la fin de l'année, et quelquefois pas avant un terme de deux ou trois ans. Ainsi, un capital employé dans le commerce intérieur pourra quelquefois consommer douze opérations, avant qu'un capital employé dans le commerce étranger en ait pu consommer une seule. En supposant donc des capitaux égaux, l'un donnera vingt-quatre fois plus que l'autre de soutien et d'encouragement à l'industrie du pays.

Le commerce étranger de consommation peut se faire *par circuit*. Vous savez qu'il se

fait de cette manière lorsque les marchandises étrangères destinées à la consommation du pays, ne s'achètent point avec le produit de l'industrie nationale, mais avec d'autres marchandises étrangères. Néanmoins il faut toujours que ces dernières aient été achetées, soit immédiatement avec le produit de l'industrie nationale, soit avec quelqu'autre marchandise achetée avec ce produit. Par conséquent, un capital employé à faire le commerce circuiteux, produira à tous égards les mêmes effets qu'un capital employé à faire le commerce direct, excepté que chaque retour final sera beaucoup plus éloigné encore, attendu qu'il dépend lui-même des retours de deux ou trois commerces étrangers distincts. Quand nos marchands achètent du thé de la Chine avec du drap de Silésie, qui a été lui-même acheté avec du blé de Russie, il faut qu'ils attendent les retours de deux commerces étrangers distincts, avant de pouvoir employer de nouveau le même capital en achats d'une pareille quantité de blé de Russie. S'ils avoient acheté le drap de Silésie, non avec du blé russe, mais avec du coton de Macédoine qui auroit été acheté avec ce blé, il leur faudroit attendre alors les retours de trois commerces étrangers.

S'il arrivoit que ces deux ou trois commerces étrangers fussent faits par deux ou trois marchands différens, dont le second achetât la marchandise importée par le premier, et le troisième celle importée par le second, alors, à la vérité, chacun de ces marchands recevroit plus vîte les retours de son propre capital; mais le retour final de tout le capital employé dans ce commerce circuiteux n'en seroit toujours pas moins lent. Que le capital employé à parcourir ce circuit appartienne à un seul marchand ou à trois, cela ne fait pas la moindre différence quant au pays, quoique cela en puisse faire une, quant à chaque marchand particulier. Dans tous les cas, il faudra toujours, pour consommer l'échange du blé de Russie contre le thé de la Chine, employer un capital trois fois plus grand qu'il n'eût été nécessaire si ces deux marchandises eussent été directement échangées l'une contre l'autre. Par conséquent la masse de capitaux employée à faire le commerce circuiteux, donnera en général moins de soutien et d'encouragement au travail productif du pays, qu'un même capital employé à faire le commerce direct.

Quelle que soit la nature des marchandises étrangères avec lesquelles on achète a l'é-

tranger des choses destinées à la consommation intérieure, il n'en peut résulter aucune différence essentielle, ni dans la nature de ce commerce, ni dans l'appui qu'il peut donner à l'industrie du pays. Qu'on les achète, par exemple, avec l'or du Brésil, ou avec l'argent du Pérou, il faut toujours que cet or ou cet argent ait été acheté avec quelque chose qui soit, ou produit du pays, ou acheté avec ce produit.

Ainsi, sous le rapport de l'intérêt de l'industrie, le commerce étranger qui se fait par le moyen de l'or et de l'argent, n'est pas plus désavantageux que tout autre commerce circuiteux. Il paroît même avoir un avantage de plus: le transport de ces métaux est moins coûteux que celui de presque toute autre marchandise étrangère de valeur égale. Ainsi, par l'intermédiaire de l'or et de l'argent, on pourra souvent acheter une même quantité de marchandises étrangères avec une moindre quantité de marchandises du pays, qu'on ne le pourroit par l'entremise de toute autre marchandise étrangère.

Que le marchand dont le capital exporte le superflu d'un pays, soit habitant de ce pays ou soit étranger, c'est encore une chose fort peu importante. S'il est étranger, le nom-

bre des travailleurs productifs se trouve être moindre d'un individu seulement, et la valeur du produit annuel, moindre de la valeur seulement du profit d'un individu. Les voituriers ou navigateurs qu'il emploie, peuvent toujours être, ou de son propre pays, ou du pays dont il exporte le superflu, ou de quelqu'autre pays indifféremment, de la même manière que s'il eût été lui-même habitant du pays dont il s'agit. Le capital d'un étranger donne une valeur au superflu du produit de la Russie, tout comme le capital d'un Russe, si l'un et l'autre sont employés à échanger ce superflu contre des marchandises dont il y a demande en Russie; et si la Russie n'a pas assez de capitaux pour mettre en valeur, de cette manière, tout le superflu de son produit, c'est un très-grand avantage pour elle que des étrangers viennent lui fournir leurs capitaux pour cet effet.

Reste à considérer le *commerce de transport*. Le capital employé dans ce genre de commerce, est tout-à-fait enlevé au soutien de l'industrie nationale, pour soutenir celle des pays étrangers. Il remplace aussi dans chacune de ses opérations deux capitaux distincts; mais aucun de ces capitaux ne fait partie du capital national. Le capital d'un

négociant hollandais qui transporte en Portugal des chanvres de Russie, et rapporte en Russie des fruits et des vins de Portugal, remplace à chaque opération qu'il fait, deux capitaux, dont aucun n'a servi à soutenir l'industrie de la Hollande, mais dont l'un a vivifié l'industrie de la Russie, et l'autre celle du Portugal. Il n'y a que les profits du négociant qui rentrent en Hollande, et ils constituent tout ce que ce commerce ajoute au produit annuel de ce pays.

Cependant, quand le commerce de transport se fait avec des bâtimens et des navigateurs nationaux, alors la portion du capital qui sert à payer le fret, se distribue entre un certain nombre d'ouvriers productifs de ce pays, et le met en activité. Dans le fait, presque toutes les nations qui ont pris une part considérable au commerce de transport, l'ont fait de cette manière.

C'est ici que finit le parallèle dans lequel nous avons comparé les avantages respectifs des différentes industries, par rapport à l'enrichissement des nations. En résumant les résultats qu'il nous a fournis, voici à quoi ils se réduisent.

Sous le rapport de la *quantité* et de la *perfection des produits* que créent les dif-

férentes industries, les avantages qu'elles présentent ne sont pas les mêmes pour toutes les nations, mais se modifient suivant le degré de prospérité qu'elles ont atteint. Sous ce rapport, l'industrie agricole est la plus avantageuse aux nations pauvres, et l'industrie manufacturière et commerçante convient mieux aux peuples riches.

Sous le rapport du *gain* que les produits de l'industrie procurent étant vendus à l'étranger, les avantages des différentes industries se balancent chez toutes les nations, le peuple pauvre gagnant au moins tout autant sur l'exportation de ses produits bruts, que la nation riche gagne sur la vente de ses produits manufacturés et par ses opérations commerciales au dehors.

Sous le rapport de la *quantité de travail national* qu'emploient les différentes industries, leurs avantages sont encore égaux pour toutes les nations, quel que soit le degré de leur opulence; mais dans ces avantages mêmes il y a une grande différence, quelques branches d'industrie donnant beaucoup plus de soutien et d'encouragement au travail national que les autres. Sous ce rapport, l'agriculture est plus avantageuse que les manufactures, et celles-ci le sont plus que le com-

merce. Dans cette dernière branche, le commerce intérieur l'emporte sur le commerce étranger; dans celui-ci, le commerce de consommation sur le commerce de transport; enfin dans tous les genres de commerce, celui qui se fait d'une manière directe est plus avantageux que le commerce circuiteux. Cette gradation d'avantages est la même pour toutes les nations, pour les riches comme pour les pauvres. Quand le capital d'un pays ne suffit pas encore pour nourrir toutes ces industries, plus sera grande la portion qu'on emploira à vivifier l'industrie la plus avantageuse, et plus la richesse nationale augmentera. Aller essayer, par des efforts prématurés et avec un capital insuffisant, à les nourrir toutes, ce seroit la voie de retarder l'accumulation des capitaux, et par conséquent le progrès de l'industrie et de l'opulence nationale.

Si l'économie politique étoit appelée à tracer, pour une nation novice, le plan qu'elle devroit suivre dans son travail industriel pour s'enrichir le plus promptement possible, elle lui conseilleroit donc de commencer par l'agriculture; de n'entreprendre les manufactures que lorsque toutes ses terres seroient bien cultivées; de ne point se mêler du commerce étranger avant qu'elle ne fût

en état de bien manufacturer tout son produit rural; et de laisser le commerce circuiteux et celui de transport pour le tems où ses capitaux ne trouveroient plus d'autre emploi. Mais ce conseil que lui dicteroit la philosophie de la richesse nationale, se trouveroit-il d'accord avec l'intérêt des particuliers? Une nation abandonnée à elle-même suivroit-elle ces principes sans les connoître, supposé qu'elle ne fût point contrariée dans ses intérêts par un gouvernement prévenu en faveur de quelqu'industrie moins avantageuse? En un mot, quelle seroit, chez cette nation, la direction naturelle du travail et des capitaux? La solution de ce nouveau problème nous occupera dans les chapitres suivans.

CHAPITRE V.

Direction naturelle du travail et des capitaux. — Première période de l'enrichissement : Peuples pasteurs.

Dans l'enfance des sociétés, c'est la terre qui avance le premier capital à l'homme, que ses besoins naturels forcent à devenir industrieux. Il vit de chasse, de pêche, de fruits sauvages; il s'habille avec la peau du premier animal qu'il tue; sa demeure est une hutte formée de quelques branches d'arbres; ses outils sont des hameçons, des massues, des lances, des arcs et des flèches, taillés avec des pierres tranchantes aiguisées contre d'autres pierres. Tel est le genre de vie des *peuples chasseurs et pêcheurs :* il forme, pour ainsi dire, le point de départ, d'où les nations commencent à parcourir la carrière longue et pénible de leur développement (1).

(1) L'Empire de Russie, dans quelques-unes de ses provinces du nord et de l'est, nous offre le spectacle de plusieurs peuplades qui se trouvent encore placées sur ces confins de la vie sociale. Comme les unes sont plus avancées

A mesure que la population augmente et que l'industrie du chasseur se perfectionne, elles épuisent la production spontanée de la nature. Alors il ne suffit plus de *recueillir* ce que la terre offre d'elle-même; il faut trouver des moyens pour lui *faire produire avec choix*. Toutes les branches de l'industrie agricole qui déterminent la production de la nature, hors une seule, exigent l'accumulation préalable de capitaux: la seule qui peut s'en passer, c'est celle du pâtre. Elle est la seule ressource d'un peuple chasseur qui commence à manquer de subsistances.

Vous voyez, Messeigneurs, qu'il est impossible à un peuple chasseur de se vouer à la culture des terres, avant d'avoir passé par la vie nomade. Pour élever des troupeaux, il ne lui faut point d'avances et presqu'aucun soin; leur multiplication spontanée fournit en peu de tems une nourriture abondante: mais la récolte ne se fait, ni en si

---

que les autres, les moyens très-variés, et souvent très-ingénieux, dont elles se servent pour se procurer les nécessités de la vie, forment un tableau instructif, dans lequel on peut étudier les premiers développemens de l'industrie. (Voyez le *second volume de mon Tableau historique et statistique de l'Empire de Russie*, où les rapports des voyageurs qui ont visité la Russie se trouvent concentrés sous ce point de vue.)

peu de tems, ni à si peu de frais; elle suppose un travail continu, des essais qui peuvent souvent manquer, une subsistance assurée et un capital quelconque en outils. Or tout cela manque au chasseur.

C'est ainsi que l'homme sauvage se voit conduit, par la main de la nature même, à un genre de vie plus avantageux pour la richesse de la société, et plus favorable à sa civilisation. Parmi les animaux qui servent de nourriture au chasseur, il y a des espèces qui ne demandent que de l'herbe et de l'eau pour exister et multiplier: il les soumet, il les rend domestiques, il les soigne, et il s'assure par là un moyen d'existence, indépendemment de ses occupations précédentes, auxquelles il a toujours le loisir de vaquer. Voilà deux industries réunies: c'est la première époque de l'enrichissement, le premier degré de civilisation, la *vie pastorale ou nomade* (1).

C'est chez les peuples pasteurs que les *premiers capitaux* s'accumulent. Leur genre de vie est singulièrement favorable à l'ac-

(1) L'Empire de Russie *nous* en présente encore l'image dans ses hordes qui errent en Sibérie, et autour des côtes de la mer Caspienne et de la mer noire.

croissement des fonds. La multiplication des troupeaux se fait moins en raison du travail, qu'en proportion de l'étendue des pâturages; or ceux-ci ne manquent presque jamais à un peuple naissant. Et comme la consommation d'un tel peuple se borne aux besoins les plus indispensables, la production lui est toujours infiniment supérieure. De là les troupeaux immenses qu'on voit si souvent être la propriété d'un seul berger (1).

C'est donc encore chez les peuples pasteurs que commence l'*inégalité des fortunes*. Elle a deux sources principales. Le contraste de l'intelligence, de l'activité et surtout de l'économie des uns avec l'imprévoyance, l'inaction et la dissipation des autres, est un premier principe de cette inégalité, et le plus puissant. Ensuite, les troupeaux en passant des pères aux enfans, se partagent en portions plus ou moins petites, suivant que les familles sont plus ou moins nombreuses. A mesure que les générations se succèdent, tantôt les héritages se subdivisent encore, tantôt ils se réunissent de nouveau par l'extinction des branches; autre source d'inégalité.

---

(1) Voyez T. II, p. 252, la note.

Il y aura donc des *riches* et des *pauvres*; des pâtres qui posséderont d'immenses troupeaux, et d'autres qui auront à peine quelques piéces de bétail. Les premiers ne pouvant suffire à soigner tous leurs bestiaux, auront besoin d'ouvriers auxquels ils puissent en confier une partie; les seconds ne pouvant subsister de leur fonds, seront forcés de chercher des maîtres qui puissent les nourrir. Voilà l'origine de ce rapport entre l'*entrepreneur* et l'*ouvrier* qui se conserve dans toutes les périodes de la société, et dont les effets jouent un si grand rôle dans l'économie politique.

Mais dans ces tems voisins de l'origine des sociétés, l'inégalité des fortunes n'est pas encore aussi grande qu'elle le devient par la suite; la pauvreté n'est pas aussi accablante, et le pauvre trouve bien plutôt des ressources par lui-même et sans qu'il ait besoin de servir. Cette circonstance diminue le nombre des gens qui désirent louer leur travail, et rend les ouvriers très-rares. D'un autre côté, dans ces tems mêmes d'ignorance et de férocité, il y a beaucoup d'occasions de querelles entre des hommes mal armés, timides, éprouvant des besoins, et par conséquent très-susceptibles d'appréhensions et de haines

réciproques; il y aura donc beaucoup de guerres parmi ces peuplades. Les peuples chasseurs massacrent les ennemis qui tombent en leur pouvoir, et en font même quelquefois un horrible repas quand la nourriture leur manque; les peuples pasteurs chez lesquels la subsistance est plus abondante et qui ont besoin d'ouvriers, s'avisent de se les approprier et de les faire travailler comme *esclaves*. Du moment que cette coutume s'établit, les guerres deviennent encore plus fréquentes. Avant cette époque elles n'arrivoient que par accident; depuis on les entreprend précisément dans la vue de faire des esclaves, que les vainqueurs forcent de travailler pour leur compte, ou qu'ils vendent à d'autres. Tel a été le principal objet des guerres que les anciens peuples se faisoient; et ce brigandage et ce commerce règnent encore dans toute leur horreur, tant dans l'intérieur de l'Asie que sur les côtes de l'Afrique, où les Européens les fomentent en y allant acheter des noirs pour la culture des colonies d'Amérique.

Cependant, à cette époque de la vie des peuples, le sort de l'esclave est bien moins malheureux qu'il le devient ensuite chez les peuples agricoles. Quelle que soit chez les

nomades la distance entre la richesse et la pauvreté, elle n'influe que très-peu sur les idées, les mœurs et la manière de vivre. L'esclave est à-peu-près vêtu et nourri comme son maître; il ne sent sa dépendance que par l'obligation dans laquelle il est de travailler pour un autre; encore ce travail est-il si léger que le maître pour la plupart le partage avec son esclave. Dans cet état de choses les mauvais traitemens sont rares; s'ils surviennent quelquefois, l'esclave a la ressource de la fuite, qui est toujours d'autant plus facile que la société est moins policée. Enfin la condition d'esclave ne peut rien avoir d'abject et d'humiliant chez des peuples où elle est si tolérable, où l'homme sent si peu la dignité de sa nature, et où les idées sont si peu ennoblies par la culture des facultés morales.

L'aisance et le loisir que la vie nomade procure, font naître les premiers *arts mécaniques*. Le lait, la laine, le crin, les peaux, les os, les cornes et jusqu'aux boyaux et tendons du bétail, fournissent aux peuples pasteurs des matières premières qu'ils ne tardent pas à préparer de différentes manières, soit pour mettre plus de variété dans leur nourriture, soit pour créer des

objets de commodité et de luxe. Ils distillent du lait de leurs troupeaux une espèce d'eau-de-vie, ils font du fromage, ils préparent des feutres, des tapis, ils fabriquent quelques meubles, quelques outils. Mais la vie errante que leur industrie principale les oblige de mener, arrête les progrès des arts utiles, qui ne peuvent se perfectionner que lorsque la population est rassemblée et qu'elle a des habitations fixes.

L'industrie de chaque membre de la horde fournissant à-peu-près les mêmes produits, il ne peut y avoir un grand besoin d'échanger ces produits, et le *commerce intérieur* y sera à-peu-près nul. Mais si la horde est en relation avec quelqu'autre peuple plus avancé en industrie, l'échange de son bétail superflu contre les produits agricoles ou manufacturés du peuple voisin peut faire naître un *commerce étranger de consommation* très-actif, comme nous en voyons la preuve dans celui que font les Kirguises. En 1802 la petite horde de ce peuple pasteur (1) fit passer en Russie du bétail pour la valeur de 675,000 roubles, valeur qu'elle

(1) Les Kirguises se divisent en trois hordes, qu'on distingue par les noms de *grande*, *moyenne* et *petite*.

troqua contre du blé, des ustensiles et des étoffes. Enfin un peuple nomade qui fait le commerce étranger, ne peut guère ignorer l'usage du *numéraire*; et s'il n'emploie pas les monnaies étrangères, du moins il se servira des lingots pour faciliter ses échanges.

CHAPITRE VI.

Direction naturelle du travail et des capitaux. — Seconde période de l'enrichissement : Peuples agricoles.

Le défaut de subsistances qui est la suite d'une population accrue, force enfin le pâtre, comme il avoit forcé le chasseur, à chercher des moyens plus variés pour assurer son existence ; et comme ce dernier étoit plus près de la découverte qu'il pouvoit multiplier quelques races d'animaux, l'autre est plus à portée de comprendre qu'il peut multiplier également quelques espèces de plantes. La vie pastorale fait séjourner plus longtems dans un même lieu ; elle donne plus de loisir, plus d'occasions d'étudier la différence des terrains, d'observer la marche de la nature dans la production des plantes qui servent à la nourriture des bestiaux. Le pâtre peut faire des essais ; il peut en attendre le résultat : car jusqu'à ce qu'il puisse faire une récolte, il vit du produit de ses troupeaux.

Telle seroit probablement la marche d'un peuple isolé dans la découverte de l'agriculture ; mais lorsqu'on suppose une horde de

pâtres environnée de peuples agricoles avec lesquels elle est en relation, cette industrie ne peut lui être inconnue, et elle l'embrassera sans difficulté du moment qu'elle sentira le besoin de multiplier ses moyens de subsistance : ses voisins lui fourniront des semences et des instrumens aratoires en échange de son bétail superflu. C'est de cette manière que tout récemment plusieurs tribus de Nogaïs et de Bouraites ont passé à la vie agricole (1).

---

(1) Les *Nogaïs* habitent cette plaine au Nord de la Crimée qui porte d'eux le nom de *steppe des Nogaïs* : ils sont au nombre de 5,000. M. de Jégoulin, ci-devant gouverneur de la Tauride, a le mérite de leur avoir facilité le passage de la vie nomade à la vie agricole, en leur distribuant des semences et en protégeant leurs premiers efforts. Cette peuplade est encore sur les confins des deux genres de vie ; pendant l'été, ils remontent le long des rivières avec leurs troupeaux vers le Nord, pour cultiver leurs champs ; après avoir fait la récolte, ils se rapprochent des bords de la mer d'Asof, où ils passent l'hiver, rassemblés dans des villages. Déjà ils fournissent au commerce de la mer noire une quantité de cette espèce de froment d'été que les Russes appellent *Arnaoutka*, et que les Italiens emploient de préférence à la confection des macaronis.

Les *[illegible]*, branche des *Bouraites* qui habite la contrée entre Nertschinsk et la frontière de la Chine, ont de même introduit la culture parmi eux, et c'est le *taicha* actuel, ou le chef de cette horde, qui en est devenu le Tripto-

Aucun pâtre ne voudroit améliorer la terre et l'ensemencer, s'il n'étoit pas sûr que la récolte seroit à lui: ainsi la culture ne peut s'introduire parmi eux *sans que les terres ne se partagent en propriétés individuelles.* Comme il n'y a que les bergers les plus riches qui soient en état de faire les avances nécessaires à la culture, se sont eux aussi qui s'approprient les terres. Les autres ne sont guère disposés à leur contester cet avantage; car à quoi leur serviroit une pro-

---

lème. L'agriculture a fait des progrès si rapides parmi cette peuplade, que peu d'années après l'avoir introduite (en 1802), elle pouvoit déjà envoyer 15,000 pouds de blé au marché d'Irkoutsk.

Cet exemple paroît avoir opéré une révolution dans les idées de toutes les autres hordes des Bouraites. En 1803, les chefs des douze tribus de ce peuple s'adressèrent au directeur de la nouvelle colonie agricole fondée au-delà du lac Baïkal, pour lui déclarer qu'eux et leurs tribus étoient décidés à quitter la vie nomade. Ils lui demandèrent des semences et des instrumens aratoires, s'engageant à en restituer la valeur avec les intérêts, soit en bétail, soit en blé, comme il le désireroit. L'Empereur, en leur accordant les capitaux demandés, leur a fait distribuer gratuitement les outils, et n'a exigé que la restitution sans intérêts des semences qui leur ont été fournies des magasins de la couronne. (С. Петербургскій Журналъ за 1804 г. Nº VII, p. 24 et suiv.)

priété dont ils ne pourroient tirer aucun profit?

Du moment que la propriété du sol s'est introduite, *l'inégalité des fortunes s'accroît*, outre les deux causes qui la font naître chez les peuples pasteurs, par deux autres circonstances, dont l'effet s'étend exclusivement sur les propriétaires. 1°. La part que chacun d'eux obtient à la première occupation, est nécessairement inégale. Un homme plus riche, plus laborieux, plus inquiet en prend davantage qu'un homme d'une fortune et d'un caractère opposés. Celui dont la famille est plus nombreuse, ayant plus de besoins et plus de bras, étend davantage ses possessions. 2°. Tous les terrains ne présentent pas les mêmes avantages naturels: ainsi deux hommes avec la même étendue de terrain et le même travail, en tireront un produit fort différent.

Il y aura donc de grands et de petits propriétaires. Parmi les premiers, quelques-uns posséderont plus de terrain qu'ils n'en peuvent cultiver avec leurs familles; d'ailleurs la culture des terres produisant toujours plus de subsistances qu'il n'en faut pour nourrir le cultivateur, les petits propriétaires mêmes pourront se décharger sur d'autres du travail

de la culture, et il leur restera toujours un revenu. Aussi ne manqueront-ils pas de le faire, car il est assez naturel qu'un homme riche désire de jouir tranquillement de sa richesse, et qu'au lieu d'employer son tems à des travaux pénibles, il préfère de donner une partie de son superflu à des gens qui travaillent pour lui.

Les propriétaires ne peuvent chercher leurs ouvriers que dans la classe des non-propriétaires; or selon que celle-ci se compose ou d'hommes libres ou d'esclaves, la culture des terres et par suite le progrès de l'industrie en général, prennent des routes tout-à-fait différentes. J'admets d'abord la première de ces suppositions, comme celle qui présente les résultats les plus simples; les anomalies que la seconde occasionne dans l'enrichissement d'un peuple agricole, feront ensuite l'objet de nos recherches.

Les propriétaires qui emploient des *ouvriers libres*, peuvent s'y prendre de différentes manières.

Ils peuvent d'abord payer des *ouvriers à la journée ou à l'année*, pour cultiver leurs terres, et se réserver la totalité du produit; ce qui suppose que le propriétaire fasse

l'avance et des semences et du salaire des ouvriers jusqu'après la récolte.

Mais cette manière a l'inconvénient d'exiger beaucoup de travail et d'assiduité de la part du propriétaire, qui seul peut conduire les ouvriers dans leurs travaux, veiller sur l'emploi de leur temps et sur leur fidélité à ne rien détourner des produits. Il est vrai qu'il peut aussi salarier un homme intelligent et dont il connoisse la fidélité, qui en qualité de régisseur ou de conducteur dirige les ouvriers et fasse le compte des produits; mais il sera toujours exposé d'être trompé. D'ailleurs cette méthode est extrêmement dispendieuse, à moins qu'une grande population et le défaut d'emploi ne force les ouvriers à se contenter de salaires très-bas. Ainsi elle ne peut être employée dans les premiers tems de l'agriculture.

Un autre moyen plus simple s'offrit pour déterminer les hommes libres à cultiver des fonds qui ne leur appartenoient pas: ce fut de leur abandonner une portion dés fruits. Par ce moyen on les engageoit à mieux cultiver que ne le feroient des ouvriers auxquels on donneroit un salaire fixe. Le partage le plus commun a été de faire deux parts égales, dont l'une appartenoit au colon, et l'autre

au propriétaire. C'est ce qui a donné lieu au nom de *métayer* ou colon à moitié fruits (1). Selon les arrangemens les plus ordinaires de ce genre, le propriétaire fait toutes les avances de la culture, c'est-à-dire qu'il fournit à ses dépens les bestiaux de labour, les charrues et autres outils aratoires, la semence et la nourriture du colon et de sa famille, depuis l'instant où celui-ci entre dans la métairie, jusqu'à la première récolte. Cette méthode est le plus généralement reçue dans tous les pays où la culture des terres se fait par des ouvriers libres.

Dans chacune de ces deux méthodes, le propriétaire se constitue lui-même l'entrepreneur de la culture ; mais il en existe encore une troisième, par laquelle le propriétaire cède l'entreprise à des *fermiers*, et ne se réserve qu'une rente, payable soit en argent, soit en fruits. Cette méthode est la plus avantageuse pour les progrès de l'agriculture, mais elle ne peut être pratiquée que dans un pays fort avancé en prospérité ; c'est pourquoi je n'en parlerai pas ici.

Quelques lents qu'on suppose les premiers progrès de l'agriculture, ils ne sont pas si

---

(1) En latin : *medietarius* ou *colonus partitiarius*.

imperceptibles qu'on ne puisse les suivre. Peu à peu les cultures deviennent plus variées; à côté des plantes nourricières on en voit paroître d'autres moins indispensables qui fournissent des matériaux aux artisans; les instrumens aratoires se multiplient et se perfectionnent, et l'on supplée au travail de l'homme par celui des bestiaux. Avec tout cela, la culture reste toujours imparfaite tant qu'elle est exercée par des métayers. A la vérité, ces tenanciers étant des hommes libres, sont capables d'acquérir des propriétés, ce qui doit stimuler leur activité; et ayant une certaine portion du produit de la culture, ils ont un intérêt sensible à ce que la totalité du produit monte le plus possible, afin de grossir la portion qui leur revient. Cependant il ne peut pas être de leur intérêt de placer à des améliorations foncières aucune partie du petit capital qu'ils peuvent épargner sur leur part du produit, parce que le propriétaire, sans y rien placer de son côté, gagneroit tout de même sa moitié dans ce surcroît de produit. Il est bien de l'intérêt du métayer de faire produire à la terre autant qu'elle peut rendre avec le capital fourni par le propriétaire, mais ce n'est jamais son intérêt d'y mêler quelque chose

du sien. En France, où l'on évaluoit avant la révolution les terres exploitées par des métayers aux quatre septièmes du royaume (1), les propriétaires se plaignoient que leurs métayers saisissoient toutes les occasions d'employer leurs bestiaux de labour à faire des charrois plutôt qu'à la culture, parce que, dans le premier cas, tout le profit qu'ils faisoient étoit pour eux, et que dans l'autre, ils le faisoient de moitié avec leur propriétaire.

Vous voyez que si le métayer n'a aucun intérêt à mettre quelque chose de son capital dans la culture, l'intérêt du propriétaire est d'y mettre aussi peu que possible du sien. Voilà pourquoi le labourage ne se fait ordinairement qu'avec des bœufs, même dans les pays de plaine; car les bœufs coûtent moins que les chevaux, et on les nourrit à moins de fraix en leur abandonnant le pâturage d'une partie des terres qu'on laisse en friche. Il faut ainsi débourser moins d'argent; mais toute cette partie de terres livrée aux bes-

---

(1) Suivant *Du Pré de Saint-Maur*, dans son ouvrage sur les monnaies; voyez *Turgot, Oeuvres, T. VI, p.* 209. *Smith* (*Vol. II, p.* 92.) évalue ces terres aux cinq sixièmes de toute la France, mais ce calcul paroît exagéré.

tiaux demeure sans valeur; le propriétaire est alors le véritable entrepreneur de culture, c'est lui qui court tous les risques. Dans les mauvaises années, il est obligé de nourrir ses métayers, au risque de perdre ses avances. Cette forme de régie exige de la part du propriétaire des attentions continuelles et une résidence habituelle; aussi voit-on que, pour peu qu'un propriétaire éprouve de dérangement dans ses affaires, ou soit forcé de s'absenter, son domaine cesse de lui rien produire. Par la même raison, les biens des veuves, des mineurs tombent le plus souvent en friche.

Cependant, quelque défectueuse que soit la culture par métayers, dans un pays pauvre elle ne peut être remplacée par celle des fermiers, parce que la classe d'ouvriers d'où se tirent ces entrepreneurs, n'est pas encore assez riche pour cela. La culture par métayers convient aux pays pauvres parce qu'elle n'exige aucun capital de la part du métayer, et qu'elle n'en exige qu'un très-modique de la part du propriétaire.

Remontons maintenant à l'origine de l'agriculture, pour suivre les progrès qu'elle occasionne dans les *arts mécaniques*, le *commerce* et la *division du travail.*

L'agriculture fait naître une foule de besoins inconnus aux peuples nomades. Elle ne peut guère aller sans l'usage des métaux communs, dont l'exploitation devient nécessaire; elle exige des instrumens et des outils dont la fabrication est également indispensable; enfin elle fournit des denrées qui ne peuvent être appliquées à l'usage de l'homme dans l'état où la nature les donne, et qui ont besoin de différentes préparations. Il faut forger des faulx et fabriquer des charrues; il faut convertir le blé en farine et en pain, filer et tisser les laines, les chanvres et les lins, puis les tailler et les coudre pour en faire des vêtemens. Toutes ces différentes occupations naissent insensiblement à côté des travaux rustiques, mais elles ne peuvent se perfectionner que lorsqu'elles s'en séparent.

Or cette séparation s'établit naturellement parmi des hommes libres, à mesure que l'accumulation des capitaux la rend possible; car chacun sent les inconvéniens qu'il y a à exercer plusieurs métiers à la fois. La plupart des préparations qu'exigent les matières brutes, supposent des soins, une attention, une longue expérience qui ne s'acquiert qu'en travaillant de suite et sur une grande quantité

de matières. Prenons pour exemple la préparation des cuirs: quel laboureur pourroit suivre tous les détails nécessaires pour cette opération qui dure plusieurs mois, et quelquefois plusieurs années? S'il le pouvoit, le pourroit-il sur un seul cuir? Mais quand il réussiroit à tanner un cuir tout seul; il ne lui faut qu'une paire de souliers: que feroit-il du reste? Tuera-t-il un bœuf pour avoir une paire de souliers?

La division du travail s'introduit donc peu à peu, et tout le monde gagne à cet arrangement; car chacun en se livrant à un seul genre de travail, y réussit beaucoup mieux. Le laboureur tire de son champ la plus grande quantité possible de productions, et se procure bien plus facilement tous ses autres besoins par l'échange de son superflu, qu'il ne l'eût fait par son travail manufacturier. Le cordonnier, en faisant des souliers pour le laboureur, s'approprie une partie de la récolte de celui-ci. Chaque ouvrier travaille pour les besoins des ouvriers de tous les autres genres, qui, de leur côté, travaillent tous pour lui.

C'est ainsi que la classe des *artisans* se sépare insensiblement de celle des laboureurs. Les premiers ayant souvent besoin les

uns des autres, et n'étant pas attachés par leurs occupations, comme les cultivateurs, à tel coin de terre plutôt qu'à tel autre, ils s'établissent naturellement dans le voisinage les uns des autres, et forment ainsi peu à peu des *bourgs* et des *villes*. C'est là aussi que se réunissent les *détailleurs* et les *marchands* qui se séparent des artisans et des laboureurs pour s'occuper exclusivement du *commerce* de la société.

Nous avons vu que chez un peuple pasteur le *commerce intérieur* doit être à-peu-près nul, parce qu'il n'y a que peu de variété dans les produits de son industrie. Le cas d'un peuple agricole est bien différent. Toute terre ne produit pas de tout, à beaucoup près. Le cultivateur dont la terre n'est propre qu'à produire du grain, manque peut-être de bois pour construire sa demeure et pour la chauffer; de laine, de chanvre, de lin pour se vêtir; de fer pour forger ses ustensiles. Celui qui a du bois et du fer, manque peut-être de grain, de chanvre et de laine, et ainsi du reste. La diversité seule des terrains amène donc nécessairement les échanges, qui se multiplient à mesure que l'agriculture fournit une plus grande variété de produits.

Mais ce n'est pas tout. Le même motif qui

établit l'échange des denrées brutes, entre les cultivateurs de terrains de diverse nature, doit pareillement amener l'échange des denrées brutes contre des denrées préparées, ou l'échange du travail des cultivateurs contre celui des artisans. Vous voyez dès-lors combien la séparation de ces deux classes d'ouvriers doit multiplier les échanges. Tant que le cultivateur pourvoit à tous ses besoins par sa propre industrie, le commerce de la société se borne à échanger le superflu des produits bruts d'une contrée, contre le superflu des produits bruts d'une autre contrée. Or, à moins que le pays ne soit d'une grande étendue et qu'il n'y ait une grande variété dans ses productions agricoles, cet échange ne pourra guère être l'objet d'un commerce important. Mais du moment que les artisans forment une classe séparée, il y a non-seulement du produit brut à échanger contre du produit brut, mais encore du produit manufacturé contre du produit manufacturé, et surtout du produit brut contre du produit manufacturé : car c'est cet échange qui constitue le grand commerce de toute société prospérante. La campagne fournit à la ville des alimens et des matières premières; la ville renvoie aux habitans de la campagne

des outils et du produit manufacturé. Dans ce troc les gains sont réciproques, par les effets de la division du travail. Les cultivateurs produisent beaucoup plus de denrées brutes qu'ils n'en auroient produites s'ils avoient exercé en même tems quelqu'industrie manufacturière; et les artisans produisent beaucoup plus de denrées manufacturées qu'ils n'en auroient produites s'ils avoient exercé en même tems quelqu'industrie agricole: par conséquent les uns et les autres achètent une plus grande quantité de produits qui leur manquent, avec une moindre quantité de leur superflu.

Dans les commencemens de la séparation des cultivateurs et des artisans, ce sont ces ouvriers eux-mêmes qui cherchent à débiter leurs produits ou qui en font le commerce. Le laboureur qui a fait sa récolte, la porte à la ville voisine pour la vendre et pour s'y pourvoir des denrées manufacturées dont il a besoin; l'artisan qui a préparé une certaine quantité de denrées manufacturées, voyage par tout le canton pour les débiter et pour acheter les matières premières et les matériaux que son métier exige. Cet ordre de choses est accompagné de grands inconvéniens.

D'abord, le consommateur n'a pas toujours besoin de la denrée au moment où elle est achevée et mise en vente par son producteur; cependant celui-ci a besoin que ses avances lui rentrent immédiatement et régulièrement, pour les reverser de nouveau dans son entreprise. Il faut que les labours et les semailles succèdent immédiatement à la récolte; il faut que l'artisan soit sans cesse occupé, qu'il puisse commencer de nouveaux ouvrages à mesure que les premiers finissent, qu'il puisse remplacer les matières à mesure qu'elles sont consommées. On n'interromproit pas impunément les travaux d'une entreprise montée, et on ne les reprendroit pas quand on le voudroit.

L'entrepreneur a donc le plus grand intérêt de faire rentrer très-promptement ses fonds, par la vente de ses récoltes ou de son ouvrage fait. D'un autre côté le consommateur a intérêt de trouver quand il veut et où il veut, les choses dont il a besoin; il lui seroit, par exemple, fort incommode d'être obligé d'acheter, au moment de la récolte, sa provision de toute une année.

Parmi les objets de la consommation habituelle, il y en a beaucoup qui exigent des travaux longs et dispendieux, des travaux

qui ne peuvent être entrepris avec profit que sur une très-grande quantité de matière, et telle que la consommation d'un canton borné ne peut suffire au débit des ouvrages d'une seule manufacture. Les manufactures de ce genre sont donc nécessairement en petit nombre, à une distance considérable les unes des autres, et par conséquent fort loin du domicile de la plupart des consommateurs ; et il en est de même des produits ruraux qui ne viennent que sur quelques points isolés de la surface du pays. Si l'on ne pouvoit se procurer ces objets de consommation qu'en les achetant immédiatement de la main de celui qui les recueille ou qui les fabrique, ou leur production n'auroit pas lieu du tout, ou le consommateur et le producteur emploiroient leur vie à voyager.

Ce double intérêt qu'ont le producteur et le consommateur, le premier de trouver à vendre, l'autre de trouver à acheter, et cependant de ne pas perdre un tems précieux à attendre l'acheteur ou à chercher le vendeur, a dû faire imaginer à des tiers de s'entremettre entre l'un et l'autre. C'est l'objet de la profession des *marchands*, qui achètent la denrée de la main du producteur pour en faire des amas ou des magasins, dans les-

quels le consommateur vient se pourvoir. Par ce moyen, le producteur assuré de la vente et de la rentrée de ses fonds, s'occupe sans inquiétude et sans relâche à de nouvelles productions, et le consommateur trouve à sa portée et dans tous les momens, les choses dont il a besoin.

Les marchands, en se séparant des cultivateurs et des artisans, fixent nécessairement leur résidence dans les villes, comme les points de réunion les plus commodes pour les acheteurs et les vendeurs. La ville devient donc une foire continuelle; elle fournit un marché au produit superflu de la campagne, au produit qui excède la subsistance du cultivateur, et c'est là que les habitans de la campagne échangent ce superflu contre les denrées qui leur manquent. Plus les habitans de la ville sont nombreux et ont de revenu, plus est étendu le marché qu'ils fournissent à ceux de la campagne. Le blé qui croît à une lieue de la ville, s'y vend au même prix que celui qui vient d'une distance de cent lieues. Ainsi les cultivateurs qui demeurent dans le voisinage de la ville, gagnent dans le prix des produits qu'ils vendent, outre les profits ordinaires de la culture, toute la valeur du transport

que payent de pareils produits amenés de loin, et ils épargnent de plus toute la valeur d'un pareil transport sur le prix de ce qu'ils achètent. Comparez la culture des terres dans le voisinage d'une ville considérable avec celle des terres qui en sont à une grande distance, et vous pourrez aisément vous convaincre combien la campagne tire d'avantages de son commerce avec la ville.

La quantité d'ouvrage manufacturé que la ville vend à la campagne, détermine nécessairement la quantité de matières et de vivres qu'elle achète. Ainsi, ni les occupations ni la subsistance des habitans de la ville ne peuvent se multiplier qu'en raison de la demande que fait la campagne d'ouvrage manufacturé, et cette demande ne peut elle-même se multiplier qu'en raison de l'extension et de l'amélioration de la culture. Si les institutions humaines n'eussent jamais troublé le cours naturel des choses, les progrès de la richesse et de la population des villes auroient toujours marché à la suite et en proportion de la culture et de l'amélioration de la campagne ou des cantons environnans (1).

(1) Les villes situées sur la mer, sont les seules qui peu-

Un pays naturellement fertile et d'une culture aisée produira une grande quantité de vivres et de matières premières au-delà de ce qu'exigent la subsistance de sa population et l'industrie encore très-bornée de ses artisans. Or, cet excédent qui n'est point en demande dans le pays, il faut bien qu'on l'envoie à l'étranger, pour l'échanger contre quelque chose qui soit en demande dans le pays. Sans cette exportation une partie du travail industriel du pays viendroit à cesser, et la valeur de son produit annuel diminueroit nécessairement.

Ainsi la nation fera le *commerce étranger de consommation*; et si elle possède des côtes, si l'embouchure de ses fleuves lui assure des ports et des rades, l'époque où ce

vent naturellement s'accroître d'une autre manière. Comme elles ne tirent pas nécessairement la totalité de leurs subsistances de la campagne qui les environne, mais souvent de pays fort éloignés, elles peuvent s'accroître et s'enrichir indépendamment des progrès de la culture du pays environnant. Dans ce cas, la marche de l'opulence de la ville et de la campagne sera inverse : les progrès de la culture des terres seront une suite des progrès que la ville aura faits dans la richesse et la population. Cependant, cette circonstance, comme vous le voyez bien, ne peut avoir lieu que sur quelques points d'un grand pays; encore suppose-t-elle que ce pays ait des côtes.

commerce s'établit chez elle sera peut-être la plus importante de toute sa carrière industrielle. Nous venons de voir à quel point la séparation des cultivateurs d'avec les artisans multiplie les échanges (1); le commerce étranger les multiplie encore bien davantage. Quelles que soient l'étendue d'un pays et la différence de ses climats, ses produits bruts ne peuvent jamais se comparer, pour la variété, à ceux de la terre toute entière; et par rapport aux produits manufacturés, le peu qu'en fournit un pays agricole, à l'époque où nous le supposons, n'est rien en comparaison de ceux que le commerce lui amène de tant de peuples étrangers, et dont la plupart l'ont déjà devancé en prospérité. Cette foule de produits nouveaux que le commerce étranger met à la portée du peuple agricole, fait naître chez lui autant de nouveaux besoins; et ces besoins stimulant son activité, il en résulte une nouvelle vie pour elle.

C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer le commerce étranger, pour apprécier son immense influence sur le développement des forces productrices d'une nation qui ne l'a point connu. Il n'y a pas de doute

(1) P. 237.

que la découverte de la mer Blanche, faite par Richard Chancellor dans le seizième siècle, et l'acquisition des côtes sur la Baltique que nous devons à Pierre-le-Grand, ne soient les deux événemens qui aient le plus contribué aux progrès de la Russie dans tous les arts industriels; et c'est pour cette raison qu'ils font époque dans l'histoire de l'industrie et de la civilisation de notre patrie.

Ces grands, ces inappréciables avantages, le commerce étranger les procure à tous les peuples chez lesquels il s'établit, quel que soit d'ailleurs le degré de prospérité qu'ils aient atteint. Toutes les autres industries exigent l'accumulation préalable de capitaux dans le sein de la nation; le commerce étranger seul peut s'en passer, car les capitaux dont il a besoin, sont fournis par l'étranger. Quand le commerce s'ouvre un chemin dans un pays nouveau, c'est toujours un capital étranger qui exporte le produit superflu de ce pays et qui y importe les marchandises étrangères. Si la nation agricole est sage, elle tâchera de conserver cet avantage aussi longtems qu'elle pourra; car tant qu'elle n'a pas encore acquis un capital suffisant pour cultiver toutes ses terres et encore pour manu-

facturer le plus complètement possible tout son produit brut, il y a pour elle un avantage manifeste à ce que son commerce d'exportation et d'importation soit fait par un capital étranger, afin que tout le capital de la société soit réservé pour les emplois les plus profitables.

Lorsque les marchandises étrangères qu'on achète ainsi avec le produit superflu de l'industrie nationale, excèdent la demande du pays, il faut bien aussi réexporter à l'étranger le superflu de ces marchandises étrangères, et l'échanger contre quelque chose qui soit plus en demande dans le pays. Les Russes achètent tous les ans avec le produit superflu de leur pays une certaine quantité d'étoffes étrangères (1); mais la demande de ces étoffes en Russie n'est pas assez grande pour y faire débiter toute cette quantité. Si le reste ne pouvoit être réexporté chez les nations asiatiques dont nous sommes voisins, et échangé contre des denrées qui sont en demande chez nous, l'importation de ce restant cesseroit aussitôt, et avec elle le travail industriel de tous les

---

(1) Ceci a été écrit avant la prohibition générale des manufactures étrangères.

habitans de la Russie qui sont actuellement employés à produire les marchandises qui servent à acheter ce surplus d'importation. Vous voyez donc qu'en certaines occasions le commerce étranger de consommation le plus circuiteux, devient tout aussi nécessaire que le commerce le plus direct, pour soutenir le travail industriel d'une nation.

Tant qu'un pays agricole n'a de capitaux que ce qu'il lui en faut pour mettre en mouvement ses laboureurs, ses artisans les plus nécessaires, ses détailleurs et les négocians qui font le commerce intérieur, il faudra qu'il attende avant d'entreprendre rien d'autre, que ses capitaux aient été multipliés par son travail et par l'économie que chaque classe de la société pourra faire sur son revenu. Car il n'est pas douteux que si dès cette époque il entreprend de manufacturer en grand et de faire lui-même le commerce étranger, il faudra, pour mettre ces nouveaux ouvriers en mouvement, qu'il ôte aux anciens et aux plus nécessaires une partie de leur subsistance, qu'il les force à laisser une partie de leurs champs en friche et à fermer une partie de leurs ateliers et de leurs boutiques.

Mais ce renversement de l'ordre naturel

n'aura jamais lieu de lui-même. Comme il est impossible à une peuplade de chasseurs d'embrasser la vie agricole sans avoir passé par celle des bergers, il est encore également impossible qu'un peuple agricole devienne un peuple manufacturier et commerçant avant d'avoir donné à l'agriculture toute l'extension dont elle est susceptible dans cette période de la société. Voici les circonstances qui le déterminent impérieusement à préférer cette dernière industrie, non-seulement à l'époque où il quitte la vie nomade, mais lors même qu'il est déjà parvenu à un degré considérable de prospérité.

1°. La subsistance étant un besoin antérieur à ceux de commodité et de luxe, l'industrie qui travaille principalement pour le premier de ces besoins, doit nécessairement précéder celle qui s'occupe à satisfaire les autres. Or comme la population va toujours en croissant chez un peuple agricole, à mesure que ses terres sont défrichées, la demande de subsistance y va également en augmentant.

2°. Ce sont les denrées les plus volumineuses et celles dont la consommation est la plus générale, qu'il devient le plutôt profitable de produire sur les lieux où elles

doivent se consommer, parce que c'est celles dont on a besoin en plus grande quantité et que le transport renchérit le plus. Les objets manufacturés ne sont pas indispensables à tous les habitans, et ils ont pour la plupart peu de volume; ainsi nous pouvons les faire venir de fort loin: mais si nous devions tirer nos matières brutes, et surtout celles que le bas peuple consomme, des pays d'où nous tirons le sucre, les dentelles, les châles et les mousselines de l'Inde, à quel prix énorme ne nous reviendroient-ils pas?

5°. L'exercice des arts mécaniques suppose l'existence des villes. Un artisan a toujours besoin de quelqu'autre artisan, et sans la réunion d'un grand nombre de métiers dans un même lieu, l'industrie manufacturière ne peut point aller. Or quand un peuple quitte la vie nomade, il n'existe point de villes sur son territoire, et il faut des siècles avant qu'il s'en forme un grand nombre de considérables. C'est seulement le produit superflu de la campagne qui constitue la subsistance des villes, lesquelles par conséquent ne peuvent se peupler qu'à mesure que ce superflu vient à se grossir. Cette circonstance est un obstacle pour

le commerce étranger aussi bien que pour les manufactures.

4°. Enfin nous avons vu que l'agriculture donne toujours un superflu de production, même dans son état le plus imparfait, tandis que les manufactures et le commerce n'en donnent que lorsqu'ils se sont considérablement perfectionnés. Or ils ne peuvent se perfectionner que chez un peuple riche, et une nation dont les terres ne sont pas encore bien cultivées est loin d'être riche.

L'intérêt de la nation, celui de chaque consommateur, et celui de chaque capitaliste exigent donc que les premiers capitaux disponibles soient employés à l'agriculture, et que tout accroissement de capital soit destiné à l'avancement de cette même industrie, tant qu'il y aura des terres fertiles à défricher. Les capitaux qui lors des premiers développemens de l'industrie ne sont pas absolument nécessaires à l'agriculture, sont réclamés par les villes, qui les emploient dans les manufactures de nécessité première dont les produits ne peuvent presque pas supporter les frais de transport; de ce nombre sont les étoffes qui servent à l'habillement du peuple, les meubles les plus indispensables, les outils d'agriculture et les armes nécessaires à la dé-

fense du pays. Tout capital qui ne sert pas à alimenter ces manufactures de nécessité première et le commerce intérieur, est exclusivement réservé pour l'agriculture.

Cet ordre de choses, établi par la nécessité, se trouve encore fortifié par le penchant de l'homme. A égalité de profits, ou à peu de différence près, la plupart des hommes préféreront d'employer leurs capitaux à la culture de la terre plutôt qu'à toute autre industrie. Une personne qui fait valoir son capital sur une terre, l'a bien plus sous les yeux et à son commandement, et sa fortune est bien moins exposée aux accidens que celle du manufacturier et du commerçant. Celui-ci est souvent obligé de confier la sienne, non-seulement aux vents et aux flots, mais encore à la perfidie et à l'injustice des hommes, quand il accorde de grands crédits, dans des pays éloignés, à des personnes dont il ne peut guère bien connoître la situation et le caractère.

Au contraire, le capital qu'un propriétaire a fixé par des améliorations au sol même de sa terre, paroît être assuré autant que peut le comporter la nature des choses humaines. D'ailleurs, la beauté de la campagne, les plaisirs purs de la vie champêtre, la tranquillité d'esprit dont on y jouit et l'état d'indépen-

dance qu'elle procure partout où l'injustice des lois ne vient pas s'y opposer, sont autant de charmes plus ou moins séduisans pour tout le monde.

Ces circonstances, dont chaque homme sent très-bien l'effet, sans toujours pouvoir s'en expliquer la cause, règlent la marche que tiendra la nation entière dans le développement de son industrie. Ce ne sera point vers les manufactures et le commerce étranger qu'elle dirigera ses efforts, mais vers l'extension et le perfectionnement de l'agriculture, tant que son capital ne suffira pas encore à cultiver toutes ses terres aussi bien que possible (1). Si cet ordre naturel est renversé, ce n'est jamais par les efforts spontanés de

(1) Dans les États-Unis d'Amérique, où l'emploi du travail et des capitaux est moins gêné que partout ailleurs, il ne s'est établi, dans aucune de leurs villes, de manufacture pour la vente au loin. Dans ce pays, quand un artisan a amassé un petit fonds, il ne cherche pas à monter une fabrique, mais il l'emploie à acheter de la terre inculte et à la mettre en valeur. D'artisan il devient cultivateur; ni le haut prix des salaires, ni les moyens que le pays offre aux artisans de se procurer de l'aisance, ne peuvent le décider à travailler pour autrui plutôt que pour lui-même. Il sent qu'un artisan est le serviteur des pratiques qui le font vivre; mais qu'un colon qui cultive sa propre terre, est vraiment son maître, et vit indépendant du monde entier. *Smith, Vol. II, p. 78.*

l'industrie, mais bien par l'impulsion factice que lui donne le gouvernement, lorsque pour favoriser les manufactures ou le commerce étranger, il fait en leur faveur avec les revenus de la société des sacrifices plus grands encore que ceux que faisoit le consommateur.

Si le gouvernement n'intervient point pour changer la direction naturelle du travail et des capitaux, ils donnent le profit le plus considérable qu'ils puissent donner, et les consommateurs font le moins de sacrifices qu'ils puissent faire, eu égard à la situation du pays qu'ils habitent. Les revenus sont donc les plus forts possibles, et ceux à qui ils appartiennent peuvent les employer avec le plus grand avantage; en sorte que tous les citoyens se trouvent dans la position la plus favorable pour faire des épargnes. Aussi, plus la société est libre de toutes les entraves que le gouvernement peut mettre à l'industrie, et plus rapidement les capitaux s'accroissent.

Nous venons de suivre la marche que tient un peuple agricole quand tous ses ouvriers sont libres; il nous reste à examiner les modifications qu'elle essuie lorsque la totalité ou la majorité des ouvriers se compose d'esclaves. Cette recherche importante ne peut

se faire avec succès qu'après avoir approfondi la nature de l'esclavage en général, et ses effets naturels, tant sur le travail de l'esclave, que sur les entreprises du maître.

CHAPITRE VII.

Continuation du chapitre précédent. Modifications que l'esclavage apporte aux progrès d'un peuple agricole.

Nous avons vu comment, chez les peuples pasteurs, l'esclavage s'établit par la guerre et le commerce ; la culture des terres exigeant beaucoup plus d'ouvriers, un peuple agricole qui emploie des esclaves, en aura besoin d'un plus grand nombre ; et les guerres deviendront plus fréquentes. Chez les pâtres, le sort de l'esclave étoit tolérable ; il devient plus dur sous le régime du propriétaire foncier. Un travail plus pénible épuise les forces de l'esclave ; une plus grande distance le sépare de son maître ; n'étant plus aussi disposé à l'obéissance, on use de plus de rigueur avec lui, et les progrès de l'ordre social rendent son évasion de plus en plus difficile.

Les esclaves n'ont aucun motif pour s'acquitter avec zèle des travaux auxquels on les contraint ; d'où il suit que ces travaux produisent très-peu. Les maîtres ne savent autre chose pour suppléer à ce défaut de pro-

duction, que de forcer leurs esclaves à des travaux encore plus rudes, plus continus et plus violens. Ces travaux excessifs en font périr beaucoup, et cette perte n'est point compensée par des naissances; car la guerre ne fournit que peu de femmes esclaves, et d'ailleurs les maîtres ne trouvent pas de leur intérêt d'encourager les mariages parmi leurs esclaves. Il faut donc, pour entretenir toujours le nombre nécessaire à la culture, que la guerre et le commerce en fournissent chaque année une très-grande quantité, que les maîtres sont obligés d'acheter en remplacement de ceux qui périssent. Ainsi ils ne donnent point de salaires à leurs esclaves, mais ils payent un capital considérable pour se procurer ces mauvais ouvriers; et comme c'est toujours la guerre qui fait les premiers fonds de ce commerce, il est évident qu'il ne peut subsister que par une énorme destruction d'hommes, et qu'autant que les nations sont divisées en peuplades très-petites qui se déchirent sans cesse, et que chaque bourgade fait la guerre à sa voisine. C'est de cette manière que la culture des terres s'opère encore aujourd'hui dans presque toute l'Afrique, de même que dans plusieurs contrées de l'Asie intérieure.

Cependant il vient un tems où l'on ne peut plus acheter des esclaves au marché, parce que la source tarit qui les procure au commerce. A mesure que les petites peuplades se fondent ensemble et qu'elles forment de grandes sociétés, les guerres deviennent plus difficiles et elles fournissent moins de prisonniers. Que la Russie et la Turquie se fassent la guerre la plus acharnée, les frontières seules de chaque Etat seront entamées, et cela par un petit nombre de points seulement; tout le reste du pays sera tranquille, et le peu de prisonniers qu'on pourroit faire de part et d'autre, seroit une bien foible ressource pour la culture de chacun de ces pays. Enfin, à mesure que les nations se policent, elles font entr'elles des conventions pour l'échange des prisonniers de guerre. Ces conventions se font d'autant plus facilement que chaque particulier est très-intéressé à écarter de lui le danger de tomber dans l'esclavage.

Ainsi quand les nations forment de grandes sociétés et que chacune d'elles est très-nombreuse, les recrues d'esclaves cessent d'être assez abondantes pour subvenir à la consommation qui s'en fait par la culture. Une grande nation ne peut continuer à cul-

tiver ses terres par des esclaves étrangers, qu'autant qu'elle est environnée de peuples moins nombreux et moins forts qu'elle ; encore est-elle dans la nécessité de leur faire continuellement la guerre. Telles étoient la situation et la conduite des anciens Romains, depuis la conquête de l'Italie ; mais ce moyen seroit impraticable chez les nations modernes de l'Europe.

A mesure qu'il devient plus difficile de se procurer des esclaves par la guerre et le commerce, les maîtres sont obligés de ménager davantage ceux qu'ils possèdent, et d'encourager leur multiplication en favorisant les mariages. Leur sort s'adoucit insensiblement. Nés dans la maison, accoutumés dès l'enfance à leur état, ils en sont moins révoltés, et les maîtres ont moins besoin d'employer la rigueur pour les contenir. Peu à peu la terre qu'ils cultivent devient leur patrie. Ils n'ont d'autre langue, d'autre religion que celles de leurs maîtres ; la familiarité s'établit, et à sa suite la confiance et l'humanité de la part des maîtres.

L'administration d'une terre cultivée par des esclaves, exige des soins pénibles et une résidence gênante. Le maître s'assure une jouissance plus libre, plus facile et plus sûre

en intéressant ses esclaves à la culture, et en leur abandonnant une certaine étendue de terrain, à condition de lui rendre une portion des fruits, soit sa valeur en numéraire. Quelques maîtres ont fait ce marché pour un tems indéterminé, et n'ont laissé à leurs esclaves qu'une possession précaire et révocable: dans ce cas, ceux-ci portent le nom d'*esclaves censitaires*, c'est-à-dire qui sont soumis à un *cens* ou tribut. D'autres propriétaires leur ont abandonné le fonds à perpétuité, en se réservant, soit une rente, soit d'autres droits, mais ne leur ont pas permis de quitter la terre ou de substituer quelqu'autre personne à leur place: quand les cultivateurs se trouvent dans ces rapports avec le propriétaire, on les appelle *serfs attachés à la glèbe*. Quoique censé appartenir au fonds de terre qui l'a vu naître, le serf n'est point la propriété du possesseur de la terre; il ne peut être vendu sans elle; les lois ont fixé ses obligations envers le maître, auquel elles ont aussi imposé des devoirs envers le serf; elles lui accordent la propriété de tout ce qu'il acquiert légitimement; enfin elles lui permettent de réclamer leur protection contre ceux qui l'oppriment. Quelque modérée que soit la conduite d'un maître envers

ses esclaves, leur sort n'est jamais comparable à celui des serfs, car ceux-ci ont la garantie légale des avantages dont ils jouissent, tandis que la situation des esclaves est précaire, n'étant fondée que sur la conduite actuelle d'un maître qui peut la changer ou qui peut être remplacé par un autre.

En Europe, les cultivateurs ont passé par tous ces différens degrés. Tant que les Romains étoient redoutables à la guerre, les esclaves se vendoient quelquefois dans le camp des légionnaires, après une bataille gagnée, au vil prix de dix deniers (90 copeks) la pièce; lorsqu'ils cessèrent d'être victorieux, le prix des esclaves monta tellement qu'il ne fut plus possible d'en acheter pour les employer à la culture; voilà ce qui fit que sous les Empereurs ils passèrent insen iblement à la condition d'*esclaves censitaires* et de *serfs*. La même chose est arrivée dans l'Europe moderne, à mesure que la formation de grands Etats et la chute du système féodal ont rendu les guerres moins fréquentes, moins partielles et moins barbares; ici l'influence de la religion chrétienne et le progrès des lumières ont fait faire un pas de plus à l'humanité, et les cultivateurs sont devenus des *hommes libres*, des *vas-*

sieur. Il n'y a que l'Europe orientale où l'amélioration de leur sort ait été retardée par la lenteur des progrès qu'y ont fait la richesse et la civilisation; mais l'une et l'autre avançant partout d'un pas rapide, il est probable que peu à peu l'esclavage et la servitude y disparoîtront également (1).

Dans l'examen que nous allons faire de l'influence de ces deux conditions de l'espèce humaine sur la richesse nationale, nous considérerons d'abord l'*esclave*, et particulièrement l'*esclave à corvées*; les résultats que cette recherche nous aura fournis seront encore applicables, quoiqu'avec quelques modifications, aux *esclaves censitaires* et aux *serfs*, dont nous nous occuperons ensuite.

---

(1) La Russie a des ouvriers libres, des serfs et des esclaves. Voyez sur la condition de ces deux dernières classes la Note XIX.

CHAPITRE VIII.

Continuation. De l'esclave à corvées.

L'esclavage est cet état dans lequel un homme devient la propriété d'un autre homme. L'esclave fait partie des richesses de son maître; il est acheté, il est vendu, il est employé aux différens besoins du maître, tout comme les choses qui forment la richesse de ce dernier. Le droit de propriété qu'a le maître sur ses esclaves, n'est pas autrement borné que celui qu'il a sur les choses qui lui appartiennent. S'il ne lui est pas permis de tuer ou de mutiler son esclave, il lui est aussi défendu de mettre le feu à sa maison; ainsi cette restriction même n'est point une prérogative qui distingue l'esclave des autres propriétés de son maître.

Un homme qui appartient à un autre homme, ne peut rien posséder en propre. Ce qu'il produit, ce qu'il acquiert, est produit et acquis pour le maître; s'il se marie, c'est que le maître le veut ou le permet; s'il devient père, ses enfans naissent esclaves comme lui: ses droits sur sa femme et ses enfans sont subordonnés à ceux qu'a le maître

sur eux. L'esclave est d'abord esclave, et puis homme.

L'esclavage est susceptible de beaucoup de modifications et de tempéramens, suivant les restrictions que les lois et les mœurs apportent à ce genre de propriété. Il y avoit bien de la différence dans l'état d'un esclave à Athènes et à Lacédémone; il y en a bien plus encore dans celui d'un esclave russe et d'un nègre vendu dans les colonies. Toutefois, quelles que soient les limites du droit de propriété que l'homme a sur l'homme, partout où ce droit subsiste il y a de l'esclavage.

L'esclave étant une partie des richesses de son maitre, celui-ci peut l'employer de deux manières: ou à se faire rendre par lui des services improductifs, ou à le faire travailler pour produire d'autres richesses. Dans le premier cas, l'esclave appartient au *fonds de consommation* de son maitre; dans le second il fait partie de son *capital*.

C'est déjà un vice de l'esclavage et un vice très-grave, qu'il entraine infailliblement au luxe des services improductifs. Dans les pays où l'esclavage subsiste, la classe des domestiques est infiniment plus nombreuse que le besoin ne l'exige: les maisons des riches fourmillent de fainéans; ce qui est ailleurs

la fonction d'un seul homme, devient la tâche de cinq, de dix esclaves; des bras vigoureux qui, dans un autre ordre de choses, seroient productifs, sont condamnés à l'inaction et consomment au lieu de produire. On entretient des esclaves pour la commodité; on en entretient pour l'amusement; on en entretient pour le faste. Tel maître a sa troupe de comédiens, de musiciens, de bouffons, comme il a sa meute. C'est ainsi que l'esclavage conduit à la consommation la plus mal entendue, et cette observation s'est confirmée partout où l'esclavage a subsisté, dans l'ancienne Rome comme en Perse, chez les Européens dans les Indes comme chez nous en Russie.

Lorsque l'esclave est regardé comme un *capital*, le maître veut qu'il lui rapporte un revenu. Or il n'a que trois moyens pour faire valoir ses esclaves: le premier, *de les employer lui-même* à quelque travail productif, le second, *de les louer à d'autres personnes;* le troisième, *de les louer à eux-mêmes*, c'est-à-dire de leur imposer un cens ou tribut, en leur accordant la permission d'employer leurs facultés à leur gré. Quand on suit les deux premières méthodes, l'esclave fait un *travail forcé* ou des *cor-*

vées; lorsqu'il paye le cens, il fait un *travail libre*(1). Cette dernière méthode est en général la moins dure pour l'esclave et la moins défavorable pour la richesse nationale; elle est très-usitée en Russie, où l'on appelle *obroc* le cens imposé aux esclaves. Vient ensuite la méthode des corvées à faire pour le maître, qui présente déjà plus d'inconvéniens. La plus oppressive et la plus funeste à tous égards est sans doute la troisième; car un travail forcé commandé par un maître étranger qui n'a aucun intérêt à ménager les esclaves, ne peut qu'aggraver les peines de leur situation. Des circonstances particulières peuvent quelquefois changer ces rapports, mais pris en général ils doivent toujours être les mêmes.

L'esclave qui fait un travail forcé, soit pour son maître, soit pour quelqu'autre personne à laquelle on le loue, forme une portion du *capital fixe* de son maître; son entretien au contraire, est un capital circulant. Lorsqu'un maître élève de jeunes esclaves, non pour les garder, mais pour les vendre, comme cela se pratique souvent chez

---

(1) Voyez T. I. p. 188, comment ces deux genres de travaux diffèrent.

les peuples d'Asie et d'Afrique, ces esclaves eux-mêmes font partie de son *capital circulant*. Ainsi, dans un pays où il n'y a point d'ouvriers libres, la classe des travailleurs industriels se compose seulement d'entrepreneurs; au lieu d'ouvriers on y travaille avec des machines, ou, si l'on veut, avec des hommes qui n'agissent pas autrement que les machines.

Tout capital fixe, lorsqu'il est prêté, rapporte un *loyer;* ainsi les esclaves en donnent aussi. Leur loyer se compose des mêmes élémens et suit les mêmes règles que celui de tout autre capital fixe (1). Lorsqu'un maître loue son esclave, le prix annuel qu'il doit se faire payer pour l'usage des facultés de cet esclave, comprend nécessairement les articles suivans: 1°. l'intérêt de la somme qu'il a employée à l'achat de l'esclave, ou qu'il a dépensée pour l'élever et perfectionner ses facultés; 2°. les fraix de son entretien, à moins que celui qui le loue ne se charge lui-même de cette dépense; 3°. le remboursement successif du capital, calculé sur la durée probable du tems que l'esclave pourra servir; 4°. la prime d'assurance pour

(1) T. II, p. 47.

sa vie; et 5°. les frais de régie ou la dépense qu'occasionnent la surveillance de l'esclave et les autres soins attachés à sa propriété. Tous ces articles forment le loyer nécessaire de l'esclave, ou ce loyer que le maître doit calculer s'il ne veut pas être en perte; le loyer total de l'esclave se détermine en chaque endroit par le nombre de ceux qu'on offre à louer, comparé au nombre de ceux qu'on demande. Cette proportion diffère pour chaque genre d'emploi suivant les qualités qu'il exige dans l'ouvrier.

Lorsque les esclaves sont attachés à la glèbe, leur loyer est compris dans la rente foncière, de même que le loyer des améliorations de la terre.

Soit que le maître loue ses esclaves à d'autres personnes, soit qu'il les emploie lui-même, toujours le loyer doit être mis en ligne de compte lorsqu'on veut calculer les frais de leur travail (1). Or comme le loyer correspond au salaire de l'ouvrier libre, il est nécessaire de les comparer entr'eux; car c'est de cette comparaison que résulte la solution du problème important, lequel de

(1) Voyez-en les raisons, T. I, p. 345.

ces travaux revient plus cher, celui de l'esclave ou celui de l'ouvrier libre.

Nous venons de voir quels sont les élémens du loyer nécessaire de l'esclave : le salaire nécessaire se compose à peu près des mêmes élémens. L'entretien entre également dans l'un et dans l'autre, car l'ouvrier libre doit être nourri comme l'esclave. Si ce dernier est acheté ou élevé aux fraix de son maître, les enfans de l'ouvrier libre sont également entretenus aux dépens de l'entrepreneur qui paye le salaire à leur père; et dans chacun de ces cas, ces avances forment un capital, dont il faut que le maître et l'entrepreneur calculent l'intérêt (1). Le remboursement successif du capital se retrouve aussi plus ou moins dans le salaire, suivant que l'éducation de l'ouvrier a été plus ou moins coûteuse. Il n'y a donc que la prime d'assurance et les fraix de régie qui ne sont point com-

(1) Cette circonstance paroît avoir échappé au célèbre *Hume* (voyez ses *Essais*, *Vol. II*, *p.* 151). Considérant que l'esclave doit être acheté et nourri, tandis que l'ouvrier libre n'est que nourri, il en conclut que le prix d'achat de l'esclave est une valeur perdue; mais il oublie que le salaire de l'ouvrier libre comprend encore l'entretien des enfans, des ouvriers futurs, et que cet article équivaut à la dépense qu'occasionne l'achat ou l'éducation de l'esclave.

pris dans le salaire nécessaire, et ces deux articles mettroient peu de différence entre ce salaire et le loyer nécessaire de l'esclave, si l'on pouvoit supposer une économie également bonne dans l'administration de l'un et de l'autre.

Mais cette supposition n'est guère admissible. En réduisant au même niveau les besoins indispensables de l'esclave et de l'ouvrier libre, il en coûtera toujours davantage de pourvoir aux premiers que de satisfaire aux seconds. L'entretien de l'esclave est administré par un maître peu attentif ou par un inspecteur négligent; celui de l'ouvrier libre est administré par cet ouvrier même. Dans l'administration du premier s'introduisent les désordres qui règnent en général dans les affaires du riche; la frugalité sévère et l'attention parcimonieuse du pauvre s'établissent au contraire dans l'administration du second. Enfin la mauvaise volonté de l'esclave conspire ordinairement avec le désordre du maître ou la négligence du surveillant, pour rendre son entretien plus coûteux que celui de l'ouvrier libre. L'esclave consomme plus que ce dernier, non par la jouissance, mais par le vol, le gaspillage, le dégât et la mauvaise économie. Que lui importe des in-

térêts qui ne sont pas les siens? Tout ce qu'il peut s'épargner de travail est un gain pour lui; tout ce qu'il laisse perdre n'est qu'une perte pour son maître. L'esclave n'est pas fâché que ces pertes fassent sentir au maître que l'esclavage entraîne aussi des inconvéniens pour lui (1). Ainsi le *loyer nécessaire* de l'esclave, déjà par lui-même plus fort que le salaire nécessaire de l'ouvrier libre, se trouve encore élevé par la manière dont il est administré.

Le *loyer total* de l'esclave étant déterminé par les mêmes circonstances que le salaire total, c'est-à-dire par la proportion entre l'offre et la demande d'ouvriers, il sem-

---

(1) Les plaintes sur la conduite négligente et frauduleuse des esclaves sont aussi anciennes que l'esclavage même; lisez, par exemple, ce que *Columelle* dit de ceux de son tems. *Maxime vexant servi, qui boves elocant, eosdemque et caetera pecora male pascunt, nec industrie terram vertunt, longeque plus imputant seminis jacti, quam quod sererint: sed nec quod terrae mandaverint, sic adjuvant ut recte proveniat: idque cum in arcam contulerunt, per trituram quotidie minuunt, vel fraude vel negligentia. Nam et ipsi diripiunt, et ab aliis furibus non custodiunt. Sed nec conditum cum fide rationibus inferunt.* J'ai entendu mille fois les mêmes complaintes de la bouche des propriétaires Livoniens, comme on les entend répéter aux Antilles, en Hongrie et dans l'intérieur de la Russie.

ble d'abord que, dans un tems et lieu donnés, ces deux articles devroient être au même taux: mais la circonstance suivante y apporte une différence essentielle. L'ouvrier libre s'offre lui-même; l'esclave est offert par son maître: le premier a un besoin indispensable et pressant de se louer; le maître n'a pas le même besoin de louer ses esclaves: disons mieux, il n'en a aucun besoin, car il peut les employer lui-même. Enfin, tout le monde n'est pas en droit de posséder des esclaves; dans plusieurs pays, ce privilège est réservé à une seule classe de citoyens, et à la moins nombreuse. Il s'ensuit de tout cela que les maîtres exercent une espèce de monopole envers les demandeurs d'ouvriers esclaves, monopole qui force ces derniers à payer le travail des esclaves qu'ils louent plus cher qu'ils ne payeroient le travail d'ouvriers libres, à moins qu'ils ne vivent dans un endroit où la concurrence d'ouvriers libres réduit au niveau le loyer des esclaves et le salaire des ouvriers libres. L'intérieur de la Russie et les capitales de cet Empire fournissent des preuves pour cette observation. Dans les capitales, la concurrence d'ouvriers libres est plus grande; aussi quoique les salaires y soient très-élevés, le loyer des

esclaves y est pourtant moindre que dans l'intérieur (1), où il est presqu'impossible de se procurer des journaliers esclaves, quelque prix qu'on offre pour en avoir. C'est une des raisons qui déterminent les entrepreneurs non-propriétaires à préférer les capitales pour y établir des manufactures.

Mais si le loyer des esclaves est plus fort que le salaire des ouvriers libres, le profit qui en résulte est entièrement pour le maître. Vous savez quelle est la différence entre le salaire de l'ouvrier et l'entretien de l'esclave (2). Le premier se règle par un contrat bilatéral entre l'entrepreneur et l'ouvrier, et son taux est déterminé par le besoin réciproque que ces deux classes de travailleurs ont l'une de l'autre. Le second, au contraire, dépend uniquement de la volonté du maître, et son taux n'est réglé que par elle ; la volonté de l'esclave n'y entre

---

(1) Les esclaves qui se louent à St. Pétersbourg comme ouvriers ou comme domestiques, sont toujours plus difficiles que les autres à se contenter du salaire qu'on leur offre ; preuve qu'ils en exigeroient un plus considérable s'ils n'étoient pas exposés à la concurrence des serfs de la Couronne ou des ouvriers libres.

(2) T. II, p. 29.

pour rien. Or qu'est-ce qui détermine en général la volonté du maître à cet égard? C'est son intérêt personnel. Cet intérêt lui prescrit de fournir à l'esclave un entretien équivalent au salaire nécessaire, et rien au-delà. Peu lui importe que l'esclave jouisse de la vie; il lui suffit qu'il la conserve.

Tel est, dans la règle, l'entretien de l'esclave; car l'intérêt personnel est un mobile général, un mobile qui agit sur tous les hommes, dans presque tous les instans de la vie. Si d'une part son action est affoiblie par les lumières et l'humanité du maître, de l'autre elle est renforcée par le désir de jouir, de s'enrichir promptement, ou de se tirer d'une situation pénible: dans chacun de ces cas, l'effet de ces causes est une exception à la règle, et il ne peut point servir de base aux aperçus généraux. Tout dépend ici du caractère du maître, de ses passions, de ses besoins actuels. Enfin le maître le plus humain et le plus éclairé est quelquefois dans la nécessité de confier la régie de ses esclaves à des intendans ou à des fermiers qui n'ont pas le même intérêt que lui de les ménager. Dans cette supposition, leur entretien se trouve souvent être au-dessous du salaire nécessaire, comme dans la supposition con-

traire il est souvent au-dessus. Pour se convaincre lequel de ces deux cas est le plus habituel, on n'a qu'à comparer les pays où la masse du peuple est libre, avec ceux où elle est esclave : la population et le bien-être des premiers l'emportent partout sur ceux des autres.

Ainsi, quoique le loyer des esclaves soit plus élevé que le salaire de l'ouvrier libre, l'esclave profite rarement de cette circonstance ; son *entretien*, en général, se borne au simple *nécessaire*, et tout ce que son loyer rapporte au-delà est le *profit du maître*. Il s'ensuit que, quelles que soient les variations qui surviennent dans la prospérité de son pays, l'esclave ne peut jamais y gagner, quoiqu'il soit exposé d'y perdre. Si le pays avance en richesse, son loyer hausse, mais son entretien reste le même; si le pays décline, son loyer diminue, et son entretien avec.

Lorsque les esclaves sont employés au travail agricole, le maître, au lieu de leur fournir l'entretien, leur assigne souvent une portion de son terrain, dont ils tirent leur subsistance par un travail libre. C'est le cas de tous nos esclaves laboureurs qui font des corvées. Dans cette supposition, l'intérêt du

maître est de garder les meilleures terres, et de se réserver le tems le plus favorable pour les différens travaux agricoles. Ainsi l'étendue du terrain qu'il abandonne à ses esclaves, et le nombre des jours de la semaine qu'il leur laisse libres, ne prouvent rien pour la situation de l'esclave. Un terrain ingrat exige un travail opiniâtre, et peut-on l'attendre d'un esclave exténué par des corvées? Plusieurs opérations de la culture, comme la semaille et la récolte, demandent un tems favorable: or, si ce tems est réservé de préférence pour les corvées, que deviennent les champs de l'esclave?

L'esclave, travaillant toujours pour d'autres et jamais pour lui, étant borné à l'entretien nécessaire et ne voyant point de perspective pour améliorer son sort, il perd tout ce qui constitue l'homme travailleur, il devient une machine, et une machine souvent très-opiniâtre et très-difficile à conduire. Un homme qui n'est pas récompensé en raison du travail qu'il fait, travaille le moins qu'il peut: c'est une vérité reconnue et que l'expérience confirme tous les jours. Faites travailler un ouvrier libre à la journée: il sera indolent; payez-le à la pièce, il se for-

cera souvent d'ouvrage et ruinera sa santé (1). Si cette observation est juste à l'égard de l'ouvrier libre, elle doit l'être infiniment plus par rapport à l'esclave, car lé premier a trois stimulans pour faire mieux, qui manquent au second.

1°. Le surplus de travail que fait le journalier libre, ne reste pas sans récompense. Les plus habiles et les plus actifs sont mieux payés que les autres; ceux qui se distinguent, sont plus constamment employés et ont toujours la préférence pour les travaux les plus lucratifs: c'est une récompense réelle qui accompagne tous leurs efforts.

2°. L'ouvrier libre a son honneur comme un autre. Dans un pays libre, il y a une honte attachée à la réputation d'ouvrier paresseux et incapable, et comme à cet égard les yeux de ses camarades en sont autant d'ajoutés à ceux du maître, cette peine d'honneur s'inflige en une infinité d'occasions par des juges qui n'ont point d'intérêt à le ménager. C'est ainsi qu'ils exercent une inspection réciproque, et sont soutenus par l'émulation. Mais ce mobile a beaucoup moins de force sur l'esclave. Le traitement

(1) T. II, p. 28.

auquel ils sont soumis, les rend peu sensibles à une peine aussi délicate que celle de l'honneur; et comme l'injustice de travailler sans dédommagement pour l'avantage d'autrui ne sauroit leur échapper, les esclaves n'ont pas honte de s'avouer les uns aux autres une répugnance au travail qui leur est commune.

5°. Ce qui se présente au journalier comme un gain, est un gain sûr: tout ce qu'il peut acquérir est à lui, sans que personne n'ait jamais droit d'y toucher; mais nous avons vu qu'il ne peut point y avoir de sûreté réelle pour l'esclave. On peut citer à cet égard des exceptions, mais ce sont des cas particuliers qui ne changent pas la régle ordinaire. Quand on veut juger des effets d'une disposition générale, il ne faut pas s'arrêter à ces cas singuliers (1).

Ainsi, le travail de l'esclave ne peut se comparer, pour la quantité, à celui de l'ouvrier libre, pas même à celui du journalier, et tout effort de la contrainte ne parviendra jamais à le lui faire égaler. Quelque puissance qu'on accorde au fouet sur les déterminations de l'esclave, elle ne peut jamais

---

(1) *Traités de législation par Bentham-Dumont, T. II, p.* 125.

prévaloir sur l'impulsion que donne à l'ouvrier libre la perspective d'améliorer son sort. La crainte n'a qu'une puissance négative; elle retient l'homme de faire ce qu'on lui défend: mais pour le faire agir, pour le tenir dans une activité constante, il lui faut un mobile d'une nature opposée, il lui faut une récompense. La crainte, loin d'augmenter les efforts de l'ouvrier, les diminue et en arrête l'essor: elle est plus propre a produire le découragement, l'inertie et la stupidité, que la vigueur, l'application et l'adresse. L'ouvrier libre, même celui qui travaille à la journée, se trouve placé entre le plaisir et la peine; il a deux stimulans au lieu d'un, l'attrait du gain et la crainte de perdre sa réputation et les pratiques qui le font subsister. L'esclave, au contraire, n'est mis en action que par un seul mobile, et quel mobile! Ce n'est pas la crainte de l'ouvrier libre qui est exposé à se voir méprisé, à manquer de subsistance, à voir périr de misère sa femme, ses enfans, tout ce qu'il affectionne le plus: non, l'esclave sait que son maître doit le nourrir, lui et sa famille; cette inquiétude ne le tourmente jamais: tout ce qu'il a à craindre, c'est d'être maltraité. Or ceux qui ont vécu dans les pays où l'escla-

vage subsiste, savent à quel point l'esclave se roidit contre les mauvais traitemens: plus ils augmentent, plus il y devient insensible. L'insuffisance des châtimens est tellement reconnue par les maîtres, que les plus éclairés parmi eux emploient plutôt les récompenses comme un moyen plus sûr d'exciter l'activité de leurs esclaves.

Nous venons de voir que le travail de l'esclave est inférieur à celui de l'ouvrier libre sous le rapport de la *quantité:* il est aisé de sentir ce qu'il doit être quant à la *qualité.*

L'esclave n'a aucun intérêt à mettre dans ses travaux l'intelligence et le soin qui peuvent en assurer le succès; il n'est pas ingénieux dans le choix des méthodes qui perfectionnent et multiplient les produits. Il se mettroit à l'amende par une œuvre de surérogation et ne feroit que hausser la mesure de ses devoirs ordinaires en déployant sa capacité. Pourquoi inventeroit-il de nouveaux moyens de faire plus ou de faire mieux? Pour perfectionner, il faut penser; et penser est une peine qu'on ne se donne pas sans motif. L'homme dégradé au point de n'être qu'un animal de service, ne s'élève jamais au-dessus d'une aveugle routine, et

les générations se succèdent sans aucun progrès. La force peut venir à bout de faire travailler les hommes, mais elle ne les rendra jamais inventifs. Les procédés les plus avantageux à l'industrie, ceux qui facilitent et abrègent le travail, soit en fait de machines, soit en fait d'arrangement et de distribution de tâches, ont tous été inventés par des hommes libres. C'est ce qui explique la différence entre les progrès de l'industrie chez les Anciens et les Modernes. Encore le peu de perfectionnement qu'avoient atteint les arts utiles chez les Anciens, faut-il l'attribuer aux récompenses qu'obtenoient les esclaves qui montroient quelque talent. Quel étoit le but du *pécule* (1) accordé aux esclaves, si ce n'étoit d'exciter leur adresse et leur intelligence? Et les maîtres ne leur montroient-ils pas l'émancipation en perspective pour les encourager (2)? S'il n'y avoit eu ni *pé-*

---

(1) Le *pécule* se composoit du gain que l'esclave faisoit dans ses heures de loisir, et auquel le maître promettoit de ne pas toucher.

(2) *Aristote*, entraîné par les préjugés de son tems, regarde l'industrie comme incompatible avec la vertu et la dignité du citoyen, et il veut en conséquence qu'elle soit l'occupation des esclaves. Cependant il trouve qu'il seroit

cule ni *affranchis* dressés au travail, l'industrie n'auroit pas fait plus de progrès à Rome que dans la république de Lycurgue.

L'influence pernicieuse de l'esclavage ne se borne pas seulement au *travail industriel;* elle s'étend encore sur les *capitaux*. Réduits pour la plupart à leur entretien indispensable, comment les esclaves pourroient-ils contribuer à l'accroissement du capital national? Et si l'humanité de leurs maîtres leur laisse la possibilité de gagner un superflu, cette faveur précaire, subordonnée au caractère d'un individu, ne leur inspire point cette confiance qui porte les vues sur l'avenir, qui montre dans des économies journalières la base d'un bien-être futur, et qui fait étendre sur la postérité des projets de fortune. Ils sentent bien que plus riches, ils seroient exposés à l'extorsion, si ce n'est de la part du maître, ce sera de la part des fermiers, des intendans et de tous les subalternes en autorité, plus avides et plus redoutables que le maître. Il n'y a donc point de lendemain pour la plupart des esclaves. Les jouissances qui se

---

utile de leur offrir à tous la liberté pour prix d'une bonne conduite. *Politique, Liv. VII, ch. X.*

réalisent à l'instant peuvent seules les tenter. Ils seront ivrognes, paresseux, dissolus, sans compter les autres vices qui résultent de leur situation. Ceux qui ont un peu de prévoyance, enfouissent leurs petits trésors. Le triste sentiment de l'insécurité, inséparable de leur état, nourrit donc en eux tous les défauts destructifs de l'industrie, toutes les habitudes les plus funestes à la société, sans compensation et sans remède. Ce n'est pas ici une vaine théorie : c'est le résultat des faits dans tous les temps et dans tous les lieux (1).

En résumant ces observations, Messeigneurs, vous vous convaincrez sans doute, qu'il n'y avoit point d'exagération dans ce que j'ai avancé plus haut, savoir que l'esclave n'agit pas autrement dans la production des richesses que comme une machine, et comme une mauvaise machine. Il s'ensuit que dans un pays où il n'y auroit d'autres ouvriers que des esclaves, l'accumulation des capitaux et le perfectionnement de l'industrie ne pourroient s'opérer que par l'économie, l'intelligence et l'application des *maîtres*. Examinons maintenant quelles sont la situation et

---

(1) *Bentham-Dumont*, *l. c. Tome II*, *p.* 184.

les habitudes de cette classe de la société, et voyons s'il y a quelqu'apparence qu'elle puisse compenser par son industrie et son économie les pertes qui résultent de l'esclavage pour la richesse nationale.

CHAPITRE IX.

Des propriétaires d'esclaves, considérés comme entrepreneurs.

Dans la plupart des pays où l'esclavage subsiste, le droit de posséder des esclaves est réservé aux propriétaires-fonciers qui constituent le premier ordre dans l'Etat. Or c'est une observation confirmée par l'expérience de tous les siècles, que les entrepreneurs par état et les ouvriers qui vivent de l'emploi des capitaux, sont en général plus portés à faire des économies, que les propriétaires et les capitalistes qui subsistent principalement de rentes. Il faut que l'entrepreneur et l'ouvrier aient pleinement gagné par le travail industriel, l'un son profit et l'autre son salaire, avant qu'ils puissent en dépenser la moindre portion en travail non-productif. Le salaire superflu que l'ouvrier dépense ainsi, est d'ailleurs peu de chose, et si le profit net fournit à l'entrepreneur de plus grands moyens pour faire des dépenses, il est rare de le lui voir entièrement employer en consommations stériles. Dès son enfance, il se nourrit de cet esprit

d'ordre et d'économie qu'il voit régner autour de lui. Faisant tous les jours l'expérience de ce que l'argent vaut, connoissant tous les moyens d'en tirer profit, et étant à portée de faire valoir les moindres épargnes, il regrette l'argent qu'il ne peut employer comme capital.

Il en est tout autrement d'un propriétaire qui vit de ses rentes (1). Celui-ci peut toucher son revenu sans faire un travail productif; encore ce revenu, qui donne le plus de matière pour faire des épargnes, est-il pour la plupart employé en consommations stériles. Un seigneur terrien, dès son enfance, ne voit autour de lui que des exemples de luxe et de prodigalité. Souvent sa situation

---

(1) C'est de cette classe de propriétaires qu'il s'agit ici, et non de celle qui se voue exclusivement à la culture de ses terres, parce que cette dernière se confond avec les entrepreneurs par état. C'est surtout le cas dans les colonies : ici tout planteur est un véritable chef d'entreprises ; il étudie la culture qu'il veut diriger ; il en fait son unique métier, et il ne vise qu'à s'enrichir. Cependant les entreprises des planteurs se bornent au genre agricole ; la préparation de leurs produits est abandonnée à la mère-patrie. — Dans les grands États d'Europe, il est rare de trouver des propriétaires qui se vouent exclusivement à la culture de leurs terres, et plus rare encore d'en voir qui se bornent à l'état de manufacturier ou de commerçant.

dans le monde l'oblige à faire une grande dépense; il aime à se montrer généreux; il trouve au-dessous de lui de se mêler de ses affaires domestiques; il rougiroit de l'idée de faire de petites économies dans son ménage. L'opinion de ses égaux le conduit à mépriser l'argent; il trouve qu'il n'est bon que pour être dépensé. Comparez le ménage d'un grand propriétaire à celui d'un riche marchand, vivant dans la même ville et jouissant d'un revenu égal. L'un s'annonce par le faste, la magnificence et le désordre; l'autre se fait reconnoître par une élégante simplicité, alliée à la plus stricte économie. Le seigneur entretient trente domestiques; trois ou quatre suffisent au marchand. L'un fait ses emplettes à mesure qu'il a besoin de quelque-chose, et il achète souvent à crédit; l'autre s'approvisionne aux époques les plus favorables, et il paye argent comptant. Le résultat est que le seigneur dépense tout son revenu et fait pour la plupart des dettes, tandis que l'autre grossit chaque année son capital, tout en se mettant de niveau avec le premier pour les véritables jouissances de la vie.

La même différence qu'on remarque entre les propriétaires et les entrepreneurs par état

à l'égard de l'ordre et de l'économie, se fait encore observer à l'égard de leurs dispositions pour l'industrie. Un entrepreneur par état, c'est-à-dire un homme qui n'a d'autre occupation ni d'autre ressource que de faire valoir son travail et son capital, est ordinairement industrieux autant que frugal. Né et élevé dans la sphère de l'industrie, il se forme de bonne heure aux habitudes et aux occupations qu'elle exige. La connoissance parfaite qu'il a de son entreprise, le met en état de choisir les meilleures méthodes, et comme il se borne exclusivement à son métier, il parvient souvent à le perfectionner. Il sait apprécier ses ouvriers; il est rarement la dupe des charlatans. Dès son enfance, il contracte cette habitude d'ordre et d'économie si nécessaire au succès de toute entreprise industrielle. Accoutumé à employer son argent de préférence en projets utiles, le voyant journellement sortir de ses mains et y rentrer avec profit, il est communément hardi en entreprises, il n'a pas peur d'y placer à la fois un gros capital, quand il a la perspective d'en retirer un profit proportionné.

Chez les nobles propriétaires, c'est tout le contraire. Ils regardent comme leur vocation naturelle et principale celle de servir

l'État dans les emplois civils et militaires: leur éducation n'aboutit qu'à les rendre propres à cette destination; la plupart d'entr'eux la suivent pendant la plus grande partie de leur vie, et les occupations utiles mais obscures de l'industrie leur restent entièrement étrangères. Il s'ensuit qu'un grand propriétaire a rarement le goût, et qu'il n'a presque jamais les qualités nécessaires aux entreprises industrielles. La dépense de sa personne et de sa maison absorbant ou même surpassant son revenu, comme cela arrive le plus souvent, où prendroit-il un capital pour le mettre à un pareil emploi (1)? S'il est de caractère à faire des économies, il trouve en général plus profitable de placer ses épargnes à de nouvelles acquisitions, que de les employer à améliorer ses anciens domaines ou à établir des fabriques. Toutefois cette envie lui vient quelquefois; alors, ignorant les procédés de l'industrie, il est forcé de s'aban-

---

(1) En Russie, les banques d'emprunt ont été instituées dans la vue de fournir des capitaux aux propriétaires, pour améliorer leurs terres et établir des fabriques. Qu'est-ce qui en est résulté? Les propriétaires se sont endettés, mais les améliorations et les fabriques ne se voyent pas. Tout le monde sait combien le luxe de cette classe s'est accru depuis l'établissement des banques.

donner à quelqu'intendant, dont le choix dépend presque toujours du hasard.

Les entreprises industrielles exigent la plus grande attention sur les plus petits gains et sur les moindres épargnes, attention dont est rarement capable un homme né avec une grande fortune, fût-il même naturellement économe. La situation d'un homme de cette classe le dispose plutôt à s'occuper d'embellissemens et de décorations qui flattent sa fantaisie, qu'à spéculer sur des profits dont il a si peu besoin. L'élégance de ses habits, de son logement, de son équipage, de ses ameublemens, voilà les choses auxquelles, dès son enfance, il a été accoutumé à donner ses soins. La pente que de telles habitudes donnent naturellement à ses idées, le dirige encore quand il veut s'occuper de projets d'industrie. Il embellira peut-être quelques arpens autour de sa maison; il fera peut-être construire de beaux bâtimens de ferme ou de fabrique, avec dix fois plus de dépense que la chose ne vaudra: mais il trouve bientôt que le capital placé dans ces entreprises, loin de lui donner le moindre profit, ne rend pas même l'intérêt ordinaire, et qu'il est sur le chemin de faire banqueroute. Alors il renonce brusquement à ses

projets, et tout ce qui a été créé à tant de fraix, devient une ruine qui atteste son impéritie dans ce genre d'affaires.

Sans doute il y a partout des propriétaires qui se conduisent avec plus de prudence; mais outre qu'ils forment le plus petit nombre, ils sont loin d'égaler, pour l'économie et l'intelligence, les entrepreneurs par état. Ils n'ont presque jamais cet esprit de spéculation qui caractérise ces derniers. Le seigneur propriétaire est accoutumé à employer son argent en dépenses plutôt qu'en projets utiles; il s'attend rarement à voir revenir dans sa poche celui qu'il a une fois dépensé. Cette circonstance le rend timide dans ses spéculations, autant que l'entrepreneur par état est hardi. Que le premier ait un gros capital, ce qui n'est pas fort ordinaire, il aura peine à se décider à le placer tout entier dans son entreprise. S'il fait quelqu'amélioration dans sa terre ou quelqu'entreprise manufacturière, ce ne sera pas volontiers avec un capital, mais avec ce qu'il aura épargné sur son revenu annuel. Quiconque a habité quelque tems un pays où les entreprises industrielles se font indifféremment par ces deux classes de gens, a pu observer combien les entrepreneurs par état sont plus

hardis en spéculations que les propriétaires, et combien ils les surpassent en intelligence, en ordre et en économie.

Il est donc prouvé qu'en général les maîtres des esclaves sont d'aussi mauvais entrepreneurs que leurs esclaves sont de mauvais ouvriers. Ainsi, dans un pays où tout le revenu net de la société se trouve dans les mains de pareils entrepreneurs, et où tous les travaux industriels se font par de pareils ouvriers, il est impossible que le capital national s'accroisse considérablement, et que l'industrie prenne un essor vigoureux.

CHAPITRE X.

Des esclaves censitaires et des serfs.

L'*esclave censitaire* est soumis à un cens ou tribut, moyennant lequel son maître lui accorde la permission de gagner sa subsistance par un travail libre. La fixation du tribut se règle d'un côté sur les facultés personnelles et pécuniaires de l'esclave, et de l'autre sur le caractère et le besoin du maître. Souvent celui-ci abandonne en même tems sa terre aux esclaves, ou leur fournit un capital pour faire des entreprises de manufacture ou de commerce; dans ce cas, le cens qu'il leur impose s'augmente par la rente du terrain ou par l'intérêt du capital; mais toujours il est arbitraire et peut être changé à volonté par le maître.

Cet adoucissement de l'esclavage a été pratiqué chez différens peuples (1), mais je doute qu'il ait jamais existé quelque-part dans cette extension où on le trouve en

(1) Au rapport de Tacite, il étoit en usage chez les anciens Germains. *Cæteris servis, non in nostrum morem, descriptis per familiam ministeriis, utuntur. Suam quisque*

Russie. C'est une des causes les plus efficaces qui y affoiblissent les suites funestes de l'esclavage, et si jamais on songe sérieusement à l'abolir, cette institution en offre le moyen le plus simple et le moins sujet à des inconvéniens.

Les avantages que le cens présente pour la richesse nationale et pour l'humanité, comparativement aux corvées, peuvent se réduire aux quatre circonstances suivantes:

1°. Il n'est pas difficile de sentir qu'en général la situation de l'esclave doit être moins dure quand il paye un cens que lorsqu'il fait des corvées. Sa position alors le rapproche de l'homme libre, ou du moins lui en laisse l'illusion; son activité est moins gênée; enfin il n'a plus à craindre de mauvais traitemens, car s'il se loue à un maître, le rapport dans lequel il se trouve avec lui, est celui d'un ouvrier libre.

2°. L'esclave censitaire fait un travail libre, c'est-à-dire il a le choix de son travail, il l'exécute de bon gré, il y est excité par son

---

sedem, suos penates regit. Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono injungit: et servus hactenus paret. Cætera domus officia uxor ac liberi exequuntur. (*De mor. German.* c. 25).

intérêt; ainsi on ne peut guère douter qu'il ne soit en général plus laborieux et plus inventif que celui qui fait des corvées.

3°. Il a des motifs et des moyens pour économiser qui manquent souvent à l'autre.

4°. Cette institution obvie en partie aux inconvéniens qui résultent du défaut d'ouvriers libres, dans un pays où il n'y en a point, ou qui n'en a pas un nombre assez considérable pour entreprendre avec eux des manufactures ou des opérations commerciales.

Toutefois l'insécurité qui accompagne toujours la condition de l'esclave, diminue de beaucoup ces avantages. L'esclave censitaire, quelque peu gêné qu'il soit dans l'exercice de son industrie, l'est toujours trop pour en faire son occupation constante et exclusive. Comment auroit-il l'idée de subir un apprentissage, de sacrifier quelques années de tems et beaucoup de moyens pour bien saisir les procédés d'un art, lui qui risque à tout moment de se voir rappelé par son maître et employé à quelqu'autre besogne? Ainsi la division du travail ne gagne presque rien par le cens. D'ailleurs quelle que soit la probabilité qu'a l'esclave censitaire de garder pour lui les fruits de ses sueurs, elle n'égale ja-

mais la certitude dont jouit l'ouvrier libre à ce sujet. Cette circonstance émousse l'aiguillon de l'intérêt, amortit l'industrie, et rend les économies moins fréquentes.

« Souvent les hommes sont pauvres, dit l'immortelle *Cathérine* (1), parce qu'ils vivent sous des lois dures, et qu'ils regardent leurs champs moins comme le fondement de leur subsistance, que comme un prétexte à la vexation.... Ont-ils de l'argent, ils l'enterrent et se gardent bien de le faire valoir; ils craignent de passer pour riches, et que les richesses ne leur attirent des persécutions et des vexations ». Si l'on voit en Russie des exceptions à cette règle, si l'on y trouve des villages peuplés d'esclaves industrieux, cette anomalie apparente ne dément point l'expérience de tous les âges et de tous les peuples; elle prouve seulement qu'en Russie les maîtres en agissent souvent moins arbitrairement avec leurs esclaves qu'on ne le fait ordinairement en d'autres contrées. Encore ces exceptions sont-elles toujours dans une proportion très-foible avec le nombre immense d'esclaves qui habite ce vaste Empire; l'in-

(1) *Instruction pour le projet d'un Code*, ch. XII, §. 276.

fluence de l'insécurité attachée à cet état ne se confirme que trop par la situation dans laquelle le grand nombre végète.

Autant l'ouvrier libre est au-dessus du *serf*, autant celui-ci se trouve au-dessus de l'esclave, même censitaire. Comme ses obligations sont stipulées par la loi, et qu'il a la propriété légale de tout ce qu'il acquiert, naturellement il s'efforce d'améliorer son sort: il est en général plus laborieux, plus inventif, plus économe. D'un autre côté, sa condition l'attache à la glèbe, et c'est en quoi elle est contraire au développement de ses facultés: elle entrave la division du travail et conséquemment les progrès de l'industrie. Dans la situation des serfs censitaires, ces obstacles sont moins sensibles que dans celle des serfs à corvées.

Les observateurs qui voient l'intérieur de la Russie, sont surpris de trouver quelquefois plus d'aisance et d'industrie dans les villages des particuliers que dans ceux de la Couronne, quoique les premiers soient habités par des esclaves, et les seconds par des serfs. Le fait est vrai; mais en concluroit-on que l'esclavage vaut mieux que la servitude, et que celle-ci est préférable à la liberté? Ce seroit une manière étrange de raisonner.

Il ne suffit pas de constater le fait, il faut en rechercher les causes. Or dans ce cas il n'est pas difficile de les découvrir. Les paysans des grands propriétaires sont souvent traités avec beaucoup de ménagement; ceux de la Couronne se voient quelquefois exposés aux chicanes et aux extorsions des officiers subalternes du gouvernement; les uns ont un protecteur puissant, intéressé à les défendre: les autres sont vexés par ceux-mêmes qui ont l'obligation de les protéger.

Sans la sûreté des personnes et des propriétés, la liberté n'est qu'un vain mot: ainsi, quand les serfs et les paysans libres ne jouissent point de cette sûreté, leur situation ne vaut pas mieux que celle des esclaves. Faites ensorte que leurs droits leur soient assurés, et jugez ensuite laquelle de ces conditions est préférable à l'autrè.

Dans l'Europe occidentale, sous le régime féodal, le sort des esclaves étoit beaucoup plus dur qu'il ne l'est actuellement en Russie, puisque le maître avoit droit de vie et de mort sur ses esclaves; cependant l'insécurité générale et l'oppression exercée par les grands propriétaires étoient telles, que plusieurs hommes libres renoncèrent par déses-

poir à leur liberté et se soumirent volontairement à l'esclavage, uniquement pour être protégés. Le plus souvent ils cédèrent leur liberté à des évêques ou à des abbés, afin d'avoir part à la sûreté particulière dont jouissoient les vassaux et les esclaves des églises et des monastères. L'oppression ne s'étendoit pas seulement sur les campagnes: les habitans des villes y étoient également exposés. Et comme, dans cet état de troubles et de désordre, la sûreté personnelle dût être l'objet essentiel de chaque individu, et que les grands barons pouvoient seuls assurer à leurs vassaux une protection suffisante, les villes mêmes se voyoient dans la nécessité de se soumettre à la juridiction arbitraire de quelque baron, de consentir aux taxes les plus onéreuses et aux services les plus humilians, pour acheter à ce prix la conservation du peu de liberté et de propriété qui leur restoit encore (1). Comme ce seroit absurde de vouloir prouver que l'esclavage et le villenage des tems féodaux étoit un état heureux, par la raison que des hommes libres

(1) *Robertson, Hist. de Charles-Quint, Introd. Preuves et éclaircissemens, Note IX et XVI.*

et des villes entières s'y soumettoient volontairement, il seroit également absurde de soutenir que l'état des esclaves russes est préférable à la liberté, parce qu'il y a des hommes libres en Russie qui sont parfois plus vexés que certains esclaves.

Au reste, partout en Russie où l'intégrité et la vigilance des gouverneurs mettent un frein à la cupidité des agens subalternes du gouvernement, la situation des serfs de la Couronne, et plus encore celle des cultivateurs libres, est une preuve évidente des bienfaits de la liberté. Qu'on se rappelle que la plupart des villes de district créées par les Institutions de Cathérine II, étoient des villages de la Couronne, et que plusieurs d'entr'elles n'ont dû leur élévation au rang de cités qu'à l'industrie et à l'opulence qui s'y étoient répandues avant cette époque. Qu'on jette un regard sur les colonies des gouvernemens de Saratof, de Cathérinoslaf, du Caucase, etc., et qu'on se demande si leurs habitans eussent atteint la même prospérité s'ils avoient été dans l'esclavage. D'où vient que les progrès de l'Amérique septentrionale en richesse, en population, en industrie, sont bien plus rapides que ceux de la Russie, tandis qu'il y a tant d'analogie dans la situation

de ces deux pays, et que la Russie jouit en outre de l'avantage d'être immédiatement en contact avec les pays du monde les plus riches et les plus civilisés? Peut-on en assigner une autre cause que celle que nous venons d'indiquer?

CHAPITRE XI.

Progrès de l'enrichissement chez un peuple agricole qui travaille avec des esclaves ou des serfs.

L'analyse que nous venons d'achever, Messeigneurs, a dû vous convaincre d'avance que ces progrès ne peuvent être que très-lents, et que l'esclavage doit à la fin arrêter tout-à-fait l'industrie, au moment où elle a besoin de prendre l'essor le plus vigoureux. Ce résultat de nos recherches est également confirmé par l'expérience.

Commençons par examiner l'état de *l'agriculture* chez les peuples qui l'ont exercée ou qui l'exercent encore aujourd'hui avec des ouvriers esclaves. Telle étoit la culture des anciens Grecs: aussi à en juger par les témoignages des auteurs contemporains, elle doit y avoir été dans un état d'imperfection dont nous pouvons à peine nous faire une idée. Aristote, en parlant de la république imaginaire de Platon, s'écrie sur le nombre de 5000 soldats sur pied que ce philosophe suppose nécessaire pour la défense de sa république: » Pour nour-

rir, dit-il (1), un nombre si prodigieux d'oisifs, il ne faudroit rien moins que les plaines de Babylone ou quelqu'autre contrée aussi vaste. En matière de supposition il est permis sans doute de se donner carrière; mais du moins faut-il se renfermer dans les bornes de la possibilité. « Que diroit Aristote s'il voyoit les armées, les flottes et le nombre immense d'hommes non-productifs que nourrit le sol de la Grande-Bretagne?

Tant que les anciens Romains cultivoient eux-mêmes leurs champs, l'Italie étoit renommée pour la fertilité et l'abondance des vivres; mais l'agriculture tomba quand elle fut abandonnée aux esclaves. Alors, au lieu de faire cultiver les terres, on les transforma en prairies, et les habitans de cette belle contrée devinrent dépendans pour leur subsistance des provinces situées au-delà de la mer. Les petits propriétaires et les fermiers disparurent; et le même pays qui avoit autrefois présenté l'aspect riant d'une foule de villages peuplés d'hommes libres et aisés, devint une vaste solitude, où étoient semés çà et là quelques palais magnifiques, qui formoient le contraste le plus saillant avec ces misérables cabanes et ces cachots

---

(1) *Politique d'Aristote, Liv. II, ch. VI.*

souterrains dans lesquels on enfermoit les esclaves (1). Ces faits rapportés par les historiens romains, sont attestés et expliqués par Pline, Columelle et Varron. « Quelle étoit la cause de ces récoltes abondantes ? se demande Pline, en parlant des premiers tems de la république. C'est qu'alors des hommes consulaires s'occupoient de la culture des champs, tandis qu'aujourd'hui elle est livrée à des malheureux chargés de fers et qui portent sur leur front la marque honteuse de leur esclavage » (2).

La supériorité des cultivateurs libres sur les esclaves est reconnue même par les maîtres, quand ils ont assez de lumières pour juger de la différence, et assez de bonne-foi pour en

(1) En Italie, les *Ciceroni* qui vous promènent dans les ruines des palais et des maisons de campagne antiques, ne manquent pas de vous montrer des souterrains qu'ils appellent les *cento camere*, parce que ce sont différentes chambres qui communiquent toutes à une seule galerie. Ces *cento camere* ne sont autre chose que la demeure des anciens esclaves, qu'on y faisoit rentrer tous les soirs, et qu'on y gardoit d'autant plus aisément que ces chambres n'avoient qu'une seule issue. *(De la félicité publique, T. II, p. 288.)*

(2) *Quaenam ergo tantae ubertatis causa erat ? Ipsorum tunc manibus colebantur agri ; at nunc eadem illa vincti pedes, damnatae manus, inscripti vultus exercent. (Plin. Hist. nat., Lib. XVIII. c. 3.)*

convenir. Rappelez-vous à ce sujet le passage de Columelle que j'ai cité plus haut (1), et dans lequel il dépeint la négligence et la mauvaise volonté des ouvriers esclaves ; dans le même chapitre, cet auteur avance comme un principe fondamental, que, quelque soit le genre de culture, le travail du colon libre est toujours préférable à celui de l'esclave (2). Pline est du même avis : „Ce qui se fait par des mains libres, dit-il (3), s'exécute non-seulement avec plus de bonne volonté, mais encore avec plus d'intelligence." Notez bien que ces témoignages en faveur du travail libre sont rendus par des Romains, propriétaires d'esclaves, et les plus grands agronomes de leur tems.

Dans le moyen âge, et tant que l'esclavage subsista sous un gouvernement féodal, l'agriculture étoit partout languissante. Les nobles, propriétaires des terres, avançoient à leurs esclaves le chétif capital qui faisoit aller leur culture, et tout le produit de la terre leur ap-

---

(1) Page 270.

(2) *Omne genus agri tolerabilius sub liberis colonis quam sub villicis.*

(3) *Honestis manibus omnia laetius proveniunt, quoniam et curiosius fiunt. (Hist. nat. Lib. XVIII. c. 3.)*

partenoit, soit comme rente, soit comme intérêt, soit enfin comme loyer de leurs esclaves. Dans l'état actuel de l'Europe, où la culture des terres se fait par des fermiers indépendans, le propriétaire ne fait aucune avance, il ne reçoit que la rente foncière, et cette rente ne va guère au-delà du tiers de la totalité du produit, quelquefois pas au quart. Néanmoins ce tiers ou quart du produit annuel est trois ou quatre fois plus grand que n'étoit auparavant le total, à cause de l'amélioration des terres et de la culture, suite de l'augmentation des capitaux et de l'industrie, qui eux-mêmes sont une suite de la liberté et de la propriété dont jouit le cultivateur (1). A mesure des progrès que fait l'amélioration des terres, la rente diminue bien dans sa proportion avec le produit, mais elle augmente relativement à l'étendue de la terre (2).

L'Europe moderne nous fournit des données plus précises pour comparer le rapport de la culture quand elle est exercée par des esclaves et par des hommes libres. Le comte de Bernstorf après avoir affranchi ses paysans, fit dres-

---

(1) *Smith, Vol. II, p. 8.*

(2) Voyez T. II, p. 81.

ser des tableaux sur le produit de ses terres avant et depuis cette époque ; ils donnèrent le résultat suivant. Avant l'affranchissement on avoit récolté, en seigle le 3e grain, en orge le 4e, en avoine le $2\frac{2}{3}$. Après cette époque, la terre rendoit en seigle le $8\frac{1}{3}$ grain, en orge le $9\frac{1}{3}$, en avoine le 8e. Le revenu annuel de ce bien-fonds se trouvoit augmenté, par l'amélioration de la culture, d'une valeur de 17,698 rixdalers (1).

M. Coxe rapporte dans son Voyage en Pologne (2), que les terres du comte Zamoiski dans lesquelles il avoit affranchi ses paysans, s'étoient améliorées depuis cette époque au point de lui rapporter, dix-sept ans après, un revenu triple de celui qu'il avoit perçu lorsque ses laboureurs étoient esclaves.

En 1765 les domaines du roi de Danemarc dans le Holstein furent divisés en petites propriétés, et vendus, soit aux paysans affranchis, soit à d'autres particuliers. Dans l'espace de 22 ans, jusqu'en 1787, on avoit vendu de cette manière 52 domaines où la ser-

---

(1) *Ländliches Denkmal dem Grafen von Bernstorf von seinen Bauern errichtet. Kopenh.* 1734. *p.* 8 *et* 15.

(2) *Travels trough Poland, Russia, etc. by William Coxe. B. I. Ch. XII.*

vitude étoit abolie ; leur vente avoit rapporté à la Couronne un capital de 596,252 rixdalers, et cette somme, hypothéquée sur les terres de ces petits propriétaires, portoit un intérêt de 5 pour cent. Les revenus que le roi en avoit retirés ne se montoient qu'à 87,246 rixdalers ; en 1787 les nouveaux propriétaires en tiroient 106,039 rixdalers, somme à laquelle il faut ajouter les intérêts du prix d'achat des terres, qui formoient une valeur de 42,649 rixdalers (1).

Ces exemples suffiront pour prouver que l'agriculture n'atteint jamais un haut degré de perfection quand elle est exercée par des esclaves ou des serfs (2) ; or si l'esclavage est un

(1) *Thaarup, Statistik der Dän. Monarch. T. I, p.* 148 *et* 228.

(2) Si vous voulez vous convaincre davantage de ce principe, surtout dans son application à la Russie, je vous invite à lire l'excellent ouvrage de M. *Jakob* qui a remporté le prix sur la question suivante proposée par la Société économique de St. Pétersbourg : *Déterminer d'après un calcul exact du tems, de la qualité et du prix du travail, laquelle des deux manières de cultiver les terres est plus profitable pour le propriétaire, celle qui se fait par des esclaves, ou celle qui emploie des ouvriers libres ?* Cet ouvrage que ladite Société a publié en langue russe, et dont l'auteur a donné une édition plus complète en allemand, démontre par une foule d'exemples, tirés de la culture actuelle des terres en Russie, com-

obstacle pour les progrès de l'agriculture, il doit l'être à plus forte raison pour les *manufactures.* Nous avons vu comment les arts mécaniques naissent insensiblement à côté des travaux rustiques, et comment ils se perfectionnent en s'en séparant. Or comme l'esclavage empêche cette séparation, il retient les arts éternellement dans l'enfance; car la division du travail, qui seule peut perfectionner ces arts, devient impossible là où l'homme est attaché à la glèbe.

Dans cet état de choses, l'esclave suffit lui-même, comme il peut, à la préparation des produits qu'il consomme : il bâtit lui-même sa chaumière, il fabrique lui-même ses meubles, ses ustensiles, il tisse lui-même ses étoffes, il coud lui-même ses habits; et les préparations auxquelles il ne peut pourvoir par lui-même, il est obligé de s'en passer. Aussi tout ce qui l'environne est misérable, et pour

---

bien cette culture est inférieure à celle des autres pays où elle se fait par des hommes libres. Un séjour de plusieurs années que l'auteur a fait dans l'intérieur de l'Empire, l'a mis à portée de recueillir ces faits instructifs; il y a joint ceux que M. *Young*, fils du célèbre agronome anglais, a rassemblés en 1807 dans le gouvernement de Moscou, où il s'étoit transporté sur l'invitation de l'Empereur pour étudier la culture russe et communiquer ses observations au ministère de l'Intérieur.

monter ce chétif ménage, il lui faut dix ou vingt fois plus de tems, de peines et de matériaux qu'il n'en auroit fallu aux différens artisans qui constituent ces métiers, pour en former un beaucoup plus solide, plus commode et plus apparent.

Le maître, à la vérité, ne se contente pas de travaux si grossiers : pour en faire naître qui le soient un peu moins, il établit une espèce de division parmi ses esclaves ; il en retire quelques-uns de la charrue pour en faire des charpentiers, des maçons, des cuisiniers, des tailleurs, des cordonniers. Mais si le travail agricole ne se perfectionne que foiblement sous le régime de la contrainte, celui des manufactures ne fait presque point de progrès sous un tel régime. Le produit de l'agriculture est en grande partie l'ouvrage de la nature ; lors même que l'ouvrier s'acquitte mal de sa besogne, la nature fait toujours son devoir, et quelqu'imparfait que soit le procédé du cultivateur, le produit ne s'en ressent que par rapport à la quantité ; à l'égard de la qualité il est à-peu-près toujours le même. Les produits des manufactures, au contraire, sont presqu'entièrement l'ouvrage de l'homme, et conséquemment ils ne peuvent se perfectionner que par le zèle, l'activité et les efforts des

hommes. Or la contrainte ne produit jamais ces effets : si elle parvient à faire travailler les hommes, c'est tout ce qu'elle peut ; mais elle ne les rend jamais inventifs, zélés, intelligens. Ainsi dans les manufactures la supériorité de l'ouvrier libre sur l'esclave est encore bien plus sensible que dans la culture des terres (1). On a bien vu quelques pays à esclaves fleurir par l'agriculture, mais on n'en peut pas citer un seul où les arts mécaniques aient été portés à un haut point de perfection.

Dans l'ancienne Rome et en Grèce les métiers étoient remplis par les esclaves des riches, qui les exerçoient pour le compte de leurs maîtres, et cet ordre de choses mettoit le pauvre artisan libre presque dans l'impossibilité de trouver le débit de son ouvrage. Aussi, quelques magnifiques que soient les tableaux qu'on nous fait de la richesse et du luxe des peuples anciens, il n'en est pas moins vrai qu'un habitant aisé d'une de nos villes mo-

(1) Plus les manufactures se répandent en Russie, et plus on y commence à sentir cette vérité. En 1805 M. *Pantéléyef*, entrepreneur d'une manufacture de toiles dans le district de Moscou, rendit la liberté à tous ses ouvriers esclaves, dont le nombre se montoit à 84, y compris les femmes et les enfans. La même année, M. *Milioutin* en fit de même. (Voyez С. Петербургской Журналъ, 1805. No. XII, p. 14.)

dernes de province est à portée de se procurer mille agrémens et jouissances de la vie, qui étoient inconnus à ces maîtres du monde ou qui n'étoient réservés que pour les plus riches d'entr'eux. Ils ne connoissoient ni montres, ni pendules, ni lunettes, ni glaces, ni voitures suspendues, ni papier, ni livres imprimés; ces objets et une foule d'autres ouvrages de manufacture leur manquoient absolument; plusieurs autres étoient d'une cherté excessive. La soierie se vendoit pour son poids d'or. Le prix qu'on payoit pour une pièce de belle toile, paroît avoir été tout aussi exorbitant; et comme la toile se fabriquoit en Europe, on ne peut rendre raison de l'énormité du prix, que par la grande dépense du travail mise à cet ouvrage; et cette grande dépense de travail, à son tour, ne peut avoir eu d'autre cause que l'imperfection des machines dont on faisoit usage.

Le prix des belles étoffes de laine, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait aussi prodigieux, paroît cependant avoir été fort au-dessus des prix actuels. Pline rapporte (1), que les draps se vendoient au poids, et que ceux teints d'une certaine façon coûtoient 100 deniers romains

(1) *Hist. nat. Lib. IX, c. 39.*

(environ 25 roubles d'argent) la livre pesant; d'autres teints d'une autre façon, coûtoient 1000 deniers la livre, ou 250 roubles. Pour vous faire une idée juste de ces prix numériques, il faut les quadrupler ; car vous savez que l'argent valoit alors environ quatre fois plus qu'aujourd'hui. Il est vrai que le haut prix des draps, à ce qu'il semble, étoit principalement dû à la teinture. Mais si l'étoffe par elle-même n'eût pas été beaucoup plus chère qu'aucune de celles qu'on fabrique aujourd'hui, on n'auroit certainement pas fait pour elle la dépense d'une teinture aussi précieuse : la disproportion auroit été trop forte entre la valeur de l'accessoire et celle du principal (1).

De même que l'esclavage arrêta les progrès des manufactures chez les Romains, il fut encore nuisible au *commerce*, qu'il retint chez eux dans un état d'enfance. La boussole, les postes, les lettres-de-change, les papiers de crédit, les banques, les assurances, en un mot, tous les perfectionnemens du commerce leur étoient inconnus et ne furent inventés que lorsque la destruction totale de l'esclavage avoit fait naître un tiers-état et que des hommes libres se vouoient à l'exercice du com-

---

(1) *Smith, Vol. III, p.* 38.

merce. Les Romains étoient riches, mais cette richesse étoit le partage d'un petit nombre de citoyens; tout le reste croupissoit dans la misère la plus profonde, qui n'étoit que foiblement soulagée par les largesses du trésor public. Encore cette richesse n'étoit elle point le fruit de l'industrie, mais celui du pillage que Rome exerçoit sur les peuples vaincus. Si la guerre n'avoit pas été pour les Romains un moyen d'acquérir, ils seroient toujours restés pauvres, comme dans les premiers tems de la république, à moins qu'ils n'eussent aboli l'esclavage et exercé les arts industriels comme font les peuples modernes.

Sous le régime féodal, le foible et étroit commerce qui se faisoit en Europe, et le petit nombre de fabriques simples et grossières qui y étoient établies, n'exigeoient que de très-minces capitaux. Il falloit pourtant que ces capitaux rendissent de très-grands profits, du moins à en juger par le taux de l'intérêt. Nulle-part ce taux n'étoit au-dessous de 10 pour cent, et il falloit bien que les profits d'entrepreneur pussent suffire à payer un intérêt aussi fort. A présent on fait d'immenses entreprises manufacturières et commerciales, et le taux de l'intérêt n'est nulle-part plus haut que 6 pour cent; dans les pays les plus riches il est même tombé

à 4, 3 et 2 pour cent. Cet accroissement de l'industrie, cette baisse de l'intérêt, sont une suite de l'affranchissement des esclaves. „Un changement si considérable dans la condition de la partie la plus nombreuse du peuple, dit un historien philosophe (1), ne pouvoit manquer d'avoir les suites les plus importantes. Le laboureur, disposant alors de sa propre industrie, et assuré de recueillir pour lui-même les fruits de son travail, devint le fermier des anciennes terres qu'il avoit été forcé de cultiver auparavant pour le bénéfice d'un autre. Les noms odieux de maître et d'esclave, les plus humiliantes de toutes les distinctions pour la nature humaine, furent enfin anéantis. La liberté ouvrit une nouvelle carrière à l'industrie des affranchis, et leur fournit de nouveaux moyens de l'exercer et de l'étendre. L'espérance d'augmenter leur fortune et de s'élever à un état plus honorable, étoit un puissant aiguillon pour animer leur activité et leur génie. Ainsi cette classe nombreuse d'hommes qui n'avoient auparavant aucune existence politique et n'étoient employés que comme de simples instrumens de travail, devinrent d'utiles citoyens, et servirent à augmenter la force

(1) *Robertson, Hist. de Charles-Quint; Introd, Sect.* 1.

et les richesses des sociétés qui les avoient admis au nombre de leurs membres."

L'époque de l'abolition entière de l'esclavage en Europe est l'aurore de toutes les grandes découvertes qui honorent l'esprit humain, qui ennoblissent l'existence de l'homme, et qui la rendent plus douce et plus agréable. Tous les progrès que l'Europe a faits dans les sciences et les arts, dans le gouvernement et dans l'industrie, progrès qui lui assurent une prééminence si glorieuse sur les autres parties du monde, ne datent que de cet e grande et bienfaisante révolution ; et il n'y a point de doute que si elle n'avoit pas eu lieu, l'Europe croupiroit encore à-peu-près dans la même barbarie dans laquelle elle étoit ensevelie pendant tant de siècles. Il est vrai qu'aujourd'hui l'esclavage ne peut plus avoir les mêmes effets destructifs pour les pays où il subsiste encore, qu'il avoit pour l'Europe dans le moyen âge : alors il étoit général ; aujourd'hui les Etats qui le tolèrent, se trouvent environnés de peuples libres, opulens et civilisés, dont les capitaux, les lumières et les découvertes viennent au secours de leur développement. Ces États comptent un nombre plus considérable de petits propriétaires et d'hommes libres qu'il n'y en avoit jamais dans aucun pays de l'Eu-

rope pendant le régime féodal ; ils jouissent d'un gouvernement plus régulier et d'une sûreté extérieure et intérieure incomparablement plus grande que les Etats du moyen âge. Enfin les moeurs y adoucissent l'esclavage à un point inconnu chez les Anciens et fort rare chez les peuples d'Europe à toutes les autres époques. Ces circonstances modifient sans doute les effets de l'esclavage, et les rendent moins destructifs pour la prospérité des nations ; mais ce seroit s'abuser étrangement que de croire pouvoir atteindre, en conservant l'esclavage, la richesse et la civilisation des nations libres.

Pour ne parler que de l'industrie, voyez quels efforts on a faits en sa faveur, quels encouragemens on lui a prodigués depuis deux siècles dans les pays où l'esclavage subsiste encore. Et quels ont été les effets de tant de soins de la part du gouvernement ? La division du travail a-t-elle fait des progrès ? Les manufactures se sont-elles multipliées ? Le commerce se fait-il avec l'industrie et les fonds des nationaux ? Voyez quel essor vigoureux l'industrie a pris depuis une cinquantaine d'années dans les Etats-Unis d'Amérique et en Irlande, et comparez-lui les foibles progrès qu'elle a faits en Russie, en Pologne, en

Hongrie, en Danemarc, et partout où subsiste l'esclavage, quoique ces pays aient commencé bien plutôt à se livrer aux manufactures et au commerce. Les Etats-Unis avoient en 1800 une population de 5,500,000 âmes. Ils exportèrent dans les trois années suivantes, évaluation moyenne, chaque année pour la valeur de 98,550,000 roubles. La Russie avoit en 1800 environ 40 millions d'âmes; elle exporta dans les trois années suivantes, évaluation moyenne, chaque année pour la valeur de 58,125,500 roubles. Ainsi la population de la Russie surpassoit 7 fois et demie celle des Etats-Unis, tandis que son commerce d'exportation ne faisoit que les six dixièmes de celui des Etats-Unis (1).

---

(1) Voici le détail de ces données:

Exportation des Etats-Unis:		Dollars:	Roubles d'argent:
1801	.	71 millions	95.850.000
1802	.	93 . . .	125.550.000
1803	.	55 . . .	74.250.000
		Total	295.650.000
		Année moyenne	98.550.000

Exportation de la Russie:		Roub. assign.	Roub. d'arg.
1801	.	77 millions	51.012.500
1802	.	79 . . .	56.161.000
1803	.	84 . . .	67.200.000
		Total	174.373.500
		Année moyenne	58.125.500

Les exportations et les importations de l'Irlande s'élevèrent en 1808 à 118 millions de roubles. Suivant les tableaux officiels publiés en Russie, le commerce de cet Empire présentoit en 1802 une valeur de 120 millions de roubles assignats, et en 1803 une de 123 millions, ce qui fait en roubles d'argent pour la première année 86 millions, et pour la seconde 98. Ces deux années ont été les plus florissantes que notre commerce ait eu de longtems ; cependant le montant des échanges avec l'étranger, si on le compare à celui de l'Irlande, lui est inférieur, la première année de 32 millions, et la seconde de 20. Remarquez avec cela, que la population de la Russie est huit fois celle de l'Irlande. Presque la moitié des exportations actuelles de l'Irlande consiste en produits manufacturés, tandis que la Russie n'exporte que des produits bruts, qui tout au plus ont reçu quelque préparation grossière. L'exportation des toiles irlandaises seule fait à présent un objet de plus de 32 millions de roubles ; et la Russie, qui fournit de lin toute l'Europe et qui en produit les meilleures qualités, ne vend que des toiles-à-voile ; les toiles fines qu'elle fabrique sont loin de suffire à la consommation de ses habitans. Néanmoins les manufac-

tures, et particulièrement celles de toiles, y sont encouragées depuis le règne du Tsar Alexis (1).

Voilà des faits qui parlent. Si malgré tous les encouragemens qu'on a prodigués à l'industrie depuis un siècle et demi, elle a fait si peu de progrès parmi nous ; si nous manquons encore, je ne dis pas de manufactures, car pour en avoir il faut que le capital de la Russie s'accroisse encore davantage, mais d'artisans dans les métiers les plus communs et les plus nécessaires (2); si la division du travail est presque nulle ; si nos ouvriers travaillent encore pour la plupart avec des outils imparfaits; enfin si le produit de leur industrie est inférieur à celui des étrangers, et pour la quantité et pour la qualité, on doit surtout en accuser l'esclavage. La division du travail est incompatible

(1) Voyez la Note XX, sur l'état actuel des manufactures en Russie.

(2) Lorsqu'il fut question, en 1804, d'établir une université à Kharkof, on se vit obligé d'y faire venir de l'étranger, aux frais du gouvernement, des menuisiers, des forgerons, des cordonniers, des boulangers, etc. Cependant Kharkof est une ville de 12.000 âmes, et le chef-lieu de son gouvernement. Qu'on juge d'après cela de l'état des métiers dans les villes moins importantes et plus éloignées du centre de l'Empire.

avec l'esclavage ; et sans elle, point ou peu d'échanges, point de perfectionnement dans les travaux industriels, point d'outils et de machines ingénieux, et par conséquent point de manufactures, point de commerce. Voilà la principale cause qui arrête en Russie l'essor de l'industrie. Il n'y a peut-être pas de nation au monde qui soit plus susceptible que la nôtre de se distinguer dans cette carrière. Actif, laborieux, adroit, intelligent, frugal, le peuple russe est doué de toutes les qualités qui constituent le bon travailleur et qui assurent l'accroissement du capital national. Ce n'est pas sa faute s'il reste en arrière des Irlandais et des Américains, qui sont peut-être moins favorisés que lui par la nature.

La même cause produit les mêmes effets en Hongrie, où le paysan naguère étoit esclave, et où il vit encore aujourd'hui dans l'oppression. „Le Hongrois libre, dit M. *Demian* (1), dédaigne les travaux mécaniques. Ce sont toujours des Allemands qui viennent élever ses châteaux, dessiner ses jardins, construire ses voitures, et satisfaire à tous les besoins que le

(1) Officier autrichien, dans son *Tableau géogr. et polit. des Royaumes de Hongrie, d'Esclavonie, de Croatie et de la Grande-Principauté de Transylvanie*, T. I, p. 192.

luxe a introduit chez lui. Quoique les Hongrois aient eu de tout tems pour costume national l'habit de hussard, couvert de galons et de tresses, on ne trouvoit, il y a quarante ans, pas un seul passementier dans le royaume, excepté dans la capitale. En 1792 on ne comptoit encore à Pesth que quatre passementiers et un brodeur en or."

Ainsi quelles que soient les modifications que nos moeurs et la situation actuelle de l'Europe apportent à l'esclavage, il n'en est pas moins constaté par l'expérience qu'il est le plus grand obstacle à la richesse que les peuples puissent rencontrer. Quand je parle ici de richesse, j'entends la richesse nationale, non pas celle de quelques individus. Tout pays à esclaves compte quelques grands propriétaires immensement riches sur des milliers d'habitans pauvres; mais cette énorme inégalité des fortunes est un autre mal politique, et il accuse plutôt l'esclavage qu'il ne le justifie.

CHAPITRE XII.

Direction naturelle du travail et des capitaux. — Troisième période : Peuples manufacturiers et commerçans.

Nous voilà parvenus à la dernière période de l'enrichissement : c'est celle où un peuple libre, à l'aide d'un capital toujours grossissant, perfectionne sa culture, étend et multiplie ses manufactures, et entreprend le commerce étranger.

Tant qu'il n'y a point d'hommes riches qui aient de gros capitaux à mettre dans les entreprises d'*agriculture;* tant que le prix des productions de la terre est si bas que les récoltes ne suffisent pas pour assurer aux entrepreneurs, outre la rentrée de leurs fonds, des profits peu inférieurs à ceux qu'ils tireroient de leur argent en l'employant de toute autre manière, on ne trouve point de fermiers qui veuillent louer les terres. Les propriétaires sont obligés de les faire cultiver par des colons ou métayers, hors d'état de faire aucunes avances et de bien cultiver. Le propriétaire fait alors lui-même des avances médiocres qui

lui produisent un médiocre revenu ; et si la terre appartient à un propriétaire pauvre ou négligent, à une veuve, à un mineur, elle reste inculte.

Cette manière de cultiver la terre, que vous connoissez déjà par le VIe chapitre, s'appelle la *petite culture.*

Mais quand la richesse nationale s'est accrue, qu'un tiers-état s'est formé, et que les capitaux se sont accumulés dans cette classe qui fournit les entrepreneurs ; alors des cultivateurs intelligens et riches, qui savent à quel point une culture active et bien dirigée, pour laquelle on n'épargne ni travaux ni dépenses, peut porter la fécondité des terres, jugent avec raison qu'ils gagneront davantage si le propriétaire consent à leur abandonner pendant un certain nombre d'années la totalité des récoltes, à la charge de lui payer chaque année un revenu constant, et de faire toutes les avances de la culture. Par là ils s'assurent que l'accroissement de production que feront naître leurs dépenses et leur travail, leur appartiendront en entier. Le propriétaire de son côté y gagne une jouissance plus tranquille, plus égale et plus certaine de son revenu : plus tranquille, puisqu'il est débarrassé du soin de faire des avances et de compter des produits ;

plus égale, puisqu'il reçoit chaque année le même fermage ; et plus certaine, parce qu'il ne court jamais le risque de perdre ses avances, et que les bestiaux et autres capitaux fixes dont les fermiers meublent sa ferme, deviennent un gage qui l'assure du payement. D'ailleurs le bail n'étant que pour un certain nombre d'années, si son fermier a donné de ses terres un fermage trop bas, il peut l'augmenter à la fin du bail.

Cette méthode de cultiver les terres, qu'on appelle la *grande culture*, est de toutes la plus avantageuse aux propriétaires et aux cultivateurs ; elle s'établit partout où il y a des cultivateurs riches ; et comme des cultivateurs riches peuvent donner plus de labours et d'engrais à la terre, il en résulte une prodigieuse augmentation dans les productions et dans le revenu des biens-fonds.

L'époque où les fermiers ont succédé aux métayers, dans les différens pays de l'Europe, a beaucoup varié, suivant l'accroissement plus ou moins rapide du tiers-état et de son opulence. J'ai déjà allégué, sur la foi de très-bonnes autorités, qu'en France même, quelque tems avant la révolution, les quatre septièmes des terres du royaume étoient en-

core cultivés par des métayers (1); en d'autres pays, la proportion est encore aujourd'hui plus défavorable qu'elle ne l'étoit alors en France. A la fin du siècle passé, il n'y avoit que l'Angleterre, l'Ecosse, la Hollande et quelques cantons de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne, où la grande culture étoit généralement introduite.

Cependant il ne s'agit pas seulement d'avoir des fermiers, et des fermiers riches; il faut encore qu'ils aient un intérêt de verser leurs capitaux dans des améliorations foncières. Cet intérêt, à son tour, ne peut exister qu'autant que les baux sont de longue durée, et que le fermier a la certitude la plus forte de jouir de ses améliorations jusqu'à l'expiration de son bail (2). Or ces deux conditions manquoient autrefois dans la plupart des pays, et elles manquent encore aujourd'hui dans plusieurs. A l'époque où la grande culture commençoit à

---

(1) Voyez p. 232. „Dans la Picardie, la Normandie, les environs de Paris, et dans la plupart des provinces du nord de la France, les terres sont cultivées par des fermiers. Dans les provinces du midi elles le sont par des métayers; aussi les provinces du nord de la France sont-elles incomparablement plus riches, et mieux cultivées que celles du midi.“ *Turgot, Oeuvres, T. V, p. 30.*

(2) Comparez T. II, p. 65.

s'introduire en Europe, la possession des fermiers fut presque partout extrêmement précaire. Les propriétaires des terres étoient anciennement les législateurs dans tous les coins de l'Europe : aussi les lois relatives aux biens-fonds furent toutes calculées sur ce qu'ils supposoient être l'intérêt du propriétaire. Ce fut pour son intérêt qu'on imagina qu'un bail passé par son prédécesseur ne devoit pas l'empêcher de jouir de la pleine valeur de sa terre : de là les lois et coutumes qui admettent la résiliation des baux dans le cas de succession ou de vente. Mais l'avarice et l'injustice voient toujours mal ; dans cette occasion elles ne prévirent pas combien de tels règlemens mettroient d'obstacles à l'amélioration des terres, et par là nuiroient à la longue au véritable intérêt du propriétaire.

Nulle-part les baux ne sont conclus pour des termes plus longs, et nulle-part ils ne sont plus respectés qu'en Angleterre. Là, suivant une expression de Smith (1), la sûreté du fermier est égale à celle du propriétaire. Encore la loi, en donnant aux fermiers qui ont un bail à vie de 40 shillings (environ 12 roubles) le droit de concourir à l'élection des représentans de leur comté, d'être nommés jurés, etc. a rétabli

---

(1) *Wealth of nat. Vol. II, p. 93.*

jusqu'à un certain point l'égalité d'influence qui n'existe point d'ordinaire entre les propriétaires et les fermiers. Ce n'est que là qu'on voit des fermiers assez sûrs de n'être pas dépossédés, pour bâtir sur le terrain qu'ils tiennent à loyer. Ces gens améliorent les terres comme si elles étoient à eux, et les propriétaires sont exactement payés ; ce qui n'arrive pas partout ailleurs. « Ces lois et ces coutumes, dit Smith (1), qui ne paroissent favorables qu'à la classe des paysans, ont plus contribué à la grandeur actuelle de l'Angleterre que tous ses réglemens de commerce tant prônés. »

Dans les autres pays de l'Europe, quoiqu'on ait trouvé convenable d'assurer les fermiers contre les héritiers et les nouveaux acquéreurs, le terme de leur sûreté resta toujours borné à une période fort courte ; en France, par exemple, il étoit fixé à neuf ans, à compter du commencement du bail. Pendant le règne de Louis XVI il fut étendu jusqu'à vingt-sept ans ; mais cette période est encore trop courte pour encourager un fermier à faire les améliorations les plus importantes.

De plus, dans presque tous les pays, les fermiers, outre le payement du fermage,

---

(1) *Wealth of nat. Vol. II, p. 94.*

étoient censés obligés envers leur propriétaire à une multitude de services, qui étoient rarement spécifiés par le bail ou déterminés par quelque règle précise, mais qui l'étoient seulement par l'usage ou la coutume. Or ces services, presqu'entièrement arbitraires, exposoient le fermier à une foule de vexations. Ce n'est que dans ces derniers tems que le sort des fermiers s'est amélioré dans plusieurs pays, au moyen de l'abolition de tous les services qui ne seroient pas expressément stipulés par le bail.

Les services publics auxquels les cultivateurs étoient assujettis, n'étoient pas moins arbitraires que ces services privés. Les corvées pour la confection et l'entretien des grandes routes, n'étoient pas la seule servitude qu'ils eussent à supporter. Quand les troupes du Souverain, quand sa maison ou ses officiers venoient à passer par quelque canton, les paysans étoient tenus de les fournir de chevaux, de voitures et de vivres, au prix que fixoit le pourvoyeur. Ce genre d'oppression subsiste encore dans plusieurs pays de l'Europe, quoiqu'avec des degrés différens.

Enfin il n'y avoit pas moins d'arbitraire et d'oppressif dans les impôts auxquels ils étoient assujettis. Quoique les anciens seigneurs fussent très-peu disposés à donner eux-mêmes à

leur Souverain des aides en argent, ils lui accordoient facilement la faculté de *tailler* leurs tenanciers. Ils n'avoient pas assez de lumières pour sentir combien leur revenu devoit s'en trouver affecté en définitif.

La *taille*, telle qu'elle subsistoit en France au moment de la révolution, peut donner l'idée de cette ancienne manière de percevoir. C'est un impôt sur les profits présumés du fermier, qui s'évaluent d'après le capital qu'il a sur sa ferme. C'est donc l'intérêt du fermier de paroître en avoir le moins possible, et par conséquent d'en employer aussi peu qu'il se puisse à la culture, et point du tout en améliorations. Ainsi quand un fermier français parvenoit à accumuler un capital, la taille équivaloit presqu'à une prohibition d'en faire jamais emploi sur la terre. De plus, cet impôt étoit réputé déshonorant; en conséquence il n'y avoit pas de gentilhomme ni même de bourgeois possédant un capital, qui eût voulu se soumettre à cette dégradation; car tout homme qui affermoit les terres d'autrui, devenoit taillable. Ainsi, non-seulement cet impôt empêcha que les capitaux qu'on gagnoit sur la terre, ne fussent jamais employés à l'améliorer, mais il détourna même de cet emploi tout autre capital. Les anciennes dixmes, en tant qu'elles

portoient sur la terre, étoient à-peu-près des impôts de la même nature que la taille.

Mais ce qui contribua, par dessus tout, à décourager la culture et l'amélioration des terres, dans la police administrative de l'Europe, ce fut d'abord la prohibition générale d'exporter des grains sans la permission expresse du gouvernement, et ensuite les entraves qui furent mises au commerce intérieur, non-seulement du blé, mais de presque toutes les productions de la terre, au moyen des lois absurdes contre les accapareurs et les revendeurs, et des privilèges accordés aux foires et marchés. — La révolution française, si fertile en malheurs, a du moins procuré cet avantage à la France et aux pays sur lesquels sa domination s'est étendue, qu'elle a fait cesser la plupart de ces vexations, restes de la barbarie des tems féodaux; cependant la gêne de l'exportation des grains subsiste toujours, et elle subsistera tant que les principes de l'économie politique ne se feront pas jour à travers l'ignorance et les préjugés des administrateurs.

J'ai dit que la culture par fermiers est de toutes les méthodes la plus avantageuse; mais cette assertion ne doit s'entendre que de cet ordre de choses où les terres sont possédées, soit par de grands propriétaires, soit par de

petits propriétaires nobles, qui tout en faisant cultiver leurs terres pour leur compte, se vouent préférablement au service de l'État. On ne peut guère espérer que de grands propriétaires fassent jamais de grandes améliorations sur leurs terres ; nous avons vu (1) qu'en général ils n'ont ni le capital nécessaire à de pareilles entreprises, ni le loisir, ni le goût, ni les habitudes qu'elles exigent ; et s'ils possèdent quelquefois l'une de ces qualités, les autres leur manquent. « Il y a encore aujourd'hui, dit Smith (2), en Angleterre comme en Écosse de ces grandes propriétés qui ont resté sans interruption dans la même famille depuis le tems de l'anarchie féodale. Il ne faut que comparer l'état actuel de ces domaines avec les possessions des petits propriétaires des environs, pour juger sans autre argument, combien des propriétés si étendues sont peu favorables aux progrès de la culture. » Si cette observation se confirme en Angleterre, à quel point ne doit-elle pas se vérifier dans les pays où il y a moins de capitaux, moins de lumières, et où la barrière qui sépare la noblesse de la classe industrielle,

---

(1) Ch. IX.

(2) *Wealth of nat. Vol. II, p. 87.*

est plus difficile à franchir? — La même observation peut encore s'appliquer à cette classe de petits propriétaires, qui, loin de faire de la culture des terres leur unique métier, ne la regardent que comme un moyen subsidiaire de leur existence dans le monde, et qui comptent principalement sur les avantages pécuniaires et honorifiques que leur présente la carrière des armes ou du service civil. Éloignés pour la plupart de leurs domaines, distraits par d'autres occupations, comment pourroient-ils acquérir les connoissances, la routine et le goût que suppose une bonne culture, quand même ils auroient un capital suffisant pour cela? Ainsi, pour toutes les terres possédées par de pareils propriétaires, la culture par fermiers est sans comparaison la plus avantageuse.

Mais il en est autrement de ces petites terres administrés par des propriétaires qui se constituent proprement entrepreneurs de culture et qui se vouent exclusivement à ce métier. Un petit propriétaire qui connoît tous les recoins de son territoire, qui les surveille tous avec cette attention soigneuse qu'inspire la propriété et surtout une petite propriété, et qui pour cette raison se plaît non-seulement à la cultiver, mais encore à l'embellir, est en

général de tous ceux qui font valoir la terre, celui qui y apporte le plus d'industrie et le plus d'intelligence, et aussi celui qui réussit le mieux. Quels que soient les avantages des longs baux, ils n'atteignent jamais ceux qu'une terre retire de l'administration d'un tel propriétaire. Celui-ci a, moins encore que le fermier, la crainte de perdre le fruit de ses avances ; toute amélioration bien entendue lui procure un profit durable et qui est fort bien remboursé quand la terre se vend.

Le fermier est à l'égard du propriétaire, ce qu'est un marchand qui commerce avec des fonds d'emprunts à l'égard de celui qui commerce avec ses propres fonds. Le capital de chacun de ces deux marchands peut bien se grossir, mais, à égalité de conduite, le capital de l'un grossira toujours beaucoup plus lentement que celui de l'autre, à cause de la grande part de profits qui se trouve emportée par l'intérêt du prêt. De même, à égalité de soins et de conduite, les terres cultivées par un fermier s'amélioreront nécessairement avec plus de lenteur que celles qui sont cultivées par les mains du propriétaire, à cause de la grosse part du produit qu'emporte le fermage, et que le fermier auroit employée en améliorations nouvelles, s'il eût été propriétaire.

Ainsi, non-seulement le fermier a moins de motifs d'employer son capital en améliorations; mais lors même que ces motifs ne lui manqueroient pas, il est moins en état d'accumuler des capitaux que ne l'est le propriétaire. Cette dernière circonstance influeroit moins sur la culture des terres en Europe, si la condition d'un fermier étoit assez honorable dans l'opinion publique, pour engager de gros capitalistes à se vouer à cet état; mais malheureusement nos moeurs et nos institutions ne sont guère favorables à un pareil ordre de choses. Partout en Europe, les fermiers sont censés être au-dessous des négocians et des entrepreneurs de manufactures, comme les paysans sont réputés inférieurs aux ouvriers des artisans. Il ne peut donc guère arriver qu'un homme, maître d'un capital considérable, aille quitter son état pour se faire entrepreneur de culture. Par conséquent il est probable qu'il n'y a que très-peu de capital qui aille des autres industries à celle de faire valoir les terres comme fermier. Il y en va peut-être plus dans la Grande-Bretagne que dans tout autre pays de l'Europe; cependant là-même, suivant l'opinion de Smith (1), les gros capi-

(1). *Wealth of nat. Vol. II, p.* 98.

taux qui y sont quelquefois employés par les fermiers, ont été gagnés en général par ce même métier, celui de tous peut-être où un capital se gagne le plus lentement.

Il n'y a donc aucun doute que la culture la plus avantageuse pour la richesse nationale ne soit celle de petits domaines cultivés par leurs propriétaires, quand ceux-ci se bornent exclusivement à cette profession. De pareils propriétaires ne se rencontrent que rarement dans la classe des nobles ; ainsi on ne peut les chercher que dans celle des travailleurs industriels. Les marchands, les fabricans, en un mot les entrepreneurs d'industrie, sont en général jaloux de devenir propriétaires de biens-fonds, et quand ils le sont, ce sont ordinairement ceux qui s'occupent le plus d'améliorer leurs propriétés. Ils apportent à ce métier tout ce qu'il faut pour l'exercer avec succès : capitaux, esprit d'industrie, économie, habitudes conformes à leur état, comme je l'ai déjà montré dans le IXe. chapitre. Mais dans la plupart des pays de l'Europe, les lois ne sont guère favorables à la multiplication de cette classe de propriétaires.

La loi de primogéniture et toutes celles qui tendent à perpétuer les biens-fonds dans les familles, empêchent la division des grands

domaines, et par là s'opposent à ce que les petits propriétaires se multiplient. D'ailleurs ces mêmes règlemens tiennent hors du marché une si grande quantité de terres, qu'il y a toujours plus de capitaux qui en cherchent, qu'il n'y a de terres à vendre, en sorte que celles qu'on vend, se vendent toujours à un prix de monopole. Dans cet état de choses, la rente ne paye jamais l'intérêt du prix de l'achat, et d'ailleurs elle est diminuée par des fraix de réparations et par d'autres charges accidentelles, auxquelles l'intérêt de l'argent n'est pas assujetti. Il s'ensuit qu'une acquisition de biens-fonds est, dans toute l'Europe, le moins avantageux de tous les placemens pour de petits capitaux.

A la vérité, un homme d'une fortune médiocre qui se retire des affaires, préférera quelquefois de placer son petit capital en terres, parce qu'il y trouve plus de sûreté; mais un jeune homme qui possède un petit capital, ne sera pas facilement tenté d'embrasser une profession, qui tout au plus lui offre la perspective d'une vie heureuse et indépendante, mais dans laquelle il faut renoncer pour jamais à toute espèce de grande fortune ou d'illustration. Ainsi la petite quantité de terres qui va au marché, et le haut prix de

celles qui y sont mises, diminuent également le nombre de petits propriétaires qui existeroit sans ces entraves.

La révolution a fait cesser cet obstacle en France, où le nombre des petits propriétaires est actuellement plus considérable que dans aucun autre pays de l'Europe. Quelque foible que paroît cet avantage, quand on le considère comme une compensation des malheurs de cette terrible catastrophe, par lui-même c'en est un très-grand; et si jusqu'ici on n'en a pas encore aperçu toute l'influence salutaire pour la prospérité de ce royaume, elle ne manquera pas de se faire sentir un jour, lorsque, revenu à des principes de modération et de sagesse, son gouvernement renoncera aux projets d'ambition et de conquête pour faire fleurir par la paix les arts industriels et surtout le commerce.

En Russie, la loi de primogéniture ni celle des substitutions n'ont jamais empêché la division des grandes propriétés : au contraire, les biens-fonds s'y partagent, à la mort d'un père, entre tous ses enfans; mais les lois de ce même pays excluent de la possession territoriale tous les citoyens qui ne sont pas nobles, et cette restriction détruit en grande partie l'effet d'une institution aussi raisonnable. Il

est vrai que l'Empereur ALEXANDRE, attentif à tout ce qui peut augmenter la prospérité de ses peuples, vient d'accorder à tout homme libre le droit d'acquérir des terres, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs (1). Cependant ce droit ne s'étend que sur les terres auxquelles ne sont point affectés des paysans; et comme il est presqu'impossible de trouver des journaliers ou des ouvriers de ferme à louer, l'extension de ce privilège ne profite pas aux classes roturières autant qu'elle le pourroit sous d'autres circonstances. Les acquéreurs de pareilles terres, s'ils ne sont pas en droit d'acheter des esclaves, ne peuvent acquérir que l'étendue de terrain qu'ils suffisent à cultiver de leurs propres mains et avec l'aide de leur famille. Mais enfin, tout se prépare chez nous à un meilleur ordre de choses, et il ne faut pas attendre d'un seul règne, quelqu'éclairé et bien intentionné qu'il soit, ce qui ne peut être que l'effet des siècles.

Nous venons de nous convaincre que la culture qui se fait par les petits propriétaires, est la plus avantageuse; mais à quel point que la législation d'un pays favorise la division des grands domaines et la concurrence des acqué-

(1) Dans la Note XIX.

reurs de terres, jamais elle ne parviendra à réduire toutes les propriétés à cette proportion d'étendue qui s'accorde le mieux avec les facultés industrielles du propriétaire, et il y aura toujours des hommes riches qui voudront posséder des terres sans se charger de leur culture, ni même de la direction de cette culture. Pour les terres de cette espèce, rien de plus avantageux que la culture par fermiers; car après les petits propriétaires, les gros et riches fermiers sont, par tout pays, ceux qui font le plus de bonifications aux terres. C'est ce qu'ils font peut-être plus encore en Angleterre qu'en aucun autre pays monarchique de l'Europe. Dans les pays républicains, comme l'étoit autrefois la Hollande, et comme l'est encore le canton de Berne, les fermiers ne le cèdent en rien à ceux d'Angleterre.

CHAPITRE XIII.

Continuation du chapitre précédent.

Nous avons vu au chapitre VI comment les *arts mécaniques* naissent insensiblement à côté des travaux agricoles, et comment les *artisans* se séparent des cultivateurs. Jamais un peuple agricole n'a subsisté ni pu subsister, sans qu'il y ait eu chez lui quelqu'espèce de travail manufacturier ; et quand on dit d'un pays qu'il n'a point de manufactures, cela doit toujours s'entendre des fabrications finies et recherchées, ou de celles qui sont propres à se vendre au loin. En tout grand pays, les vêtemens et ustensiles de ménage de la très-grande partie du peuple, sont le produit de l'industrie nationale. C'est même ce qui arrive plus généralement dans les pays agricoles que dans les pays manufacturiers et commerçans : dans ceux-ci vous trouverez en général, tant dans le vêtement que dans les ustensiles de ménage des dernières classes du peuple, des objets de manufacture étrangère, en beaucoup plus grande quantité, à proportion, que vous n'en trouverez dans les autres. L'ha-

billement et le mobilier du paysan russe ne comprend pas une seule pièce qui ne soit fabriquée en Russie ; tandis que le paysan allemand, anglais ou français se sert de beaucoup de choses fabriquées dans l'étranger.

Ainsi ce qui distingue le peuple manufacturier du peuple agricole, c'est que le premier prépare de l'ouvrage plus fini, plus recherché, et propre à être vendu plus au loin. Or pour fournir de l'ouvrage de cette nature, il faut que le travail manufacturier se divise et se subdivise de nouveau. Chez un peuple agricole, les cultivateurs se séparent des artisans, et à mesure que le capital national s'accroît, les artisans entr'eux se divisent de manière à former différens métiers dont chacun se borne à la confection d'une seule espèce d'ouvrage. Chez un peuple manufacturier, la division du travail va plus loin : elle s'établit dans chaque métier, de sorte que plusieurs ouvriers concourent à la confection d'un seul et même produit. L'artisan devient *manufacturier :* le forgeron élève une fabrique de fer ; le tisserand se fait maître manufacturier en toiles ou en laineries, etc. Vous voyez que la différence entre l'artisan et le manufacturier se fonde sur les différens degrés de division que subit leur travail, qui d'ailleurs est toujours le

même (1). Un épinglier qui commence et achève lui seul le produit de son industrie, travaille en artisan ; mais vingt ouvriers réunis qui se partagent la fabrication d'épingles, de manière à ce que chacun ne fait que la vingtième partie de l'ouvrage, constituent une fabrique d'épingles.

Cette distinction nous conduit à une autre observation très-importante. Comme les manufactures n'existent que par une extrême division de travail, et que cette division est toujours limitée par l'étendue des capitaux (2), il s'ensuit que les manufactures ne peuvent s'établir dans un pays agricole que lorsqu'il est déjà fort avancé en richesse.

L'accroissement des capitaux, indispensable à cet égard, devient encore utile à la naissance des manufactures sous d'autres rapports. Il fait baisser l'intérêt, le profit de l'entrepreneur, et conséquemment le prix de l'ouvrage. Comment, par exemple, les Russes vendroient-ils leurs draps au même prix que les Anglais ? Les premiers veulent que leurs capitaux leur rapportent les vingt pour cent par an, parce qu'ils peuvent gagner dix pour cent

(1) T. I, p. 208.

(2) T. I, p. 303.

dans toute autre entreprise, et qu'ils payent souvent jusqu'à dix pour cent d'intérêt pour les capitaux qu'ils empruntent ; les Anglais se contentent de gagner huit pour cent, parce qu'au point de richesse où ils sont parvenus, quatre pour cent sont le taux moyen de l'intérêt comme du profit de l'entrepreneur. Il faudroit donc, pour que le fabricant russe vendît au même prix que l'Anglais, que sa marchandise lui revînt de douze pour cent meilleur marché qu'au dernier, et sur quel élément du prix feroit-il cette épargne ? Mais lorsque la richesse de la Russie se sera accrue, il lui suffira que ses draps lui reviennent au même prix, pour exclure ceux des Anglais de tous les marchés du pays, parce qu'ils ne peuvent y arriver que chargés des fraix du transport.

Enfin, lorsque les capitaux commencent à se multiplier, les capitalistes trouvent moins de facilité à les employer ; ils sont obligés de chercher des voies nouvelles pour les faire valoir, de surprendre le secret des fabricans étrangers ou d'en découvrir de supérieurs aux leurs. Il s'établit donc une émulation d'industrie au profit du consommateur, qui tend toujours à tout produire à meilleur marché, et à perfectionner toutes les machines.

C'est ainsi que les manufactures deviennent accessibles, les unes plutôt que les autres, à une nation agricole qui s'enrichit. Les premières auxquelles les entrepreneurs consacrent les capitaux qu'ils ne peuvent plus employer avec le même profit dans la culture des terres, ce sont celles qui fournissent des articles de première nécessité ; car la fabrication de ces articles donne d'abord les plus grands profits, parce que c'est pour eux que les consommateurs font naturellement les plus grands sacrifices. Ces manufactures s'élèvent d'elles-mêmes par le raffinement successif de ces ateliers domestiques qui se trouvent déjà établis. Elles travaillent en général des matières produites dans le pays, et elles se perfectionnent de préférence dans ces endroits de l'intérieur des terres qui sont privés de tout moyen de transport par eau. Un canton enfoncé dans les terres, naturellement fertile et d'une culture aisée, produira une grande quantité de vivres au-delà de ce qu'exige la subsistance des cultivateurs ; et à cause des grands fraix de transport par terre, il sera difficile d'envoyer au dehors ce superflu. L'abondance y rendra donc les vivres à bon marché, et encouragera un grand nombre d'ouvriers à s'établir dans ce

canton. En travaillant les matières premières qu'il produit, ces ouvriers donnent une nouvelle valeur à ces matières, puisqu'ils épargnent la dépense de les voiturer au bord de l'eau ou à quelque marché éloigné ; ainsi les cultivateurs trouvent un meilleur prix de leur produit superflu, et ils peuvent acheter à meilleur compte les choses préparées qui leur manquent. Cet arrangement leur donne le désir et les moyens d'augmenter encore ce produit superflu par de nouvelles améliorations et par une culture plus soignée de leurs terres ; et si la fertilité de la terre a donné naissance aux manufactures, à leur tour les manufactures, en s'avançant, réagissent sur la terre et augmentent encore d'autant sa fertilité.

Ces manufactures fournissent d'abord le voisinage, et à mesure que leur ouvrage se perfectionne, elles fournissent des marchés plus éloignés. Car si le produit brut, et même les fabrications grossières, supportent difficilement les frais d'un transport par terre un peu long, des ouvrages perfectionnés et raffinés peuvent le supporter aisément. Ils contiennent souvent, sous un très-petit volume, le prix d'une grande quantité de produit brut. Par exemple, une pièce de drap fin, qui ne pèse

que 80 livres, renferme non-seulement le prix de 80 livres pesant de laine, mais quelquefois le prix de plusieurs milliers pesant de blé employé à la subsistance des différens ouvriers qui l'ont travaillée, et des entrepreneurs qui ont mis ces ouvriers en œuvre. Par là le blé, qu'il eût été si difficile de transporter au loin sous sa première forme, se trouve virtuellement exporté sous la forme de l'ouvrage manufacturé qui en est le résultat, et peut s'envoyer sous cette forme dans les coins du monde les plus reculés.

A mesure que le marché intérieur et extérieur se remplissent de produits de ces manufactures, les profits attachés à leur fabrication diminuent, et on voit mettre successivement en œuvre par des fabricans nationaux les divers objets de seconde nécessité, puis ceux qui n'appartiennent qu'au luxe. Alors les étrangers qui approvisionnoient la nation de produits manufacturés, se trouvent peu à peu exclus de ses marchés, non point par des prohibitions, mais par la force des choses. C'est de cette manière naturelle que se sont élevées quelques manufactures de Nuremberg, d'Augsbourg, de Brunsvick et de la Saxe, en Allemagne; celles de Leeds, Hallifax, Sheffield, Birmingham et Wolverhampton en Angleterre;

enfin plusieurs de celles que nous voyons fleurir en Russie (1).

D'autres fois des manufactures propres pour la vente au loin s'introduisent dans un pays agricole par l'action violente des capitaux de quelques marchands et entrepreneurs particuliers, qui les établissent à l'imitation de manufactures étrangères de la même espèce. Nous avons déjà vu (2) qu'une ville maritime peut s'accroître et s'enrichir indépendamment des progrès de la culture du pays environnant. Lorsqu'une pareille ville fait le commerce avec des pays plus riches et plus industrieux, les ouvrages manufacturés de ces pays s'y introduisent et sont achetés avec empressement par les grands propriétaires, moyennant de grandes quantités du produit brut de leurs terres. Dans la suite des tems, quand le goût pour des objets de manufacture plus recherchés et mieux finis est devenu assez général pour donner lieu à une demande considérable, les marchands, pour épargner les fraix de transport, tâchent

(1) Telles sont, par exemple, les fabriques de cuir russe (juchti), celles de chandelles et de bougies, celles de chapeaux, toutes établies en divers endroits de l'intérieur et ayant du débit dans l'étranger ; les fabriques de serrurerie à Pavlovo sur l'Oka, qui débitent leur ouvrage jusqu'en Perse, etc.

(2) Page 342, dans la note.

naturellement d'établir dans leur propre pays des manufactures du même genre, et ils choisissent pour le lieu de leur établissement, quelquefois la ville qu'ils habitent, quelquefois une ville dans l'intérieur des terres, suivant qu'ils y sont déterminés par leur intérêt, leur jugement ou leur caprice. Toutefois, pourvu que le gouvernement ne les encourage pas d'une manière directe, soit en leur avançant des sommes qui seront prises sur le revenu de la nation, soit en leur accordant le monopole, par la prohibition des marchandises étrangères de la même espèce, ces manufactures ne pourront s'élever que d'une manière naturelle, et sans causer le moindre sacrifice inutile, ni à l'État, ni aux consommateurs.

Telles ont été, à ce qu'il semble, les anciennes manufactures d'étoffes de soie, de velours et de brocards qui fleurirent à Lucques dans le cours du treizième siècle. Bannies de cette ville par la tyrannie d'un des héros de Machiavel, Castruccio Castracani, elles s'établirent en partie à Venise, au commencement du quatorzième siècle. Telles furent encore les manufactures de draps fins qui fleurirent anciennement en Flandres, et telles sont encore aujourd'hui les fabriques d'étoffes de

soie de Lyon et de Spital-Fields (1). Les manufactures qui s'introduisent de cette manière, travaillent en général sur des matières premières tirées de l'étranger, puisqu'elles sont elles-mêmes une imitation de manufactures étrangères. L'usage d'élever des vers-à-soie ne paroît pas avoir été commun dans les pays du nord de l'Italie avant le seizième siècle : ainsi les manufactures de Lucques ont dû travailler sur des matières étrangères. Pour celles de Venise, on sait que, pendant longtems, elles tiroient la soie de la Sicile et du Levant. Les manufactures de Flandres ouvrageoient principalement des laines d'Espagne et d'Angleterre. Les fabriques de Lyon emploient encore aujourd'hui beaucoup de soie tirée d'Italie ; et celles de Spital-Fields en Angleterre n'en emploiront probablement jamais d'indigène.

Il y a donc en Europe des manufactures qui doivent leur naissance à l'agriculture, et il y en a d'autres qui la doivent au commerce étranger. Toutefois l'avancement et l'extension des premières est, dans la plupart des pays, un événement postérieur aux progrès des dernières. L'Angleterre étoit connue par ses fabriques de beaux draps de laine d'Espagne, plus

---

(1) *Smith, Wealth of nat. Vol. II, p.* 115.

d'un siècle avant que les manufactures qui fleurissent aujourd'hui à Leeds, Hallifax, Sheffield, Birmingham et Wolverhampton, fussent en état de travailler pour la vente au loin. C'est qu'en Angleterre, comme dans presque tous les autres pays de l'Europe, le gouvernement a favorisé, aux dépens des consommateurs et de la richesse nationale, les fabriques qui naissent du commerce étranger, au lieu d'encourager, comme il eût été à souhaiter, l'agriculture, en écartant tous les obstacles qui s'opposent à son avancement. Il en est arrivé que, dans la majeure partie de l'Europe, le commerce et les manufactures des villes, au lieu d'être l'effet de la culture et de l'amélioration des campagnes, en ont été l'occasion et la cause. Cependant cet ordre, étant contraire au cours naturel des choses, est nécessairement à la fois lent et incertain. Que l'on compare la lenteur des progrès de ces pays de l'Europe qui ont suivi la marche inverse, à l'enrichissement rapide de l'Amérique septentrionale, qui suit la direction naturelle du travail et des capitaux, et l'on aura un exemple frappant des effets de ces deux systèmes.

Lorsque les capitaux d'une nation remplissent tous les canaux de son agriculture, de ses

manufactures et de son commerce intérieur, et qu'il y en a encore qui ne trouvent plus d'emploi dans la circulation intérieure, les capitalistes qui ne peuvent les laisser oisifs sans perdre leurs revenus, cherchent à employer utilement le surplus *au-dehors*.

Dans les commencemens de la prospérité croissante de la nation dont nous suivons le développement, les marchands étrangers venoient lui apporter les marchandises étrangères qu'elle consommoit, et chercher celles du pays avec lesquelles elle payoit les premières. Mais arrivée à cette époque où la surabondance de ses capitaux ne lui permet plus de les employer tous dans l'intérieur du pays, une partie s'en détourne naturellement pour être versée dans le *commerce étranger de consommation*. Les négocians nationaux, au lieu d'attendre chez eux les marchandises étrangères, les vont chercher dans les contrées qui les produisent, et ils y portent celles de leur pays en échange. Placés plus avantageusement qu'aucun étranger pour acheter et vendre dans leurs propres marchés, si leur capital suffit pour faire tout ce commerce, ils sont sûrs de l'attirer à eux tout entier.

Vous savez, Messeigneurs, qu'une nation qui entreprend le commerce étranger, devient

préteuse ; qu'elle prête une fois pour toutes la valeur de ses exportations (1). Parvenue à ce degré de richesse, elle se range parmi les nations *opulentes*. Or comme une nation ne peut faire le commerce étranger sans devenir prêteuse, et qu'elle ne peut prêter que les capitaux qui surabondent chez elle, il s'ensuit qu'aucunes mesures administratives ne sont plus ridicules ni plus contraires aux intérêts de la nation, que celles qui la contraignent à se mêler de cette industrie. C'est comme si l'on forçoit un particulier à prêter les fonds dont il a besoin pour faire aller l'entreprise qui lui procure sa subsistance. Une pareille entreprise lui rend profits et intérêts, tandis que le fonds prêté ne lui rend que l'intérêt. Une nation qu'il faut contraindre par des mesures réglementaires à faire le commerce étranger, prouve par là même qu'elle n'est pas assez riche pour cela ; car du moment qu'elle a plus de capitaux qu'elle n'en peut employer dans sa circulation intérieure, elle entreprendra ce commerce d'elle-même et sans qu'il y ait besoin pour cela de contrainte ni même d'encouragement de la part de ses administrateurs. Le plus puissant encouragement

(1) T. III. p. 212.

qu'il puisse y avoir, c'est l'intérêt du capitaliste ; et cet intérêt lui prescrit de ne pas laisser chômer ses fonds dans la circulation intérieure, quand il peut les occuper profitablement au-dehors. Ainsi l'administration peut s'en remettre tranquillement au soin qu'a chaque particulier d'éviter la perte de ses revenus, pour voir ses administrés s'occuper du commerce étranger.

Nous supposons toujours une société dont les capitaux sans cesse accrus par l'économie, remplissent bientôt tous les emplois qui peuvent les aspirer. La culture et l'exploitation des terres, les manufactures, le commerce intérieur, le commerce étranger de consommation, en ont retenu tout ce qu'ils en peuvent occuper : il en reste d'autres encore. Certainement leurs propriétaires ne les laisseront pas oisifs : ils feront des commandites (1) aux marchands étrangers, des prêts aux entrepreneurs des pays les plus éloignés ; ils se présenteront pour tous les emprunts que feront tous les gouvernemens du monde ; eux-mêmes enfin ils entreprendront le *commerce de transport* des autres nations ; ils approvision-

(1) Voyez sur cette espèce de placemens, T. III, p. 200, la note.

neront les unes aux dépens des autres, et devenus les courtiers de l'univers, ils mettront leurs capitaux au service de tout le monde. Leur pays n'en retirera que les intérêts, tandis que l'usage et le profit en seront cédés aux autres nations.

Les Hollandais étoient parvenus à ce faîte d'opulence, ainsi que quelques cités dont la prospérité offre un spectacle moins vaste, telles que Gènes, Hambourg, Genève. La révolution a englouti les capitaux des uns et des autres; mais s'ils avoient continué à s'accroître, ils auroient constamment trouvé de l'emploi et procuré du profit à leurs maîtres. Car les bénéfices des capitalistes ne devroient s'arrêter que lorsque la totalité de la surface du globe auroit été portée au plus haut point de culture dont elle soit susceptible, que ses produits auroient reçu du travail de l'homme tout le perfectionnement qu'ils peuvent en recevoir, et que la population pour les consommer seroit arrivée au point le plus élevé où elle puisse parvenir. Or, comme cette prospérité de la terre entière ne pourroit se soutenir que par la paix de tout l'univers et l'abolition de tous les mauvais gouvernemens du monde, elle est bien plus reculée dans le pays des chimères que la paix uni-

verselle de l'abbé de Saint-Pierre. Aussi longtems qu'il y aura des despotes et des conquérans sur cette terre pour détruire les efforts des entrepreneurs et des capitalistes, on ne doit point craindre qu'à force de créer des richesses, ceux-ci n'en trouveront plus à créer.

J'espère, Messeigneurs, vous avoir convaincu que les profits des capitaux, pourvu que leur emploi soit parfaitement libre, sont toujours exactement proportionnés à l'avantage que la nation retire de ces emplois.

Vous avez reconnu qu'une nation parvenue à un très-haut degré d'opulence, peut exercer à la fois tous les genres d'industrie que les localités du pays comportent, et que, chez elle, les profits des capitaux dans les différens emplois se réduisent à-peu-près au même niveau.

Il en est autrement d'une nation chez laquelle les capitaux commencent à se former. Pour une telle nation, toutes les industries ne sont pas également profitables, et par conséquent les capitaux se dirigent naturellement vers les emplois les plus lucratifs, avant de passer à ceux qui le sont moins pour elle.

Ainsi, suivant le cours naturel des choses, la majeure partie du capital d'une nation se

dirige d'abord vers la culture et l'exploitation des terres, ensuite vers les manufactures, puis vers le commerce étranger de consommation, et à la fin vers le commerce de transport. Dans les commencemens de la prospérité d'une telle nation, la direction des capitaux est *du dehors au dedans ;* les nations étrangères lui prêtent, presque sans le savoir, ceux qui lui sont nécessaires pour vivifier son industrie : mais lorsque celle-ci augmente, le premier mouvement des capitaux s'arrête, l'industrie du pays en est saturée ; bientôt ils prennent une direction contraire, et plus la richesse s'accroît, plus rapidement ils se versent *du dedans au dehors*, pour rendre à d'autres nations les mêmes services qu'ils viennent de rendre à celle-ci.

Enfin vous avez reconnu que l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'enrichissement de la nation, parce qu'il est toujours le plus profitable pour eux. Si, en Europe, les capitaux ont pris souvent une autre route que celle dans laquelle les eût naturellement guidés l'infaillible instinct de l'intérêt privé, cet effet doit être attribué à deux circonstances : 1°. à l'ordre

dans lequel la liberté personnelle s'introduisit parmi les classes laborieuses de la société, et 2°. aux préjugés mercantiles qui avoient subjugué tous les gouvernemens de l'Europe.

La dernière circonstance doit être regardée comme une suite nécessaire de la première. Les habitans des villes ayant eu le bonheur de recouvrer leur liberté longtems avant ceux des campagnes (1), il en résulta que les premiers parvinrent beaucoup plutôt à cette aisance qui permet aux facultés industrielles de se déployer : ainsi l'industrie et la richesse des villes devancèrent celles des campagnes. Ce phénomène se répétant constamment chez toutes les nations de l'Europe, à mesure qu'elles sortoient de l'esclavage, il accrédita l'opinion que c'étoit la marche naturelle de l'industrie, et qu'un peuple pauvre, pour s'enrichir, devoit commencer par faire le commerce étranger et par élever des fabriques, au lieu de perfectionner d'abord sa culture, ses métiers indispensables et son commerce intérieur. Telle est la véritable origine du systême mercantile, systême si contraire au bon sens qu'il n'eût jamais pu entrer dans la tête d'un homme rai-

(1) Le volume suivant contiendra les preuves de ce fait.

sonnable, et encore moins s'accréditer au point de dominer tous les gouvernemens de l'Europe, si l'événement ne lui eût pas prêté le prestige d'un parfait accord avec l'expérience.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE
ET DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE SIXIÈME.
Du crédit.

LIVRE SEPTIÈME.
De la consommation.

LIVRE HUITIÈME.

Des progrès naturels de la richesse nationale.

Fin de la Table des chapitres.


University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED
446551
Storch, Heinrich Friedrich von
Cours d'économie politique.
t.4.
Ec
S8844c